

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quinzième séance – Mardi 14 octobre 2008, à 17 h

**Présidence de M. Thierry Piguet, président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Manuel Tornare*, maire, *M<sup>me</sup> Maria Casares*,  
*MM. Adrien Genecand*, *Miguel Limpo* et *Robert Pattaroni*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M. Patrice Mugny*,  
*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* et *M. Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 2 octobre 2008, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 14 octobre et mercredi 15 octobre 2008, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

**Le président.** Avant de donner la parole aux conseillers administratifs pour leurs communications, je salue à la tribune du public M. Olivier Moreillon, ancien président du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

**M. Pierre Maudet, conseiller administratif.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai une brève information à vous transmettre au sujet de la proposition PR-593 sur l'affichage libre – donc la fin de l'affichage sauvage. Je proposais un système d'exploitation de nouveaux panneaux d'affichage pour lesquels vous avez voté un crédit de 210 000 francs, et je prévoyais de lancer un appel d'offres pour l'exploitation de la moitié de ces panneaux et l'entretien de l'ensemble.

Cet appel d'offres a eu lieu, et il se trouve que personne n'a soumissionné! Par conséquent, conformément à votre décision, 1400 panneaux d'affichage libre seront bel et bien installés, mais aucune société ne les exploitera et ils seront vraiment destinés à tout le monde. Un problème d'ordre financier se posera en ce qui concerne leur entretien: j'en discuterai avec mes collègues du Conseil administratif, puis je soumettrai sans doute au Conseil municipal, au cours de l'année 2009, une demande de rallonge de crédit concernant cet aspect de la question. Je voulais simplement vous signaler que cela ne change ni le déroulement prévu du projet, ni le nombre de panneaux mis à disposition, mais les conditions dans lesquelles certains organismes à caractère culturel, associatif ou autre auraient pu déléguer la tâche d'afficher leurs informations.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Mesdames et Messieurs les conseillères municipales et les conseillers municipaux, je souhaite faire une communication – spécialement adressée à M. Burri – concernant le Restaurant de l'Ile Rousseau. Malheureusement, le principal intéressé est absent, mais vous lui transmettez mes propos, Monsieur le président, puisqu'il a suivi ce dossier et a posé deux questions orales à ce sujet.

Le gérant de cet établissement devait quitter les lieux avant le 30 septembre 2008, ce qu'il a fait le 6 octobre. Les locaux sont donc à nouveau à la disposition de la Ville de Genève, mais – il y a quand même un «mais»! – il n'a pas débarassé son matériel entreposé sur place et nous devons trouver avec lui un *modus operandi* à cet égard: soit nous évacuons ce matériel, soit il vient le chercher! En outre, il réclame de la Ville un dédommagement pour son départ, quand bien même celui-ci a fait l'objet d'une procédure en évacuation de la part du tribunal,

je le rappelle. Ce dossier n'est donc pas tout à fait clos, mais c'est nous qui avons les clefs du restaurant! Une fois que nous nous serons mis d'accord avec son ancien gérant au sujet du mobilier qu'il y a laissé, nous pourrons commencer les travaux afin d'ouvrir cet établissement au public dès le printemps 2009.

## **2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

**Le président.** J'excuse l'absence de M. le maire Manuel Tornare à toutes nos séances d'aujourd'hui et de demain. Un certain nombre de points de notre ordre du jour qui le concernent seront donc reportés à une session ultérieure. M<sup>me</sup> Salerno nous quittera après les questions orales et les interpellations la concernant.

Nous avons reçu trois motions d'ordre. La première demande d'ajouter à notre ordre du jour le projet d'arrêté nouveau PA-87, intitulé «Représentants du Conseil municipal à la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement: modification du règlement du Conseil municipal». Vous en recevez une copie tout à l'heure.

La deuxième motion d'ordre a été déposée par M<sup>me</sup> Christiane Olivier, qui demande d'ajouter à notre ordre du jour son interpellation I-178, intitulée «Pour le respect des décisions du Conseil municipal».

La troisième motion d'ordre émane du groupe A gauche toute! et demande que la motion M-799, qui figure à notre ordre du jour et porte sur la réalisation d'un audit au Musée d'art et d'histoire, soit traitée durant cette session. Nous débattons de ces trois motions d'ordre après les questions orales.

## **3. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de la petite enfance, en remplacement de M. Eric Trunk, démissionnaire (Règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance, art. 4) (RCM, art. 129, lettre B).**

**Le président.** Nous donnons lecture de la lettre de démission de M. Trunk de la Commission de la petite enfance.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 23 juin 2008

*Concerne:* démission de la Commission de la petite enfance

Chers et chères membres du Conseil municipal de la Ville de Genève,

Par cette lettre, je vous présente ma démission de la Commission de la petite enfance.

En vous remerciant d'avance de prendre en compte cette démission, je vous prie d'agréer, chers et chères membres du Conseil municipal de la Ville de Genève, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Eric Trunk*

**Le président.** Nous passons à l'élection du remplaçant ou de la remplaçante de M. Trunk, démissionnaire. Le Conseil municipal étant représenté au sein de la Commission de la petite enfance par un membre par parti, l'élection sera tacite. Je donne la parole au chef de groupe du Parti radical, afin qu'il présente son candidat ou sa candidate.

**M. Simon Brandt (R).** Le groupe radical présente la candidature de M<sup>me</sup> Véronique Latella, employée de commerce et jeune mère de famille. Elle est la personne parfaitement indiquée pour faire partie d'une commission dont la principale préoccupation est la petite enfance.

*M<sup>me</sup> Véronique Latella est élue.*

#### **4. Prestation de serment de M<sup>me</sup> Silja Halle, remplaçant M. Eric Rossiaud, conseiller municipal démissionnaire.**

**Le président.** Nous donnons lecture de la lettre de démission du Conseil municipal de M. Eric Rossiaud.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 1<sup>er</sup> octobre 2008

*Concerne:* Ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Monsieur le président,  
Madame et Messieurs du Conseil administratif,  
Chers collègues,

Je vous adresse, par la présente, ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève.

J'ai eu l'honneur, pendant cinq années, de participer aux débats et décisions concernant notre Ville de Genève. Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui m'ont fait confiance en me portant à cette charge. J'espère en avoir été digne et que mon expérience et mon énergie ont pu contribuer à alimenter positivement les débats de cette assemblée.

J'ai eu l'occasion de m'investir sur des thèmes qui me sont chers, notamment en présidant la commission de l'aménagement et de l'environnement, puis celle du logement. Mes propositions, les motions que j'ai rédigées, concernaient principalement l'Agenda 21. Elles visaient notamment à:

- favoriser l'autopartage;
- diminuer de 3% par année la consommation d'énergies non renouvelables;
- mettre à disposition de la population une liste des matériaux sains et en recommander l'usage aux constructeurs.

Toutes ces motions ont été votées par la majorité de ce plénum. Aucune n'a été mise en œuvre.

Si l'on ne veut pas conclure à la vacuité de l'exercice, il faut que le Conseil administratif s'engage à prendre des mesures à chaque fois qu'une motion est votée, ce que d'ailleurs le règlement du Conseil municipal l'incite à faire.

Ce dont je peux témoigner, en tout cas, c'est que j'ai côtoyé, pendant toutes ces années, des hommes et des femmes, au Conseil municipal comme au Conseil administratif, qui sont sincèrement engagés dans leurs tâches et pour qui l'amélioration de la qualité de vie à Genève est un souci constant.

En ce temps d'inquiétudes, tant financières qu'énergétiques, je vous souhaite, chers collègues, de vous entendre sur des projets qui amélioreront la qualité de vie des Genevoises et des Genevois, de divertir les gens et – pourquoi pas? – de les faire rêver.

En vous souhaitant bonne continuation pour la fin de cette législature, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Avec mes plus coopératives salutations.

*Eric Rossiaud*

**Le président.** Nous passons maintenant à la prestation de serment de M<sup>me</sup> Silja Halle, remplaçant M. Rossiaud, démissionnaire.

*M<sup>me</sup> Silja Halle est assermentée. (Applaudissements.)*

## 5. Questions orales.

**M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L).** Je crois que ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Salerno et éventuellement à M. Pagani. Depuis le début de cette législature, la commission des travaux doit siéger à la salle 2 du 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, alors que la salle A lui était attribuée depuis plusieurs décennies, m'a-t-on assurée. Notre commission s'est rapidement plainte de ce changement, car ces nouveaux locaux sont complètement inadaptés à ses besoins.

En effet, elle est régulièrement amenée à auditionner ensemble les représentants de divers services et plusieurs magistrats, notamment à l'occasion de la présentation des propositions du Conseil administratif. Le manque de place et l'aération insuffisante de la salle 2 sont particulièrement éprouvants, tant pour les commissaires que pour les personnes auditionnées, d'autant plus que les séances s'avèrent la plupart du temps fort longues en raison d'un ordre du jour chargé.

Dernièrement encore, faute de place, nous n'avons pas pu recevoir les dix personnes qui devaient être entendues ensemble au sujet de la proposition PR-623 sur divers travaux liés à la nouvelle ligne de tram Cornavin-Onex-Bernex, et c'est seulement grâce à l'amabilité de la commission des finances que nous avons pu disposer de sa salle pour procéder à ces auditions. En conclusion, ayant entendu dire que nous pourrions réintégrer notre salle habituelle – dont l'usage actuel semble fort limité – je demande à partir de quelle date ce sera possible.

*(La présidence est momentanément assurée par M<sup>me</sup> Vera Figurek, vice-présidente.)*

**La présidente.** Je rappelle aux personnes souhaitant poser une question orale que le temps de parole qui leur est dévolu est de deux minutes.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Madame de Coulon, la commission des travaux ne pourra pas réintégrer la salle A. Je précise d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une décision de la seule M<sup>me</sup> Salerno, ni d'une lubie de la magistrate... Telle est la volonté du Conseil administratif, et elle se fonde sur deux arguments.

Premièrement, les services de mon département étaient exagérément à l'étroit, et certaines salles de réunion – notamment dans le cas de la Gérance immobilière municipale (GIM) – ont dû être transformées en bureaux. Or la salle A, que vous trouvez fort peu occupée, Madame de Coulon, est la seule de tout le bâtiment du 5, rue de l'Hôtel-de-Ville où l'ensemble des personnes qui y travaillent peuvent se réunir – hormis une salle destinée à la direction du département. Vous voyez donc qu'elle est très largement occupée!

D'autre part, les travaux qui devraient avoir lieu dans cette salle n'ayant pas encore commencé, elle est en mauvais état et elle garde son aspect décati. Cela pouvait convenir à une commission de quinze membres, mais pas quand trente ou trente-cinq personnes de la GIM doivent s'y réunir. Je le répète: le département des finances et du logement avait besoin de place.

Deuxièmement, trois commissions – celle des pétitions, celle de l'aménagement et de l'environnement et celle des travaux – se réunissaient chaque semaine dans la salle A; or il se trouve que cette dernière donne accès aux étages de bureaux où tous les dossiers de la GIM sont actuellement stockés dans les couloirs, faute de place. Je ne mets pas en cause le respect de la confidentialité chez les commissaires, mais je rappelle – comme vous l'avez fait vous-même, Madame de Coulon – qu'ils reçoivent souvent de nombreuses personnes auditionnées lors de séances avec relevée, ce qui ajoute au nombre des gens admis sur les lieux les traiteurs venus apporter le repas. J'espère que vous comprendrez le danger potentiel en termes de confidentialité! La comptabilité générale concernant le budget municipal et tous les dossiers des locataires de la GIM étant accessibles par la salle A, le Conseil administratif incorpore a jugé qu'il était plus opportun que les commissions se réunissent ailleurs.

On me dit que la salle 2 du 4, rue de l'Hôtel-de-Ville ne convient pas; le Conseil administratif ne souhaite pas faire travailler les commissions dans de mauvaises conditions. A l'époque, le directeur général de l'administration municipale, M. Moret, avait fait d'autres propositions, et M<sup>me</sup> Cabussat avait travaillé avec diligence sur ce dossier. Madame de Coulon, je transmettrai donc volontiers votre message au directeur général, que je verrai demain en séance du Conseil administratif.

**M<sup>me</sup> Sophie Kuster** (UDC). Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Salerno, conseillère administrative chargée des finances. Selon la presse, les déboires de UBS (Union de banques suisses) diminueront les recettes de la Ville de Zurich de 264 millions de francs. Je demande donc de combien baisseront les recettes de la Ville de Genève en raison de la crise financière mondiale qui nous secoue depuis la semaine dernière. Evidemment, j'aimerais aussi savoir de combien augmentera la dette municipale! Le Conseil administratif a-t-il déjà des estimations chiffrées à ce sujet? Sinon, quand en aura-t-il?

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** En fait, Madame Kuster, votre question est double. Il y a tout d'abord la question de la taxe professionnelle; sur ce plan, la Ville de Zurich est particulièrement touchée, puisqu'elle accueille le siège de UBS. Ce n'est pas le cas de la Ville de Genève, puisque le siège de cette banque est situé sur le territoire de la commune de Carouge, à la rue des Noirettes; d'ailleurs, UBS veut s'y recentrer, et il est prévu de mettre un centre commercial dans le bâtiment qu'elle occupe actuellement à la rue de la Confédération.

A ce jour, il est impossible au Conseil administratif de vous parler des répercussions de la crise financière sur la taxe professionnelle, d'une part car il y a un décalage de deux ans en raison du système *praenumerando* bisannuel, d'autre part car nous ne savons pas quels commerces remplaceront UBS à la rue de la Confédération et combien ils rapporteront en termes de taxe professionnelle. Voilà le seul élément de réponse que je puisse donner à la première partie de votre question.

La deuxième partie est plus générale, puisqu'il s'agit de savoir quel impact aura la crise des marchés financiers sur les recettes des personnes morales et des personnes physiques en ce qui concerne la Ville de Genève. Là aussi, il est très difficile de répondre. Il est clair qu'il y aura un impact et qu'il interviendra plus rapidement que nous ne le pensions, puisque nous croyions que le premier trimestre de l'année 2009 ne serait pas touché par la crise, alors que ce sera vraisemblablement le cas. D'ailleurs, le Conseil administratif, sur ma proposition, a remis au mois d'octobre les derniers arbitrages qu'il était censé faire la semaine dernière en matière de correctifs des estimations fiscales – plus tard, ce serait impossible, car les propositions y afférentes doivent être soumises à la commission des finances assez tôt pour qu'elle puisse y travailler et que le Conseil municipal soit à même de voter le budget 2009 le 6 décembre prochain. Nous avons donc essayé de retarder le plus possible les arbitrages du Conseil administratif, car il est aujourd'hui très difficile de dire exactement – ou, du moins, avec une certaine sérénité – sur quel scénario nous pouvons tabler.



Les jours passent, et je deviens de plus en plus pessimiste en ce qui concerne la crise des marchés financiers. A mon avis, la Ville doit faire preuve d'une très grande prudence.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Ma question s'adresse à Manuel Tornare, qui est malheureusement absent; je la pose donc au vice-président et même à l'ensemble du Conseil administratif. La semaine dernière, j'ai été amenée à répondre, au nom du groupe libéral, à la question d'un journaliste qui demandait ce que nous pensions d'un certain projet de carte de vœux du Conseil d'Etat pour 2009, année qui, comme on le sait, sera marquée par le 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean Calvin. Cette carte de vœux représente des danseurs en ombres chinoises au pied du Mur des réformateurs.

Nous sommes évidemment tout à fait favorables à ce que cet anniversaire soit pris en compte sur une carte de vœux. On peut ou non aimer les ombres chinoises et la danse, mais quand on connaît l'histoire genevoise et que l'on sait avec quelle énergie le réformateur Calvin a combattu les arts de la scène – à tort ou à raison – on est en droit de trouver le mélange des genres particulièrement maladroit et peu rassembleur pour les Genevois. J'ai lu les réactions des internautes à ce projet de carte de vœux, et ils n'ont pas fait une seule remarque positive!

Je pose donc au Conseil administratif la question suivante: la Ville de Genève a-t-elle l'intention de suivre l'exemple du Conseil d'Etat? Que compte-t-elle faire à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de Jean Calvin? Se souciera-t-elle de trouver une manière de célébrer dignement la mémoire de celui auquel nous devons l'ouverture d'esprit de notre cité, l'accueil des étrangers, la création du Collège de Genève, de l'Université et de l'Hospice général?

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Madame la conseillère municipale, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, cette carte de vœux relève de l'initiative du maire, c'est-à-dire de M. Manuel Tornare, qui doit nous soumettre un projet que nous lui avons d'ailleurs récemment demandé. Pour ne pas déroger à la règle, Madame Kraft-Babel, je vous propose de reposer votre question quand M. Tornare aura décidé quel projet il entend soumettre au Conseil administratif. Je vous rappelle que les magistrats l'adopteront tous ensemble, car ils sont aussi partie prenante et ont la possibilité de distribuer cette carte de vœux à qui bon leur semble. C'est la seule réponse que je puisse vous donner ce soir.

**M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve).** Ma question s'adresse à M. Pagani. Je souhaiterais savoir quelle est la suite donnée à la motion M-766, acceptée par le Conseil municipal en mars 2008 et intitulée «Politique de stationnement en ville

de Genève: assez de mots, des actes!». En quelques mots, elle demandait un état des lieux des places de parking actuelles – privées et autres – et la prise de mesures adéquates en collaboration avec la Fondation des parkings et l'Office cantonal de la mobilité.

J'aimerais savoir ce qu'il en est, d'autant plus qu'un certain nombre de propositions du Conseil administratif font état de places de stationnement à supprimer ou à rajouter. Il semble extrêmement utile au groupe des Verts d'avoir connaissance de cet état des lieux avant de poursuivre dans la direction demandée par l'exécutif en la matière.

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'interviens juste pour dire que nous n'avons pas attendu la motion M-766 pour aborder le problème du nombre de places de stationnement en ville. Ma collègue Sandrine Salerno et moi-même avons mandaté un bureau d'études qui nous a rendu il y a quelques jours un rapport très intéressant. Des options politiques devront être choisies par rapport à l'ensemble des places de parking mises à disposition par notre collectivité publique sur le territoire municipal, en surface comme en sous-sol. Nous vous en reparlerons dans les semaines ou les mois à venir car, comme vous, nous sommes extrêmement préoccupés par cette situation.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Greuccio (S).** Ma question s'adresse à M. Pagani. Le 22 août 2006, le Conseil municipal a adopté un plan localisé de quartier au chemin Edouard-Tavan, où est située la Cité universitaire. Ce projet avait donné lieu à une étude importante au sein de la commission de l'aménagement et de l'environnement, et les services municipaux y avaient également beaucoup travaillé, notamment lors de négociations avec les habitants du quartier. Finalement, le 24 avril 2007, ce processus a abouti à une autorisation de construire trois immeubles de logements pour étudiants.

Or, si nous pouvons nous féliciter du travail rapide et efficace du Conseil municipal, force est de constater que, malgré la crise du logement – notamment pour les personnes en formation – il n'existe à ce jour aucun projet de construction à la Cité universitaire. Nous aimerions savoir ce que le Conseil administratif entend entreprendre pour que ce projet avance, étant donné la diligence dont nous avons nous-mêmes fait preuve pour en mener l'étude, et cela d'autant plus que ces autorisations de construire sont en force.

**La présidente.** M. Pagani vous répondra demain, Madame la conseillère municipale.

**M. Christophe Buemi (S).** Ma question s'adresse au magistrat en charge du dossier d'Artamis. En visitant le site, j'ai constaté qu'une grande quantité de déchets encombrants – cannettes de bière en aluminium, bouteilles de bière en verre, par exemple... – jonchaient le sol et les hangars abandonnés. Je me suis demandé si le ramassage des déchets qui n'ont pas été mis par les locataires de l'endroit dans les bennes prévues à cet effet devait incomber à une entreprise spécialisée, ou plutôt aux résidents d'Artamis. A voir tout cela, il me semble que nous sommes plutôt mal partis pour implanter un écoquartier à cet endroit!

Ma question est donc la suivante: le Conseil administratif appliquera-t-il le principe du pollueur-payeur envers les responsables de cette situation? Par égard pour le contribuable, quelles mesures prendra-t-il pour réduire la facture du ramassage des déchets à Artamis?

**M. Pierre Maudet, conseiller administratif.** Dans le cas d'espèce, nous aimerions bien appliquer le principe du pollueur-payeur! Mais il se trouve que ce n'est pas possible! Quand une quantité importante de déchets est déversée sur le domaine public et même parfois empêche le passage de camions de pompiers ou autres véhicules d'urgence dans le secteur, la Voirie est obligée d'enlever ces déchets. Soit elle le fait elle-même, soit – plus souvent – elle mandate une entreprise privée et la facture est envoyée au collectif d'Artamis, ce qui signifie qu'elle n'est jamais payée.

Mesdames et Messieurs, vous aurez l'occasion au début de l'année 2009 de constater dans les comptes 2008 les montants importants que représente l'évacuation des déchets très nombreux et en tout genre générés par le site d'Artamis. Mais je reviens à votre question, Monsieur Buemi, concernant leur évacuation finale. Le site en question ne devrait plus générer beaucoup de déchets, vu la forte réduction – pour ne pas dire la suppression – des activités qui s'y déroulent. Une entreprise sera mandatée pour en débarrasser les lieux, car il n'y a pas de raison que la Voirie intervienne et que le contribuable en fasse les frais. A ma connaissance, cela se fera selon des principes respectueux du développement durable: tri et récupération des déchets, évacuation de la ferraille d'une part et du bois de l'autre, ainsi que des cannettes de bière. Cette opération aura lieu dans le cadre de la dépollution globale d'Artamis et notamment de sa première étape, celle du nettoyage de surface, qui sera confiée par mandat à une entreprise privée.

**M. Alexis Barbey (L).** Ma question s'adresse à M<sup>m</sup>c Salerno et à M. Maudet. Elle concerne le Clos Voltaire. Le 21 mai 2008, le Conseil municipal votait la motion M-687 intitulée «Occupation du Clos Voltaire: la Ville de Genève ne doit pas boire le calice jusqu'à la lie». Depuis lors et jusqu'à très récemment, j'ai

reçu de nombreux témoignages de personnes qui habitent ou travaillent dans les environs – non pas au Clos Voltaire lui-même, mais tout près – et qui ont plusieurs raisons de se plaindre: concert de tam-tam qui aurait eu lieu pendant toute la journée un dimanche, saleté des pelouses autour du bâtiment et même dans le parc Voltaire... D'ailleurs, la situation est telle que le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) ne parvient plus à assurer un nettoyage devenu trop important. Enfin – et c'est le plus grave – il faut dénoncer le trafic de drogue continu et évident à l'intérieur de ce parc.

Ma question est donc triple: que peut faire la Ville, directement ou indirectement, pour bloquer la salle polyvalente du Clos Voltaire, dont le public est assez mal contrôlé et est probablement à l'origine d'une partie des déprédations que je viens de mentionner? Peut-elle intervenir auprès de la Ciguë, pour lui demander à nouveau de surveiller de plus près les occupants du Clos Voltaire? Et enfin, peut-elle intervenir auprès de la police cantonale pour lui demander d'intensifier ses contrôles dans cette zone?

**M. Pierre Maudet, conseiller administratif.** Il s'agit d'une question à tiroirs qui nous préoccupe aussi, vu la situation dans ce secteur du quartier des Délices. Pour résumer, il y a la question de la sécurité cantonale et du trafic de drogue – j'y répondrai dans un instant – la question de l'avancement des travaux qui incombe à mon collègue Pagni – on ne peut pas la détacher complètement de la situation des lieux – et la question des rapports entre la Ville et la Ciguë ou, à tout le moins, les locataires même ponctuels de la salle polyvalente. Je pense que M<sup>me</sup> Salerno, qui a demandé la parole, répondra sur ce dernier point.

En ce qui concerne la sécurité cantonale, Monsieur Barbey, vous avez raison de dire que l'abcès de fixation porte sur le trafic de drogue, dont nous avons constaté la recrudescence ces derniers mois, et surtout en été. Cela m'a donc amené à interpellé à plusieurs reprises le magistrat cantonal en charge de la police. Pas plus tard que la semaine passée, je lui ai envoyé une lettre dont je tiens copie à la disposition des conseillers municipaux, laquelle explique par le menu les nuisances générées par ce trafic non seulement en termes de salubrité, mais également en matière de nuisances sonores qui deviennent – je le confirme – de moins en moins vivables pour les habitants des environs.

J'espère recevoir du conseiller d'Etat une réponse étayée sur la base d'une intervention de la Task Force Droque, c'est-à-dire du groupe de la police cantonale en charge des questions de *deal*. Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, les agents de sécurité municipaux n'ont pas la compétence requise pour intervenir sur ce plan – ce que je déplore, au demeurant, car ces problèmes pourrissent vraiment la vie des gens du quartier. Voilà ce que je peux garantir pour le moment. Au début du mois de novembre, je devrais normalement avoir un contact

de vive voix avec Laurent Moutinot; j'ai l'intention, à cette occasion, de souligner le fait que nous ne pouvons pas nous satisfaire de penser que nous contrôlons les dealers parce que nous savons à quel endroit ils se concentrent. Telle n'est évidemment pas la politique que nous souhaitons suivre!

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Je répondrai à votre question, Monsieur Barbey, en ce qui concerne les liens que nous avons avec la Ciguë. Nous avons pris acte de la motion M-687 votée par le plénum. Le 20 août 2008, le directeur du département des finances et du logement, M. Philippe Aegerter, a rencontré le responsable de la Ciguë, M. Käser, afin d'évoquer les différentes problématiques concernant le Clos Voltaire. Mais vous l'avez dit: la question est assez complexe, car il ne s'agit pas seulement de l'utilisation du bâtiment lui-même, mais également des nuisances sonores et du trafic de drogue dans le parc public attenant. Nos contacts avec la Ciguë sont désormais fréquents, afin de tenter de maîtriser les nuisances susceptibles d'être occasionnées par les locataires du Clos Voltaire.

La difficulté est qu'il s'avère difficile de savoir qui est à l'origine des nuisances sonores: les habitants de cet espace d'habitation voté par le Conseil municipal, ou les utilisateurs de la salle polyvalente mise à la disposition de certaines associations de quartier? La GIM reçoit des plaintes à cet égard, mais il n'est pas évident de savoir qui fait du bruit. Parfois, la salle en question n'est pas bien fermée et des gens s'y introduisent...

Tout cela est donc assez compliqué. Le Conseil municipal a choisi d'attribuer les lieux à deux types d'occupation très différents – logement et lieu récréatif de réunion, selon la demande du quartier – ce qui est difficile à gérer sur le plan pratique. Mais enfin, nous essayons de nous y employer... En tout cas, ce que je peux dire, c'est que le directeur du département a un dialogue fructueux, qui suivra son cours, avec le responsable de la Ciguë.

**M. Grégoire Carasso (S).** Ma question s'adresse à la magistrate Salerno. Le 3 octobre dernier, les Chambres fédérales ont révisé la loi sur le service civil, dont la modification essentielle concerne la procédure d'admission. Cette dernière se trouve ainsi significativement simplifiée, la preuve par l'acte remplaçant la procédure actuelle de demande motivée puis d'audition. Selon toute vraisemblance, le délai référendaire n'étant pas encore écoulé, cette loi modifiée entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2009. Nous pouvons donc nous attendre à une forte augmentation du nombre de civilistes cherchant, pour remplir leurs obligations fédérales, des places ici et là auprès des différents employeurs – collectivités publiques, entreprises ou associations – offrant des cahiers des charges susceptibles d'être d'intérêt public ou reconnus comme tels.

Ma question est la suivante: sachant que cela représente une perspective de ressources humaines intéressantes, bon marché et souvent très qualifiées, j'aimerais savoir si la Ville de Genève entend mettre sur pied, d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2009, des mesures qui lui permettront de faire office d'appel d'air dans ce processus, au lieu de rester à la traîne.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** La réponse est oui, mais il faut savoir que la Ville de Genève a déjà largement recours à des civilistes. D'ailleurs, le bilan social 2007 comportera les chiffres relatifs à cette catégorie de collaborateurs de la Ville de Genève. Le Conseil administratif a même voté tout récemment un dépassement sur la ligne budgétaire des civilistes, en raison des très nombreuses demandes qui lui sont adressées et de leur adéquation avec l'offre des services municipaux en la matière. Il est donc bien évident que nous nous pencherons avec intérêt sur l'élargissement prochain de ce potentiel de recrutement.

**La présidente.** Nous passons au vote de la motion d'ordre demandant de traiter ce soir le projet d'arrêté nouveau PA-87 de M. Thierry Piguet, M<sup>me</sup> Vera Figuerk, M. Jean-Marc Froidevaux, M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung, MM. Alain de Kalbermatten, Roland Crot et Rémy Burri, intitulé «Représentants du Conseil municipal à la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement: modification du règlement du Conseil municipal».

**M. Jean-Marc Froidevaux (L).** L'urgence du projet d'arrêté PA-87 est tout simplement motivée par le fait qu'il y a lieu de combler une lacune du règlement du Conseil municipal. Celui-ci ne prévoit pas que nous élisions des représentants à la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement, or il se trouve qu'au sein de ladite commission le Conseil municipal est représenté par deux de ses membres. Il convient donc qu'ils soient élus d'une manière en tous points irréprochable. Par conséquent, nous proposons – à la condition que l'urgence soit acceptée – de modifier ce soir notre règlement dans ce sens, afin d'avoir le plaisir de désigner nos deux représentants lors de la session plénière du mois de novembre.

*(La présidence est reprise par M. Thierry Piguet, président.)*

**M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve).** Excusez-moi, Monsieur le président, mais j'interviens au sujet du point précédent de notre ordre du jour, à savoir les ques-

tions orales. Le bureau du Conseil municipal avait décidé de donner la parole à toutes les personnes qui souhaitaient en poser une, pour autant qu'elles ne soient pas trop nombreuses. Or une décision contraire vient d'être prise sans consulter les membres du bureau, dont je fais partie. J'aimerais donc que nous finissions les questions orales.

**M<sup>me</sup> Vera Figurek** (AGT). Madame Moratti Jung, en tant que vice-présidente du Conseil municipal, c'est moi qui en assurais la présidence au moment où cette décision a été prise. Un seul membre du bureau – son deuxième vice-président – étant alors à sa place à mes côtés, je n'ai pas pu consulter les autres. En outre, dix personnes avaient encore demandé la parole pour poser une question orale et, si nous comptons le temps de réponse du Conseil administratif, je pense que cela aurait duré trop longtemps. Nous devons encore passer aux interpellations après avoir traité les trois motions d'ordre qui ont été déposées. Nous continuons donc avec les urgences.

*M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung.* Je demande que cette procédure soit mise au vote!

**Le président.** Madame Moratti Jung, il s'agit d'une décision du bureau du Conseil municipal. S'il est possible de donner la parole à toutes les personnes qui l'ont demandée pour poser une question orale, nous le faisons, mais sans trop dépasser le temps imparti, à savoir une demi-heure. Or nous avons commencé il y a quarante minutes, et il y a encore une dizaine de questions à traiter! C'est trop! Si nous avons le temps, nous terminons les questions, mais la décision de poursuivre ou d'interrompre les questions orales est prise au cas par cas. Voilà ce qui a été décidé au bureau du Conseil municipal!

*M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung.* C'est bien pour cela que chaque groupe a un représentant au bureau. Or, pour poser une question, je dois être à ma place dans la salle et non au bureau! Mais je le répète, si chaque parti a des représentants au bureau, c'est pour que tous soient consultés en cas de décision à prendre. Dans le cas présent, cela n'a pas été fait. C'est pour cette raison que j'aimerais que le Conseil municipal vote la possibilité de continuer les questions orales ce soir. S'il dit non, on arrête; s'il dit oui, on continue...

**Le président.** Madame la conseillère municipale, il y a un règlement et je l'applique! Il stipule que le temps consacré aux questions orales est de trente minutes, et nous l'avons même dépassé ce soir.

Je passe maintenant au point suivant et je mets aux voix la motion d'ordre demandant de traiter en urgence le projet d'arrêté nouveau PA-87, concernant la Commission consultative des espaces verts.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité (54 oui).**

**Le président.** Nous débattons du projet d'arrêté PA-87 tout à l'heure. Nous passons à la deuxième motion d'ordre déposée ce soir. Elle émane du groupe A gauche toute! et demande de traiter en urgence la motion M-799 de M<sup>me</sup> Vera Figurek et M. Christian Zaugg, qui figure à notre ordre du jour et est intitulée «Pour répondre aux inquiétudes laissées sans suite des collaboratrices et collaborateurs du Musée d'art et d'histoire, un audit est demandé!»

**M<sup>me</sup> Vera Figurek (AGT).** Nous demandons l'urgence sur ce point, car la commission du personnel de la Bibliothèque de Genève et du Musée d'art et d'histoire avait souhaité la réalisation de cet audit au mois de mars 2008 déjà. Il s'agit donc de répondre à sa demande. Mais nous avons une seconde raison de déposer notre motion d'ordre. Je crois savoir que M. le magistrat Mugny serait d'accord qu'un audit soit effectué au Musée d'art et d'histoire, afin de faire le point de la situation sur l'organisation et les éventuels besoins de cette institution.

Si l'urgence est acceptée, nous proposons de renvoyer la motion M-799 en commission afin qu'elle y soit traitée assez rapidement et que l'audit puisse commencer. De la sorte, si d'éventuels besoins sont identifiés, nous pourrions en débattre au Conseil municipal. S'il s'agit de postes supplémentaires, ils devront être inscrits au budget 2010. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette urgence.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à mon sens, cette demande d'A gauche toute! est de nature assez démagogique, car elle permet d'évoquer le personnel sans même prendre en compte ce qui se passe actuellement au Musée d'art et d'histoire. Or ce musée a une nouvelle direction, il est en train de se reconstituer et de planifier convenablement son avenir.

Si A gauche toute! entend mettre en permanence sous pression le département de la culture en évoquant les souhaits de la commission du personnel, j'aimerais le savoir! Ses représentants ont plusieurs fois été auditionnés à la commission des arts et de la culture à la demande de ce groupe, lors d'affaires précédentes, et je



suis chaque fois resté pantois devant leurs doléances qui, d'ailleurs, n'étaient pas forcément partagées par tout le personnel des institutions concernées.

Je ne pense donc pas que l'urgence de la motion M-799 se justifie, et je regretterais que le Conseil municipal suive A gauche toute! dans ce dossier. Selon moi, il n'y a pas d'urgence, le département de la culture ne doit pas sans arrêt faire des audits, et il vaudrait mieux qu'il nous en propose au moment le plus adéquat. Mais ce n'est vraiment pas le cas, aujourd'hui! Telle est la raison pour laquelle nous refuserons cette urgence.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio** (S). Le groupe socialiste, quant à lui, acceptera très clairement cette urgence, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, la motion M-799 reprend les interrogations émises à plusieurs reprises par notre collègue Isabelle Brunier, lors de ses questions ou interpellations sur le personnel du Musée d'art et d'histoire. Ensuite, il s'agit d'éclaircir la situation telle que la vit la commission du personnel de cette institution.

Je réponds maintenant au préopinant démocrate-chrétien. Il apparaît peut-être, lors des auditions des représentants de cette commission à la commission des arts et de la culture, que la situation actuelle du Musée d'art et d'histoire ne provoque plus aucune souffrance, mais il ne s'agit pas ici de mettre le bâton dans la fourmilière! Nous voulons entendre nos interlocuteurs et décider sereinement si un audit se justifie encore au Musée d'art et d'histoire. Il vaut mieux prendre toutes les précautions pour éviter que cette question ne soit instrumentalisée. Je pense que le Conseil municipal doit prendre ses responsabilités, examiner en toute objectivité le bien-fondé des demandes du personnel et lui donner dans son ensemble de bonnes conditions de travail.

Nous acceptons donc l'urgence de la motion M-799, en sachant que la commission des arts et de la culture étudiera avec attention l'opportunité de réaliser un audit au Musée d'art et d'histoire.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (L). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, nous refuserons l'urgence pour trois raisons. Après l'expérience du Grand Théâtre, nous sommes un peu surpris qu'une telle demande nous soit faite aujourd'hui dans ce contexte, quelles que soient les difficultés qui peuvent toucher le personnel du Musée d'art et d'histoire. Nous ne les nions pas du tout et nous ne remettons pas en cause les invites de la motion M-799, car il y a certainement un malaise dans cette institution. Mais il s'agit d'un phénomène beaucoup plus large, c'est pourquoi nous n'entrerons pas en matière sur ce dossier de manière urgente.

Le cahier des charges des employés d'une institution culturelle pose toujours de gros problèmes, lorsque leur statut est celui de fonctionnaires, comme c'est le cas aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire. Il y aurait un vrai travail à accomplir pour que le cahier des charges des employés des institutions culturelles soit adapté au travail, à la souplesse et à toutes les conditions spéciales que nous leur demandons.

Je passe à notre deuxième raison de refuser l'urgence. Dans le cas particulier dudit musée, nous avons de la peine à comprendre que la commission du personnel ne puisse pas fonctionner de manière satisfaisante pour détecter le malaise et qu'il faille donc s'adresser au politique – c'est-à-dire à M. Mugny ou au Conseil municipal. Que je sache, nous ne sommes pas les responsables des ressources humaines et nous n'en avons pas les compétences. On pouvait comprendre l'intervention du politique dans le cas du Grand Théâtre, où il n'existait pas de commission du personnel unique, où les employés avaient des statuts divers et ne savaient pas à qui s'adresser. Mais il n'en va pas de même au Musée d'art et d'histoire...

**Le président.** Madame Kraft-Babel, exprimez-vous uniquement sur l'urgence! Normalement, chaque groupe n'a qu'une minute pour donner sa position sur l'urgence.

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* Monsieur le président, il faut bien que j'explique pourquoi nous n'entrons pas en matière sur cette urgence, justement! Excusez-moi d'avoir dépassé le temps imparti. Notre troisième argument est qu'un audit n'est peut-être pas, expérience faite, le meilleur remède au mal, quel qu'il soit. Nous refuserons donc l'urgence, mais nous traiterons volontiers de cette motion plus tard, en suivant normalement notre ordre du jour.

**Le président.** Je rappelle que chaque groupe a une minute pour s'exprimer au sujet de l'urgence. J'aimerais donc que leurs représentants respectifs restent brefs.

**M. Pascal Rubeli** (UDC). Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous ne voterons pas non plus l'urgence sur la motion M-799. Nous sommes convaincus que la direction du département de la culture sait de quoi il en retourne au Musée d'art et d'histoire, aujourd'hui, comme cela a été le cas précédemment à la Bibliothèque de Genève. La situation nous paraît correcte, elle est en train d'évoluer et les améliorations nécessaires sont réalisées. S'il reste des problèmes

à régler et des points précis à analyser, ils ne nécessitent cependant pas l'urgence et peuvent être abordés selon le cours normal de nos débats. Je le répète, actuellement, la situation est sous contrôle au Musée d'art et d'histoire et nous ne voterons donc pas cette urgence.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve).** Le groupe des Verts acceptera l'urgence de la motion M-799, pour la simple et bonne raison que cette dernière a été déposée il y a plusieurs mois, et que le groupe A gauche toute! avait alors accepté de différer sa demande en attendant que la nouvelle direction du Musée d'art et d'histoire soit mise en place. Aujourd'hui, c'est chose faite, il est donc temps de réaliser cet audit.

**M. Guy Dossan (R).** Le groupe radical refusera cette urgence, car elle reviendrait à s'ingérer dans la gestion de ce genre de problématiques par le Conseil administratif. Pour l'instant, nous ne pensons pas qu'il y ait au Musée d'art et d'histoire un malaise justifiant l'urgence d'un audit. Nous en discuterons normalement lorsque nous en serons arrivés à ce point de notre ordre du jour. D'ailleurs, si c'est vraiment urgent, nous ne comprenons pas pourquoi A gauche toute! demande le renvoi de la motion M-799 à la commission des arts et de la culture, où son étude durerait trois ou quatre mois! Pour ces raisons, je le répète, le groupe radical refusera l'urgence.

*Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 36 non contre 33 oui.*

**Le président.** L'urgence est donc refusée. La motion M-799 reste à sa place dans notre ordre du jour.

**M. Patrice Mugny, conseiller administratif.** J'ai une information importante à donner au Conseil municipal, qui vient de refuser l'urgence de la motion M-799 sans forcément comprendre pourquoi le parti du magistrat y était favorable. Quand A gauche toute! a demandé cet audit au Musée d'art et d'histoire, c'était au mois de février 2008, si j'ai bonne mémoire. J'avais dit que plusieurs personnes venaient de commencer à travailler à la direction de cette institution, après qu'elle eut traversé une grave crise, et qu'il était un peu prématuré de réaliser un audit à ce moment-là. En effet, cela revenait à tirer sur ces personnes alors qu'elles tentaient d'améliorer la situation. A gauche toute! m'a alors entendu et a accepté le report de l'urgence.

Aujourd'hui, ce groupe m'a demandé s'il était possible de la remettre au vote, car cet audit dans deux ou trois ans n'aurait peut-être pas de sens. Je me suis enquis de la situation au sein du Musée d'art et d'histoire, et je pense qu'un audit permettrait de mieux comprendre ce qu'il en était avant la mise en place de la nouvelle direction, ainsi que le chemin parcouru depuis et celui qui reste à parcourir, cela dans une ambiance qui n'est plus aussi tendue qu'il y a quelques mois, au moment où nous sortions de la crise. C'est pourquoi je pense qu'un tel audit se justifie.

Pour éviter une frustration à ceux qui ont souhaité l'urgence de la motion M-799 et une attente inutile – à mon sens, il n'est plus temps d'attendre – j'annonce que, de toute manière, le département de la culture souhaitait la réalisation d'un audit sur ses fonds propres au Musée d'art et d'histoire. Cela entraînera peut-être un léger dépassement aux comptes, car le coût de l'opération risque d'être un peu plus élevé que les fonds dont nous disposons encore, mais nous n'atteindrons jamais le prix de l'audit du Grand Théâtre. Pour vous donner un ordre de grandeur, Mesdames et Messieurs, celui que nous entendons réaliser au Musée d'art et d'histoire coûterait entre 50 000 et 100 000 francs, dépense que nous pourrions à peu près absorber moyennant un petit dépassement aux comptes – et non pas au budget, évidemment, puisque cette initiative n'aura pas été débattue dans ce plénum.

Pour ma part, je trouverais dommage d'attendre le débat sur la motion M-799, qui n'aura peut-être lieu que dans plusieurs mois, alors que cet audit peut réellement s'avérer fructueux aujourd'hui, aussi bien pour l'institution concernée que pour le département de la culture et la Ville de Genève en général. Nous ne sommes plus dans un rapport conflictuel, et il s'agirait plutôt de nous mettre à l'écoute de la réalité de ce musée. Je proposerai donc prochainement cet audit au Conseil administratif; s'il le refuse, je serai bien évidemment ennuyé, mais je ne pense pas qu'il adoptera une telle position envers une démarche qui a du sens en ce moment.

Cependant, je remercie les préopinants qui, en toute bonne foi et dans une bonne intention, ont souhaité reporter la réalisation de cet audit pour laisser le Conseil administratif travailler. Je leur sais gré de nous avoir ainsi manifesté leur soutien.

**Le président.** Nous passons à la troisième motion d'ordre déposée tout à l'heure. Elle demande d'ajouter à notre ordre du jour et de traiter en urgence l'interpellation I-178 de M<sup>me</sup> Christiane Olivier, intitulée «Pour le respect des décisions du Conseil municipal».

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S).** Le 24 juin dernier, le Conseil municipal a voté la motion M-724 intitulée «Pour que le projet BAC ne soit pas un champ de ruines

sur l'art contemporain». Il s'agissait, plus précisément, de prendre une décision concernant l'avenir du Centre pour l'image contemporaine (CIC), l'un des pôles artistiques de la Fondation de Saint-Gervais Genève. Or il semblerait que notre décision soit complètement remise en cause par ladite fondation, qui continue à vouloir transférer ses activités vers une autre association.

L'urgence de mon interpellation vient du fait que nous sommes en pleine étude du budget 2009 et que, si la fondation persistait dans son idée, nous devrions revoir le montant de la subvention que nous lui accordons afin d'avoir un budget correct sur le plan comptable. Pour ces raisons, Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir accepter l'urgence de cette interpellation. Si tel est le cas, Monsieur le président, je vous demande de pouvoir la développer demain à la séance plénière de 20 h 30. En effet, je viens d'obtenir cet après-midi même des informations que je voudrais vérifier avant d'intervenir.

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). Je défends l'urgence que M<sup>me</sup> Olivier vient de nous demander. En effet, il est important que nous recevions des réponses à nos interrogations au sujet du CIC, et surtout que nous sachions quelle est la validité du travail et des décisions de ce plénum. Dans le cas présent, il semble que, malgré notre vote du mois de juin dernier, la Fondation de Saint-Gervais Genève continue à aller de l'avant dans un projet de fusion que nous avons refusé. Nous devons avoir des explications là-dessus rapidement. Je soutiens donc avec ferveur l'urgence de l'interpellation de M<sup>me</sup> Olivier, et je demande à cette assemblée d'en faire autant.

**Mise aux voix, la motion d'ordre recueille 26 oui et 26 non (20 abstentions); le président départage les voix en votant oui.**

**Le président.** Vous développerez donc votre interpellation I-178 demain soir à 20 h 30, Madame Olivier.

## **6. Présentation du 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020 (D-39).**

## Table des matières

Présentation générale Finances et 27 <sup>ème</sup> BFQ 2009-2012	3-5	Récapitulation des projets actifs par groupes fonctionnels (graphique et tableau N° 4)	20-21
Outil stratégique de gestion des investissements	4		
Planification des investissements et principales options retenues	5-7	Répartition des projets non planifiés par groupes fonctionnels (graphique N° 5)	23
Conclusion	7		
Lexique des abréviations	8-9		
<b>Graphiques et tableaux</b>			
Introduction	11	<b>Listes détaillées</b>	
Planification des dépenses totales d'investissement (graphique N° 1)	12	Présentation des listes	24
Planification des dépenses et recettes totales d'investissement (tableau N° 1)	13	Potentiel de crédits de réalisation dont le dépôt pourrait intervenir en 2009	25-28
Récapitulation des investissements totaux par groupes et sous-groupes fonctionnels (graphique et tableau N° 2)	14-17	Liste des crédits votés par le Conseil municipal	29-47
Récapitulation des crédits d'investissement votés et déposés par groupes fonctionnels (graphique et tableau N° 3)	18-19	Liste des crédits déposés au Conseil municipal	49-54
		Liste des projets actifs figurant au plan financier	55-91
		Liste des projets non planifiés (non compris dans les calculs du plan financier)	93-106

## Présentation générale

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Selon les dispositions prévues par l'article 37, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes<sup>1</sup> (B 6.05.01), le Conseil administratif vous présente le 4<sup>ème</sup> plan financier d'investissement de la Ville de Genève (abrégé ci-après PF), couvrant les années 2009 à 2020.

Il est déposé de manière à pouvoir être étudié en même temps que le projet de budget de fonctionnement pour l'exercice 2009.

S'il reste un plan d'intentions du Conseil administratif en matière de projets d'investissements (sous réserve des crédits déjà engagés), il se veut également un outil de pilotage et de gestion à l'attention des autorités et des services municipaux.

Les tableaux, graphiques et listes détaillées annexés indiquent les projets en cours ou retenus pour l'avenir, répartis par groupe fonctionnel.

Au niveau de la méthode de calcul, les prévisions pour les années 2009 à 2020 ont été établies en tenant compte des derniers éléments en terme d'estimation de coûts et de prévision de réalisation dont nous disposons au moment de l'établissement du plan financier.

<sup>1</sup> (B 6.05.01) « Le plan d'investissement doit être établi chaque année et présenté au conseil municipal en même temps que le budget de fonctionnement. Il n'est pas soumis au vote. »

## Finances et 27<sup>ème</sup> BFO 2009 - 2012

Ce plan a été élaboré avec pour objectif principal le respect du budget de fonctionnement quadriennal (ci-après BFO) qui limite le volume des investissements à 95 millions de francs par an pour les quatre prochaines années. Le maintien de cet objectif en matière de dépenses vise notamment une gestion responsable de la charge de la dette, de bonnes conditions d'autofinancement des investissements et, à terme, le désendettement.

Les projections à court terme sont néanmoins légèrement supérieures aux limites du BFO. En effet, en fonction de nombreux paramètres (politiques, legs, administratifs, techniques, etc.) pouvant influencer l'avancement des dossiers, le Conseil administratif admet le principe d'une zone dite d'incertitude. Ce principe se base notamment sur l'analyse du compte des investissements publié dans le rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2007 (p. I-23 & ss.).

Sur la première année du 27<sup>ème</sup> BFO, cet écart est d'environ 9 %, les années suivantes étant ajustées lors de chaque remise à jour du PFI.

Par la mise à jour de ce plan, le Conseil administratif entend, comme l'année dernière et dans la mesure des moyens financiers de la municipalité :

- ✓ tenir compte des obligations de la Ville de Genève, sur le plan légal, comme sur le plan de ses engagements avec d'autres collectivités publiques, notamment avec l'Etat de Genève dans le domaine des transports en commun.
- ✓ confirmer d'une part ses options formulées dans le discours de législature 2007-2011 et, d'autre part, tenir compte des besoins auxquels la Ville de Genève doit faire face pour répondre aux demandes formulées tant par le Conseil municipal que par la population.

## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi) 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

### Outil stratégique de gestion des investissements

Le Plan financier d'investissement permet de planifier, coordonner et assurer le suivi des projets de notre municipalité.

Il assure également la transparence des activités municipales, favorisant ainsi la libre information de l'opinion publique.

La construction d'un tel plan financier est soumise à plusieurs contraintes :

- La première variable prise en considération consiste à limiter, à court terme, les projets d'investissement dans l'enveloppe du BFO. En l'état, l'objectif n'est atteint que pour la première année. Le Conseil administratif fera de nouveaux choix prochainement ; ils seront intégrés au prochain PFI.
- Autre paramètre influençant la planification des dépenses d'investissements, ce PFI prend aussi en compte, dans la mesure du possible, la capacité de gestion technique et administrative des services en charge des différentes opérations. Bien que l'exercice soit difficile, il s'agit en matière de planification et d'organisation d'être le plus proche possible de la réalité (adéquation entre les besoins et les moyens). Signalons à cet égard que le département des constructions et de l'aménagement gère près de 85% des crédits d'investissements de la Ville de Genève.
- De la même manière, en référence aux données statistiques établies sur la base de plusieurs années, la capacité de traitement des différentes propositions de crédit par le Conseil municipal est également une variable retenue. Le Conseil administratif estime ainsi qu'il est raisonnable de déposer

annuellement au Conseil municipal environ 40 demandes de crédits d'investissements<sup>2</sup>.

D'autre part, rappelons l'existence d'une procédure interne à l'administration qui permet aux départements et services d'exprimer leurs besoins et de vérifier les informations les concernant au moyen d'une application informatique.

Ce système d'information, qui intègre les notions de « service bénéficiaire », respectivement de « service gestionnaire » du projet concerné, est depuis 2005 en ligne dans toute l'administration. En fonction des droits octroyés, chaque responsable peut consulter les objets de son département ou service. Bien que ce PFI représente une photographie à un moment donné<sup>3</sup>, cette application est vivante et continuellement mise à jour, notamment en ce qui concerne les décisions hebdomadaires du Conseil administratif et mensuelles du Conseil municipal.

Signalons enfin que cette démarche s'accompagne par le dépôt auprès du Conseil municipal d'une demande de crédit permettant le financement de préétudes et d'études couvrant uniquement les besoins à engager en 2009.

\*\*\*

En 2006, le Conseil administratif a décidé d'améliorer la lisibilité et la présentation du PFI. Ce document offre plusieurs approches allant d'analyses et de vues très générales jusqu'au détail de chaque crédit ou projet.

La première partie de ce document est constituée du présent texte détaillant le processus stratégique du PFI ainsi que les options retenues par le Conseil administratif.

<sup>2</sup> Demandes de crédits déposées :

- 2004 = 40 PR
- 2005 = 33 PR
- 2006 = 32 PR
- 2007 = 32 PR

<sup>3</sup> Dans le cas présent, le 31 août 2008



## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi) 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1673

### Planification des investissements et principales options retenues

Constituée de graphiques et de tableaux, la deuxième partie livre une analyse de la planification des dépenses d'investissement sous différents angles, à savoir :

- ✓ La totalité des dépenses (cumul des crédits votés par le Conseil municipal, déposés par le Conseil administratif ainsi que des projets).
- ✓ La récapitulation des dépenses des crédits votés et déposés. Vision du passé et du présent, elle met en évidence les conséquences des décisions politiques antérieures ainsi que la marge de manœuvre restante pour de nouveaux projets.
- ✓ La récapitulation des dépenses des projets actifs.
- ✓ La répartition des projets non planifiés (non compris dans les calculs et projections financières du PFI). D'une manière générale, il s'agit de projets dont la planification ou le programme restent à définir.

La troisième et dernière partie de ce document offre une vue précise de chaque objet : il s'agit des listes détaillées suivantes :

- ✓ Potentiel de projets de crédits de réalisation dont le dépôt devant le Conseil municipal pourrait intervenir en 2009.
- ✓ Crédits d'investissement votés par le Conseil municipal et dont des dépenses sont encore planifiées pour les années à venir. Ils sont le reflet des ouvertures de crédits décidées antérieurement par le Conseil municipal.
- ✓ Crédits d'investissement déposés par le Conseil administratif, non votés et actuellement à l'étude du Conseil municipal.
- ✓ Projets retenus par le Conseil administratif et que ce dernier envisage de présenter au Conseil municipal.
- ✓ Projets retenus par le Conseil administratif, qui ne font pas encore l'objet d'une planification.

Pour mémoire, les dernières ressources d'investissement de notre municipalité ont été principalement consacrées à :

- ✓ L'aménagement du domaine public (y compris les collecteurs EU/EP), à son entretien et à la modulation de trafic. D'importantes réalisations sont liées aux TPG (route des Acacias et le tram « Cornavin, Meyrin, CERN »). Signalons enfin la rénovation du pont de la Machine.
- ✓ L'entretien et à la rénovation du patrimoine financier (logements essentiellement).
- ✓ L'entretien des bâtiments scolaires.
- ✓ Différentes rénovations dans le domaine des institutions culturelles (dont le Victoria Hall, le Grand Théâtre, le musée Rath et la bibliothèque de Genève).
- ✓ L'aménagement du domaine privé, essentiellement pour le réaménagement de la Plaine de Plainpalais, 2<sup>ème</sup> étape.
- ✓ La rénovation et à la mise en conformité de la patinoire intérieure des Vernets.
- ✓ Au fonctionnement de l'administration municipale, tant sur le plan mobilier qu'immobilier.

## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)

### 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

Pour cette législature 2007-2011, le Conseil administratif a défini ses priorités qui, dans le présent plan, sont pratiquement identiques à celles du 3<sup>ème</sup> PFI 2008-2019. Partant de la marge de manœuvre laissée par les crédits déjà votés ou déposés, l'analyse de la répartition des projets actifs, par groupes fonctionnels, (graphique et tableau N°4) permet de mettre en évidence les principales priorités retenues.

#### ✓ Logements (groupe 010)

S'agissant du patrimoine financier et du logement en particulier, l'effort se porte sur la rénovation et l'entretien de l'existant. L'ensemble des objets dont l'état de dégradation a été mis en évidence dans le rapport du service des bâtiments (méthode STRATUS) est intégré au plan et régulièrement remis à jour. Une réflexion supplémentaire est engagée pour la rénovation des grands ensembles de logements réalisés dans les années 1960 à 1970 (Jonction, Minoteries, Asters et Seujet). Les dépenses liées à ces projets ont été intégrées au plan, certaines restent encore en phase de planification. En matière de constructions neuves, le projet du Foyer de Sécheron prévoit de nouveaux logements (financés par la Fondation HLM) ainsi que différents équipements sociaux ; une première demande de crédit a été votée par votre Conseil dernièrement et la seconde est en cours.

#### ✓ Ecoles publiques (groupe 030).

La construction de groupes scolaires à Chandieu et sur le site de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière est planifiée ainsi que plusieurs projets de rénovation de constructions existantes.

#### ✓ Culture (groupe 040)

Il s'agit d'investir environ 340 millions de francs bruts dans le domaine de la culture pour poursuivre la restauration et l'entretien de plusieurs bâtiments d'importance et améliorer certaines prestations à la population. Ce volume d'investissement se répartit entre différents projets d'entretien et de rénovation ainsi qu'entre plusieurs nouvelles constructions ou rénovations lourdes. Les investissements essentiels concernant la construction de la nouvelle Comédie, la transformation

des Musées d'Art et d'histoire et d'Ethnographie, l'entretien du Musée d'histoire naturelle (crédit déposé), de la bibliothèque de Genève ainsi que le projet de l'Alhambra. Citons aussi plusieurs projets essentiels pour le fonctionnement des Conservatoire et Jardin botaniques. Deux projets significatifs ont été rajoutés au 4<sup>ème</sup> PFI à savoir la construction d'un dépôt de collections patrimoniales sur le site de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière ainsi que le catalogue rétrospectif des collections des bibliothèques scientifiques.

#### ✓ Sport (groupe 050)

Ce domaine a été longtemps sous-évalué en matière d'investissement. Des lors, plusieurs études et projets sont désormais planifiés sur le périmètre des Vernets, le secteur du Bois-des-Frères ainsi que pour la mise à niveau du stade de Frontenex.

#### ✓ Social (groupe 060)

Le projet du foyer de Sécheron est bien avancé. Citons aussi plusieurs projets de crèches, de rénovation d'équipements sociaux et des projets liés au « Plan jeunesse ».

#### ✓ Sécurité publique (groupe 070)

Les principales ressources sont liées à la mise à niveau de l'existant. Une réflexion préliminaire est actuellement menée pour une meilleure efficacité de la caserne SIS de la rive droite ainsi que pour le CECOFOR de Richellen.

#### ✓ Hygiène et salubrité publique (groupe 080)

Les dépenses représentent environ 10% du plan. Elles concernent principalement des obligations légales en matière d'assainissement des eaux (application du plan général d'évacuation des eaux et maintien de l'état du réseau), d'assainissement des fumées (crématoire) et d'acquisition de véhicules pour le nettoyage des voiries et la levée des déchets. Les travaux d'assainissement du site

## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)

### 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1675

de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière doivent démarrer prochainement.

✓ **Aménagement du domaine privé (groupe 090).**

S'agissant des parcs et promenades, plusieurs projets doivent débiter, à savoir le réaménagement des parcs Gourgas, de la Villa Freundler et de la promenade Théodore-de-Bèze. L'entretien du patrimoine arboré nécessite de nouvelles ressources, notamment du point de vue de la sécurité.

✓ **Aménagement du domaine public (groupe 100)**

Les grands projets de transports collectifs se poursuivent. Ainsi, la prochaine réalisation planifiée est le tram « Cornavin - Onex - Bernex » (TCOB) dont la demande de crédit est à l'étude du Conseil municipal. Ensuite, les aménagements liés au CEVA sont actuellement prévus dès 2012. Il convient également d'entretenir les ouvrages d'art. Si chaque projet se veut de qualité, le Conseil administratif favorisera toujours la mobilité douce et le déplacement des personnes à mobilité réduite, ainsi que l'intégration des objectifs fixés par les ordonnances sur la protection de l'air (OPAIR) et la protection contre le bruit (OPB).

✓ **Administration (groupe 110)**

Les différentes enveloppes liées au fonctionnement de l'administration restent réduites au maximum et représentent un montant total d'environ 120 millions de francs. Ces ressources restent toutefois indispensables au renouvellement des différents biens de l'administration ainsi que pour l'entretien du patrimoine administratif (mise à niveau, mesures de sécurité et gestion des énergies).

✓ **Acquisition de terrains (groupe 130).**

Au niveau foncier, il convient de développer la stratégie d'acquisition pour permettre essentiellement la construction de logements sociaux.

Les contraintes liées à la limite d'investissement du BFO s'expriment par l'édition d'une liste de projets dits « non planifiés » dont le montant total s'élève à environ 870 millions de francs.

## Conclusion

Afin de garantir un rétablissement durable de l'équilibre financier et de planifier l'avenir avec une vision stratégique réaliste, ce quatrième plan financier d'investissement a fait l'objet d'arbitrages. En fonction des besoins importants et souvent urgents exprimés par l'ensemble des départements et service municipaux, la tâche reste délicate.

Si le montant de dépenses de 95 millions par an sur la période du BFO puis, hypothétiquement, de 100 millions de francs dès 2013, soit 1.18 milliards de francs pour la durée du plan, est globalement respecté par l'édition d'une liste de projets non planifiés, sa répartition dans le temps reste toujours problématique. La publication annuelle du PFI permet, année après année, d'affiner les choix et la définition des priorités afin d'atteindre au mieux l'objectif fixé en matière d'investissement.

Le Conseil administratif souhaite que ce nouveau programme financier soit, comme les précédents, favorablement accueilli par le Conseil municipal. Il souhaite également que le débat qu'il suscitera contribuera à un dialogue constructif tant sur le fond, par sa définition des priorités en matière d'investissement, que sur sa forme, par la mise à disposition d'un véritable outil de gestion et de planification.

Enfin, le Conseil administratif est d'avis que la réalisation des projets prévus dans ce plan financier d'investissement contribuera à améliorer les conditions cadres nécessaires au développement et à la qualité de vie en Ville de Genève.

## Lexique des abréviations

<b>A. Statuts des objets du PFI</b>		
DEP	Objet déposé sous forme de proposition de crédit (PR) devant le Conseil municipal	DC
PRA	Projet actif	DEJ
PRNP	Projet non planifié	DEUS
VOT	Crédit voté par le Conseil Municipal	DFL
		DG
		DPE
		DRH
		DSIC
		ECO
		ENE
		FUN
		GCI
		GIM
		LOM
		MAH
		MEG
		MHN
		OPF
		SAM
		SEEP
		SEV
		SIS
		SOC
		SPO
		URB
		VVP
<b>B. Autorités, départements et services municipaux</b>		
ACE	Administration centrale	Direction et secrétariat du département de la culture
ARC	Service d'architecture	Délégation à la jeunesse
BAA	Bibliothèque d'art et d'archéologie	Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité
BAT	Service des bâtiments	Direction du département des finances et du logement
BMIU	Service des bibliothèques et discothèques municipales	Direction générale
BGE	Bibliothèque de Genève	Délégation à la petite enfance
CA	Conseil administratif	Direction des ressources humaines
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	Direction des systèmes d'information et de communication
CM	Conseil municipal	Service des écoles et institutions pour l'enfance
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	Service de l'énergie
CPA	Unité conservation du patrimoine architectural	Service des pompes funèbres et cimetières
DCA	Direction du département des constructions et de l'aménagement	Service du génie civil
		Gérance immobilière municipale
		Service logistique et manifestations
		Musée d'art et d'histoire
		Musée d'Ethnographie de Genève
		Musée d'histoire naturelle
		Unité opérations foncières
		Service d'aménagement urbain et de la mobilité
		Service de la sécurité et de l'espace public
		Service des espaces verts et de l'environnement
		Service d'incendie et de secours
		Service social
		Service des sports
		Service d'urbanisme
		Voirie - Ville propre

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1677

4ème PFI 2009 - 2020

C. Autres abréviations usuelles

BAC	Bâtiment d'art contemporain	PCI	Protection civile
BFO	Budget financier quadriennal	PF	Patrimoine financier
CASS	Centre d'action sociale et de santé	PFI	Plan financier d'investissement
CECOFOR	Centre de compétence en matière de formation	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
CEVA	Liaison ferroviaire Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse	PIQ	Plan informatique quadriennal
CFF	Chemins de fer fédéraux	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons
Cpl	Complémentaire	PLQ	Plan localisé de quartier
Dpt	Département	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal
EFP	Ecole de formation professionnelle	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)
EH	Etablissement horticole	PS	Plan de site
EMS	Etablissement médico social	SIG	Services industriels de Genève
EU/EP	Eaux usées, eaux pluviales (concerne les collecteurs)	TC	Plan directeur des transports en commun
FP	Fondation des parkings	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
GLN	Solution raccordement « Genève-Lac-Nation »	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
IPE	Institutions de la petite enfance	TGSA	Tram Grand-Saconnex
MAV	Mobilier, machines diverses, machines de bureau et machines de nettoyage (ancienne abréviation remplacée par PAM - voir plus bas)	TPG	Transports publics genevois
OA	Ouvrage d'art	TSR	Télévision suisse romande
OPAir	Ordonnance fédérale sur la protection de l'air	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (ex SIP)
PA	Patrimoine administratif		
PAM	Plan d'achat de renouvellement du mobilier, machines diverses, machines de bureau, machines de nettoyage et objets dont la valeur unitaire dépasse la somme de 10'000 francs		

## Graphiques et tableaux

Le total du PFI cumule trois types d'objets :

- ✓ les crédits déjà votés par le Conseil municipal (sommés non dépensés) ;
- ✓ les crédits déposés au Conseil municipal ;
- ✓ les projets retenus par le Conseil administratif et qui font l'objet d'une planification de dépense.

Les totaux figurant dans les graphiques et tableaux représentent des dépenses brutes, les recettes annuelles étant indiquées généralement et globalement au bas des différents tableaux (à l'exception du graphique N° 1 présenté en dépenses nettes).

Ces différents documents de synthèse sont présentés comme suit :

### Graphique et tableau N° 1 - Totalité du plan

Planification des dépenses et recettes totales d'investissement.

Il s'agit des crédits votés, déposés et des projets retenus dans le plan financier (Statuts VOT, DEP, PRA). Cumulés, ils représentent le total brut du PFI.

La représentation graphique mentionne des dépenses nettes. Les couleurs sont identiques à celles des listes détaillées.

Le tableau détaille les dépenses et les recettes annuelles.

### Graphique et tableau N° 2 - Totalité du plan

Ils présentent également les crédits votés, déposés et les projets planifiés (Statuts VOT, DEP, PRA).

Le graphique en « secteurs » détaille les investissements totaux bruts, par groupes fonctionnels et en pourcentage. Le tableau récapitule les investissements totaux détaillés par groupes et sous-groupes fonctionnels, en millions de francs.

### Graphique et tableau N° 3 - Crédits votés et déposés

Il s'agit du cumul des opérations en cours de réalisation et des crédits d'investissement actuellement à l'étude du Conseil municipal (Statuts VOT, DEP).

Le graphique en « secteurs » détaille les investissements bruts votés et déposés, par groupes fonctionnels et en pourcentage. Le tableau récapitule les mêmes investissements par groupes fonctionnels, en millions de francs.

### Graphique et tableau N° 4 - Projets actifs

Il s'agit des projets planifiés par le Conseil administratif (Statut PRA).

Le graphique en « secteurs » détaille ces projets, par groupes fonctionnels et en pourcentage. Le tableau récapitule les mêmes projets par groupes fonctionnels, en millions de francs bruts.

### Graphique et tableau N° 5 - Projets non planifiés

Le graphique en « secteurs » détaille ces objets, par groupes fonctionnels, en millions de francs bruts et en pourcentage.

Graphique N° 1

Planification des dépenses totales d'investissement 2009 - 2020

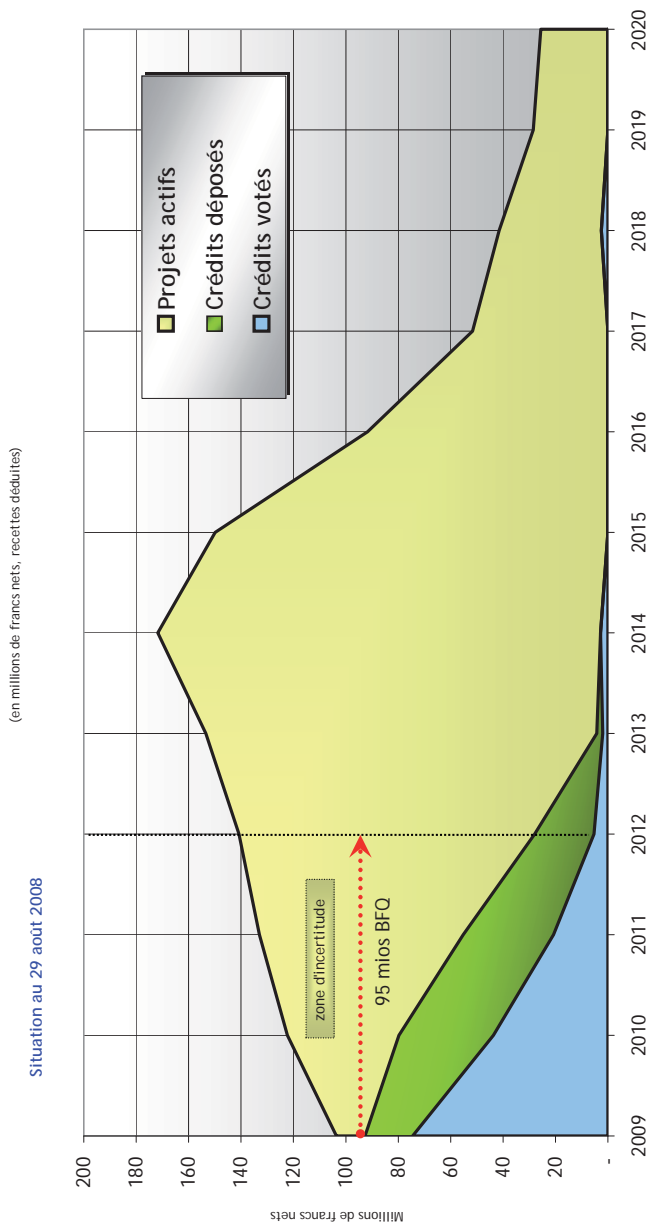


Tableau N° 1

## Planification des dépenses et recettes totales d'investissement (Crédits votés, déposés et projets)

(en millions de francs, arrondis)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Totaux bruts	%	Recettes nets
<b>Crédits votés</b>	74.5	43.7	20.8	5.3	2.0	2.8	-	-	-	2.5	-	-	152	11.4%	14
<b>Crédits déposés</b>	18.1	36.0	34.4	22.6	2.2	-	-	-	-	-	-	-	113	8.5%	3
<b>Totaux (votés + déposés)</b>	92.7	79.8	55.2	27.9	4.2	2.8	-	-	-	2.5	-	-	265	19.9%	17
<b>Disponibilité théorique</b>	2.3	15.2	39.8	67.1	95.8	97.2	100.0	100.0	100.0	97.5	100.0	100.0	915		
<b>Projets actifs</b>	15.5	52.2	91.2	129.7	172.1	189.6	162.3	103.7	60.6	39.0	28.8	25.6	1 070	80.0%	104
<b>Totaux bruts PFI</b>	108.1	131.9	146.4	157.7	176.4	192.4	162.3	103.7	60.6	41.5	28.8	25.6	1 335	100%	121
<b>Recettes annuelles</b>	4.5	9.7	13.5	16.9	23.0	20.6	12.4	12.0	9.0	-	0.4	-			
<b>Totaux nets PFI</b>	103.6	122.3	133.0	140.7	153.4	171.8	149.9	91.7	51.6	41.5	28.5	25.6			
<b>Dépassement théorique net</b>	8.6	27.3	38.0	45.7	53.4	71.8	49.9	-8.3	-48.4	-58.5	-71.5	-74.4			
<b>Projets non planifiés</b>													810		
<b>Total brut PFI et projets non planifiés</b>													2 145		



## Répartition et récapitulation des investissements totaux par groupes fonctionnels

Vision d'ensemble du plan financier, il s'agit de la planification des dépenses brutes des crédits votés, déposés et des projets actifs du plan financier (Statuts VOT, DEP, PRA). Cumulés, ils représentent le total brut du PFI que l'on retrouve également dans le tableau No 1.

Le graphique en "secteurs" découpe, en pourcentage, ces investissements totaux tels que présentés dans le tableau N° 2.

Le tableau N° 2 reprend les mêmes objets mais détaillés par groupes et sous-groupes fonctionnels.

---

N.B. Quelques différences minimales entre les calculs des différents tableaux et graphiques proviennent des arrondis en millions de francs.

Graphique N° 2

### Répartition des investissements totaux

Cumul des crédits votés, déposés et des projets actifs (VOT + DEP + PRA)

(par groupes fonctionnels, en millions de francs et en pourcentage)

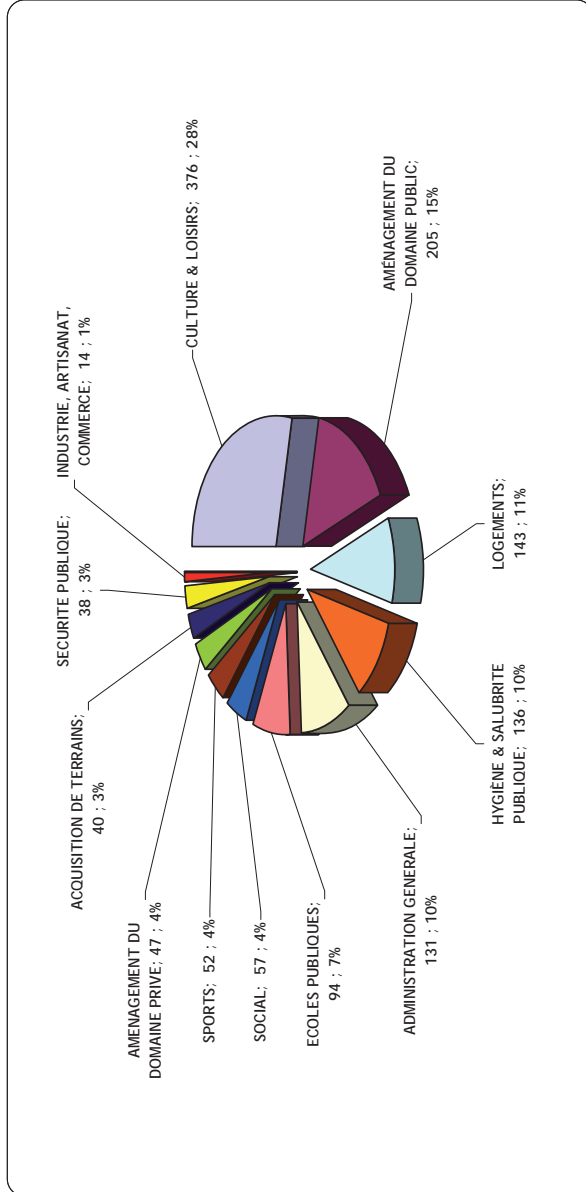


Tableau N° 2

Récapitulation des investissements totaux (Crédits votés, déposés et projets actifs)

(par groupes et sous-groupes fonctionnels, en millions de francs, arrondis)

Groupe	Sous-groupe	2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020											Totaux bruts	%	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019			2020
010	LOGEMENTS	10.5	9.2	13.5	16.5	22.1	21.4	16.6	9.8	8.4	8.6	4.4	2.2	143.0	10.7%
	010 Logements (en général)	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	1.2	0.1%
	011 Logements nouveaux	2.3	1.2	0.4	-	2.5	-	-	-	-	2.5	-	-	8.9	0.7%
	012 Logements existants	5.9	6.6	12.7	16.4	22.0	18.8	16.5	9.7	8.3	6.0	4.3	2.1	129.1	9.7%
	013 Logements mis à disposition de tiers	2.2	1.3	0.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.8	0.3%
020	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	2.4	1.8	2.7	2.4	3.6	1.2	-	-	-	-	-	-	14.0	1.0%
030	ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRE	2.7	4.5	4.0	9.9	16.8	18.5	17.6	12.1	5.3	2.0	0.3	-	93.6	7.0%
	030 Constructions existantes	2.5	2.6	2.9	8.1	10.3	5.5	2.3	2.3	1.0	-	-	-	37.4	2.8%
	031 Nouvelles constructions	0.3	1.9	1.1	1.8	6.5	13.0	15.3	9.8	4.3	2.0	0.3	-	56.2	4.2%
040	CULTURE & LOISIRS	16.2	18.4	21.2	38.9	58.0	82.4	76.2	49.3	13.1	2.5	0.1	0.1	376.4	28.2%
	040 Culture & loisirs (équipements généraux)	0.5	0.5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.0	0.1%
	041 Bibliothèques, discothèques, vidéothèques	4.3	2.9	1.8	4.0	3.9	2.8	1.7	1.4	0.1	-	-	-	22.8	1.7%
	042 Musées, conservatoire & Jardin botaniques	8.8	10.4	12.1	22.7	28.7	57.3	53.3	30.0	7.0	-	-	-	230.3	17.3%
	043 Théâtres & concerts	2.5	4.0	6.7	11.3	23.3	21.3	21.1	17.4	5.5	2.4	-	-	115.4	8.6%
	044 Conservation du patrimoine	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	1.4	0.1%
	046 Animations & loisirs	-	0.4	0.6	0.9	2.1	0.9	-	0.4	0.4	-	-	-	5.7	0.4%
050	SPORTS	5.3	8.1	1.3	2.1	4.1	10.6	10.8	4.7	3.7	1.6	-	-	52.1	3.9%
060	SOCIAL	0.9	3.6	10.0	10.1	12.8	10.2	4.7	2.1	2.2	0.9	-	-	57.5	4.3%
	060 Social (équipements généraux)	0.4	2.2	6.3	6.1	3.0	-	-	-	-	-	-	-	18.0	1.3%
	061 Enfants et jeunesse	0.5	1.2	2.7	3.0	8.7	9.4	3.9	1.3	2.2	0.9	-	-	33.8	2.5%
	063 Personnes âgées	-	0.1	0.6	0.6	0.8	0.8	0.8	0.8	-	-	-	-	4.5	0.3%
	064 Centres sociaux	-	0.1	0.4	0.4	0.3	-	-	-	-	-	-	-	1.2	0.1%
070	SECURITE PUBLIQUE	2.8	5.0	5.7	3.9	3.2	3.6	2.8	1.0	2.9	2.4	2.0	3.0	38.4	2.9%
	070 Sécurité publique (équipements généraux)	1.0	1.5	1.9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.4	0.3%
	072 Police municipale	-	-	-	0.1	0.4	-	-	-	-	-	-	-	0.6	0.0%
	073 Services d'incendie	1.8	3.5	3.9	3.8	2.8	3.6	2.8	1.0	2.9	2.4	2.0	3.0	33.4	2.5%

Tableau N° 2

## Récapitulation des investissements totaux (Crédits votés, déposés et projets actifs)

Sous-groupe	Groupe	(par groupes et sous-groupes fonctionnels, en millions de francs, arrondis)											Totaux bruts	%	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019			2020
080	<b>HYGIENE &amp; SALUBRITE PUBLIQUE</b>	15.6	23.0	24.7	19.1	13.8	11.1	9.9	4.7	4.5	3.2	4.5	2.5	113.8	10.2%
	081 Protection des eaux & de l'environnement	12.9	21.0	21.8	17.6	9.6	8.9	7.9	4.0	2.5	2.5	2.5	2.5	113.8	8.5%
	082 Entretien & traitement des déchets	2.5	1.6	2.8	1.2	2.5	0.7	2.0	0.7	2.0	0.7	2.0	-	18.4	1.4%
	084 Cimetières & crématoires	0.2	0.4	0.2	0.3	1.7	1.5	-	-	-	-	-	-	4.3	0.3%
090	<b>AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PRIVÉ VG</b>	9.2	11.3	11.8	8.0	6.0	0.8	-	-	-	-	-	-	47.0	3.5%
	091 Parcs & promenades	6.9	10.7	11.2	7.6	5.7	0.4	-	-	-	-	-	-	42.5	3.2%
	092 Moyens de gestion des espaces verts	2.3	0.6	0.6	0.4	0.4	0.4	-	-	-	-	-	-	4.6	0.3%
100	<b>AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC</b>	29.2	34.9	37.6	32.3	17.3	12.7	10.1	7.5	7.7	6.2	5.1	5.1	205.4	15.4%
	100 Aménagement du domaine public (en général)	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	1.3	0.1%
	101 Rues, routes & ouvrages d'art	15.6	11.2	12.9	13.6	10.4	6.0	6.1	4.9	5.6	4.9	3.7	2.5	97.0	7.3%
	102 Places, rues résidentielles, trafic modéré	5.4	4.1	6.5	6.3	3.2	1.4	1.3	1.2	1.3	1.2	1.3	2.5	35.6	2.7%
	103 Parkings publics	0.6	0.7	0.4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.7	0.1%
	104 Bâtiments, écoles publiques	0.7	0.7	1.0	0.7	0.9	0.7	-	-	-	-	-	-	4.6	0.3%
	106 Transports publics	6.8	18.1	16.8	11.7	2.7	4.4	2.6	1.4	0.8	-	-	-	65.2	4.9%
110	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	6.0	9.4	11.2	11.7	15.0	16.8	10.6	9.6	9.9	11.2	9.5	9.7	130.6	9.8%
	111 Objets mobiliers	4.2	5.6	7.9	8.9	11.5	13.5	8.7	7.7	7.0	7.7	7.1	7.8	97.4	7.3%
	112 Objets immobiliers	1.8	3.8	3.4	2.8	3.6	3.4	1.9	1.9	2.9	3.5	2.4	1.9	33.2	2.5%
120	<b>PLANIFICATION AMENAGEMENT LOCAL</b>	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-	-	-	0.9	0.1%
130	<b>ACQUISITION DE TERRAINS</b>	7.2	3.0	3.2	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	40.5	3.0%
<b>Totaux bruts PFI</b>		<b>108</b>	<b>132</b>	<b>147</b>	<b>158</b>	<b>176</b>	<b>192</b>	<b>162</b>	<b>104</b>	<b>61</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>1'335</b>	<b>100.0%</b>
<b>Recettes</b>		<b>5</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>121</b>	
<b>Totaux nets PFI</b>		<b>103</b>	<b>122</b>	<b>134</b>	<b>141</b>	<b>153</b>	<b>171</b>	<b>150</b>	<b>92</b>	<b>52</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>1'214</b>	

Graphique N° 3

**Crédits votés par le Conseil municipal statut VOT**

+

**Crédits déposés au Conseil municipal statut DEP**

Opérations en cours de réalisation dont des dépenses sont encore planifiées pour les années 2009 et suivantes.

Crédits d'investissements, non votés, actuellement à l'étude du Conseil municipal. En cas d'acceptation par le Conseil municipal, ils seront intégrés aux objets votés. Dans le cas contraire, ils seront retirés du PFI.

(par groupes fonctionnels, en millions de francs et en pourcentages)

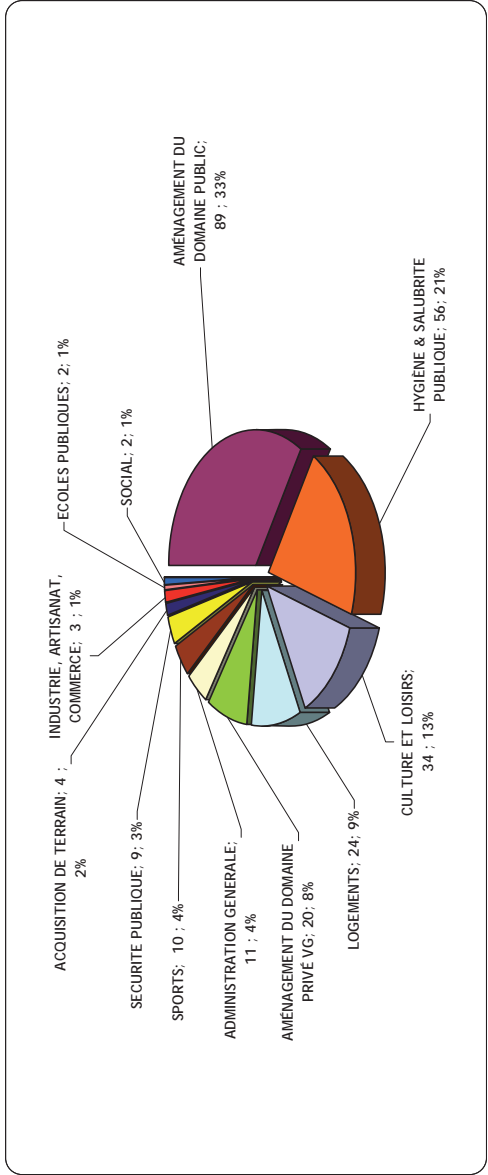


Tableau N° 3

## Récapitulation des crédits d'investissements votés et déposés (VOT + DEP)

(par groupes fonctionnels, en millions de francs, arrondis)

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Totaux bruts	%
010	LOGEMENTS	10.3	6.7	2.0	0.2	-	2.5	-	-	2.5	-	24.2	9.1%
020	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	2.2	1.2	-	-	-	-	-	-	-	-	3.4	1.3%
030	ECOLIS PUBLIQUES ET PARASCOLAIRES	1.1	0.6	0.5	-	-	-	-	-	-	-	2.1	0.8%
040	CULTURE & LOISIRS	13.7	12.6	7.1	0.2	-	-	-	-	-	-	33.6	12.7%
050	SPORTS	5.3	5.0	0.2	-	-	-	-	-	-	-	10.4	3.9%
060	SOCIAL	0.7	0.8	0.5	-	-	-	-	-	-	-	1.9	0.7%
070	SECURITE PUBLIQUE	2.8	3.9	2.6	-	-	-	-	-	-	-	9.3	3.5%
080	HYGIENE & SALUBRITE PUBLIQUE	12.9	15.1	15.3	11.6	0.7	-	-	-	-	-	55.6	21.0%
090	AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	7.7	6.7	4.8	0.9	-	-	-	-	-	-	20.2	7.6%
100	AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	27.0	23.7	19.7	14.3	3.6	0.3	-	-	-	-	88.5	33.4%
110	ADMINISTRATION GENERALE	4.7	3.6	2.6	0.6	-	-	-	-	-	-	11.4	4.3%
120	PLANIFICATION AMENAGEMENT LOCAL	0.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.1%
130	ACQUISITION DE TERRAINS	4.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.2	1.6%
Totaux bruts												265	100.0%
Recettes												17	
Totaux nets												248	

### Graphique N° 4

#### Projets actifs - (statut PRA)

(par groupes fonctionnels, en millions de francs et en pourcentages)

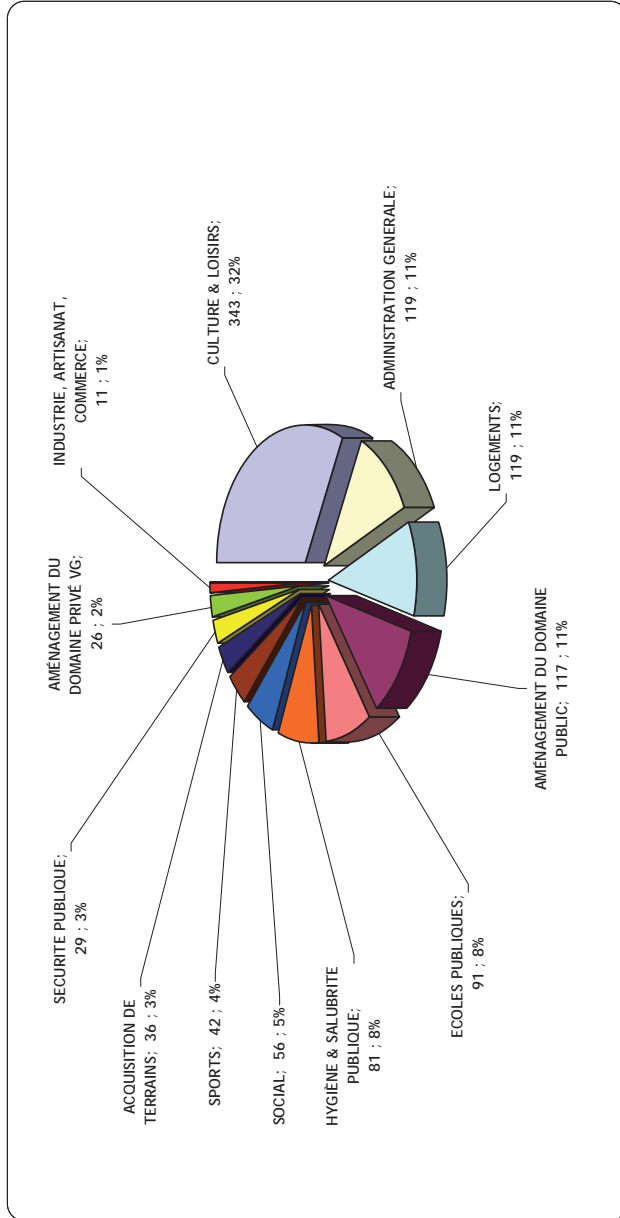


Tableau N° 4

### Récapitulation des projets actifs

(par groupes fonctionnels, en millions de francs, arrondis)

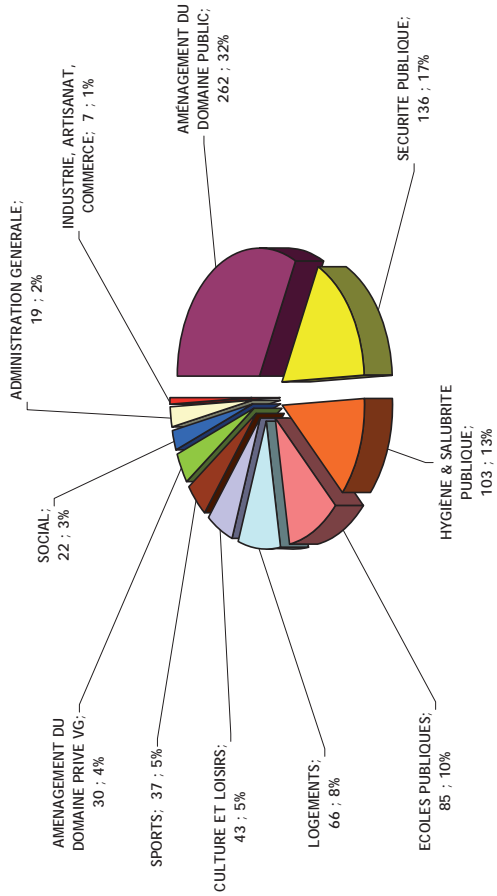
2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Totaux bruts	%
010	0.2	2.5	11.5	16.3	22.1	18.9	16.6	9.8	8.4	6.1	4.4	118.8	11.1%
020	0.2	0.6	2.7	2.4	3.6	1.2	-	-	-	-	-	10.6	1.0%
030	1.6	4.0	3.5	9.9	16.8	18.5	17.6	12.1	5.3	2.0	0.3	91.5	8.6%
040	2.6	5.8	14.1	38.7	58.0	82.4	76.2	49.3	13.1	2.5	0.1	342.7	32.0%
050	-	3.1	1.1	2.1	4.1	10.6	10.8	4.7	3.7	1.6	-	41.7	3.9%
060	0.2	2.9	9.5	10.1	12.8	10.2	4.7	2.1	2.2	0.9	-	55.6	5.2%
070	-	1.1	3.1	3.9	3.2	3.6	2.8	1.0	2.9	2.4	2.0	29.0	2.7%
080	2.7	7.9	9.5	7.5	13.1	11.1	9.9	4.7	4.5	3.2	4.5	80.9	7.6%
090	1.5	4.6	7.0	7.0	6.0	0.8	-	-	-	-	-	26.9	2.5%
100	2.2	11.1	17.9	18.0	13.7	12.4	10.1	7.5	7.7	6.2	5.1	116.9	10.9%
110	1.4	5.8	8.7	11.1	15.0	16.8	10.6	9.6	9.9	11.2	9.5	119.1	11.1%
120	-	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-	-	-	0.7	0.1%
130	3.0	3.0	3.2	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	36.3	3.4%
	15	52	92	130	172	189	162	104	61	39	29	1'070	100.0%
Totaux bruts													
Recettes	0	2	9	15	23	21	12	12	9	-	0	104	
Totaux nets	15	50	83	115	149	168	150	92	52	39	29	966	



Graphique N° 5

Projets non planifiés (Statut PRNP, non compris dans les calculs et projections financières du PFI)

(par groupes fonctionnels, en millions de francs et en pourcentage)



## Listes détaillées

Chaque objet du PFI est détaillé dans cinq types de listes :

**Crédits d'investissement ou projets intégrés au plan financier**

Potentiel de crédits dont le dépôt pourrait intervenir en 2009  
statut PRA

Crédits votés par le Conseil municipal  
statut VOT

Crédits déposés au Conseil municipal  
statut DEP

Projets actifs  
statut PRA

**Objets ne faisant pas partie du plan financier**

Projets non planifiés  
statut PRNP

**Potentiel de crédits de réalisation  
dont le dépôt pourrait intervenir  
en 2009**

# SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)

## 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

**Potentiel de crédits de réalisation dont le dépôt pourrait intervenir en 2009**
**PRA**

N° PFI	Service Gestionnaire	Beneficiaire	Localisation	Libellé	Coût estimé	%
<b>10</b>						
<b>LOGEMENTS</b>						
012.001.04	BAT	GIM	Jean-Robert Chouet 4, rue :	Rénovation de l'immeuble	19'352'500	12
012.034.02	ARC	GIM	Carouge 35, rue de, Villa Freundler : [091.009.02]	Rénovation de la villa	2'682'500	
012.036.07	BAT	GIM	Rousseau 14, rue :	Rénovation de l'immeuble	2'840'000	
012.038.05	BAT	GIM	Lissignol 8, rue :	Rénovation de l'immeuble	3'500'000	
012.074.02	ARC	GIM	Dassier 15, rue :	Rénovation de l'immeuble	2'000'000	
012.102.02	ARC	GIM	Cité-de-la-Corderie 10, rue de la :	Rénovation de l'immeuble	3'600'000	
012.810.07	ENE	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Travaux liés à la politique énergétique 2009 - 2012	2'330'000	
<b>Total du groupe fonctionnel</b>					<b>19'352'500</b>	
<b>30</b>						
<b>ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRE</b>						
031.068.03	DCA	ECO	Chandieu, rue :	Acquisition de parcelles (N° 326-2700-3075-3076)	1'500'000	1
<b>Total du groupe fonctionnel</b>					<b>1'500'000</b>	
<b>40</b>						
<b>CULTURE &amp; LOISIRS</b>						
041.022.05	BGE	BGE	Bastions, parc des :	Désacidification et préservation de documents	400'000	25
041.031.00	BGE	BGE	Bastions, parc des :	Genevensle® : bibliothèque numérique pour Genève	500'000	
042.024.03	ARC	CJB	Impératrice 1, ch de - CJB, BOT V :	Construction 5ème étape (herbier, biblioth., etc.)	11'950'000	
043.009.14	BAT	GTG	Théâtre 11, bd du, Grand-Théâtre :	Remplacement éclairages salle et scène	1'100'000	
043.042.05	ARC	SAAC	Rotisserie 10, rue de la, Alhambra :	Rénovation et aménagement de la salle	25'500'000	
044.027.12	DCA	DCA	Dpt Constructions et aménagement - CPA :	Subventions travaux bâtiments culturels 2009 - 2012	400'000	
046.104.02	LOM	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Acquisition, renouvellement matériel de fêtes 2009	800'000	
<b>Total du groupe fonctionnel</b>					<b>40'650'000</b>	
<b>50</b>						
<b>SPORTS</b>						
050.012.18	BAT	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue, Patinoire des Vernets :	Remplacement du rink mobile de la patinoire int.	250'000	3
050.012.24	SPO	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue :	Acquisition de deux patinoires de quartier	800'000	
050.012.50	SPO	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue, Centre sportif des Vernets :	Acquisition d'un plancher démontable	450'000	
050.014.12	BAT	SPO	Fontenex 7, plateau de, Stade de Fontenex :	Réfection d'un terrain de football en synthétique	1'600'000	
050.059.02	BAT	SPO	François-Dussaud 12, rue, Queue d'Arve :	Remplacement de la piste de vélodrome	908'000	
050.059.04	BAT	SPO	François-Dussaud 12, rue, Queue d'Arve :	Securisation du sol de la zone d'escalade	220'000	
<b>Total du groupe fonctionnel</b>					<b>4'228'000</b>	

## Potentiel de crédits de réalisation dont le dépôt pourrait intervenir en 2009

PRA

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé	%
	Gestionnaire	Bénéficiaire				
<b>60</b>	<b>SOCIAL</b>					
061.012.01	DPE	DPE	Ernest-Ansermet, qual. "TSR"	Mobilier et matériel pour places de crèche	140000	7
061.047.02	ARC	DPE	Cendrier 1-3, rue du :	Création crèche ds imm. fond. log. social VG	2640000	
061.047.04	DPE	DPE	Cendrier 1-3, rue du :	Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	150000	
061.052.00	DPE	DPE	Rosarie 43, avenue de la :	Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	125000	
061.102.00	DEJ	DEJ	Différents lieux (Beaulieu, Ferme Menut-Pellet) :	Ceilleule chantier Jeunes	375000	
061.103.00	DEJ	DEJ	Ferme Menut-Pellet, Vélodrome, Jonction :	Pépinières d'entreprises: halles aux idées	1650000	
063.016.00	BAT	SOC	Clubs d'amés - SOC (10 sites) :	Renovation, adaptation des locaux	4500000	
064.025.00	BAT	SOC	Plampalais, Champel, secteurs :	Renovation et/ou transformation des UACP	1200000	
<b>70</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>					
073.028.04	SIS	SIS	View-Billard 11, rue du :	Renouvellement du parc de vehicules 2010 - 2012	6'300'000	4
<b>80</b>	<b>HYGIENE &amp; SALUBRITE PUBLIQUE</b>					
081.011.02	GCI	GCI	Franchises, Moillebeau, secteur : [101.096.02]	Construction d'un collecteur EP	2'500'000	9
081.076.02	GCI	GCI	Longemalle, place, Fontaine, r. de la : [102.005.06]	Refecton des collecteurs unitaires	850000	
081.019.04	GCI	GCI	Montbrillant, r. (Fort-Barreau/Gares) : [101.017.04]	Refecton collecteurs existants (1ere étape)	250000	
081.800.06	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entret. collecteurs suite remise en état chaussées	4'200'000	
081.800.08	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entret., reconstruct., modifict., collecteurs 2010	2'500'000	
082.015.10	LOM	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Renouvellement des vehicules 2010 - 2011	2'650'000	
082.015.50	LOM	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Acquisition matériel viabilité hivernale	1'700'000	
082.024.00	VVP	VVP	Domaine public, Voirie - Ville propre :	Remplacement coffres collecte à habits	200000	
<b>90</b>	<b>AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG</b>					
091.083.00	GCI	SEV	Theodore-de-Beze, promenade :	Refecton du sol et plantations	1'200'000	7
091.089.00	SEV	SEV	Rousseau, Ile :	Réaménagement de l'île	750000	
091.091.02	SEV	SEV	Parc et domaine public : (Etape 1)	Entretien et sécurisation du patrimoine boisé	6500000	
091.092.00	SEV	SEV	Parcs et domaine public :	Renovation, mise aux normes des onze patageoires	2000000	
092.011.03	SEV	SEV	Parcs publics :	Remise en état de divers réseaux d'arrosage	1'545'000	

**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

**Potentiel de crédits de réalisation dont le dépôt pourrait intervenir en 2009**

**PRA**

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Total du groupe fonctionnel	Coût estimé	%
	Gestionnaire	Bénéficiaire					
<b>100</b>	<b>AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC</b>						
101.072.02	GCI	GCI	Eugène-Rigot, ch. : [081.031.01]	Elargissement et reconstruction du chemin	1700000		
101.096.02	GCI	GCI	Franchises, Moilliebeau, secteur : [081.011.02]	Aménagements surface après construction collecteur	5100000		
101.400.22	GCI	GCI	St-Jean, rue de: voies CFF :	Entretien des encorbèlements sur voies	500000		
101.400.24	GCI	GCI	Couverture des voies CFF de St-Jean :	Entretien des sorties de secours	500000		
101.400.44	GCI	GCI	Val d'Arve, pont dt : [OA 5205]	Entretien de l'ouvrage	1000000		
101.800.22	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entret. et rénovation du domaine public 2010 - 2011	34000000		
101.810.04	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Revêtements antibruit OPB 2010	1700000		
101.830.04	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Anén envir urb compl à imm, équipmts, PLQ-PLCP 10-11	1300000		
101.860.06	GCI	GCI	Diverses rues - Etape 5 :	Réalisation et aménagements cyclables	1700000		
101.900.12	SAM	SAM	Dpt Constructions et aménagement :	Renouvellement des éclairages publics - 2ème étape	1500000		
102.005.06	GCI	GCI	Longemalle, place, Fontaine, r. de la : [081.016.02]	Réaménagement de la place et de la rue	3400000		
102.020.02	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Aménagement zones 30 km/h. - 2ème étape	1300000		
102.022.01	GCI	GCI	Chantepeulet, square de :	Réaménagement	2000000		
102.022.02	GCI	GCI	Pradier, square :	Réaménagement	2000000		
102.037.05	URB	URB	Dpt Constructions et aménagement :	Promenades pour les piétons - réédition	350000		
102.048.05	GCI	GCI	Mont-Blanc, quai du :	Aménagement du quai marchand de la rade	400000		
104.000.02	BAT	LOM	Dpt Constructions et aménagement :	Renovation des toilettes publiques - Etape 1	1600000		
<b>110</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>						
111.030.20	DSIC	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurités :	Total du groupe fonctionnel	10'700'000		7
111.030.21	DSIC	CM	Dpt Environnement urbain et sécurités :	14ème PIQ - Plan informatique quadriennal	3600000		
111.047.11	CMAI	CMAI	Dpt Finances et logement :	Système d'information et équipement du CM 2010	100000		
112.013.06	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	9ème PAM - Renouv. mobilier, machines, equip.	3000000		
112.810.08	ENE	ENE	Dpt Constructions et aménagement :	Mise à jour installations sécurités bâtiments 2009	1500000		
				Travaux liés à la politique énergétique 2010-13 PA	2500000		
<b>130</b>	<b>ACQUISITION DE TERRAINS</b>						
130.001.17	DCA	GIM	Dpt Constructions et aménagement - OPF :	Total du groupe fonctionnel	12'000'000		7
				Acquisition foncière 2009-2012	12'000'000		

# Crédits d'investissements votés par le Conseil municipal

(Opérations en cours dont des dépenses sont planifiées sur la période du plan)

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

VOT

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan						2019	2020			
			N°	Libellé			2009	2010	2011	2012	2013	2014			2015	2016	2017
<b>10 LOGEMENTS</b>																	
<b>10 Logements (en général)</b>																	
010.000.02	DCA		09.10.2007	100'000		50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	574/1		23.06.2008			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							100'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Nombre d'objets :</b>							1									Dep. totales :	50'000
<b>11 Logements nouveaux</b>																	
011.052.00	DFL		19.01.2005	20'000'000		2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	377		15.02.2006			1'000'000	0	2'500'000	0	2'500'000	0	2'500'000	0	2'500'000	0		
011.055.00	BAT		12.09.2006	990'000		300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	488		26.06.2007			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							2'300'000	1'000'000	0	2'500'000	0	2'500'000	0	2'500'000	0		
<b>Nombre d'objets :</b>							2									Dep. totales :	8'300'000
<b>12 Logements existants</b>																	
012.001.03	BAT		04.12.2001	217'500		150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	175		25.05.2002			50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
012.004.01	BAT		04.12.2001	330'000		160'000	0	160'000	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	175		25.05.2002			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
012.005.01	BAT		04.12.2001	298'000		100'000	0	190'000	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	175		25.05.2002			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
012.015.01	ARC		10.04.2001	311'747		200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	117		15.01.2002			50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
012.044.03	ARC		12.09.1995	240'000		50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	31		15.04.1997			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1697

4eme PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

N° PFI	N° Groupe Gestionaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
012.044.05 VOT	ARC 31		De-Grenus 2, pl. : Etude de rénovation de l'immeuble	12.09.1995 15.04.1997	210'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.046.02 VOT	ARC 353/1		Industrie 8, rue de l' : Etude de rénovation pour logements associatifs	07.09.2004 14.03.2006	100'000	40'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.046.04 VOT	ARC 353/3		Industrie 12, rue de l' : Etude de rénovation pour logements associatifs	07.09.2004 14.03.2006	110'000	40'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.047.02 VOT	ARC 353/2		Industrie 11, rue de l' : Etude de rénovation pour logements associatifs	07.09.2004 14.03.2006	80'000	20'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.047.04 VOT	ARC 495/3		Industrie, 7-9, rue de l' : Etude rénov. Immeuble & restruct. parcelle	12.09.2006 20.03.2007	265'000	65'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.052.12 VOT	ARC 479		Gares 19, rue des : Rénovation de l'immeuble	26.06.2006 26.02.2007	2'791'600	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.060.01 VOT	BAT 495/4		Grottes 6bis, 8, 10, rue, Grottes 12-14, place : Etudes pour la rénovation des immeubles	12.09.2006 20.03.2007	555'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.066.04 VOT	ARC 568/1-2		Imperatrice 10, ch. de l' : Rénovation enveloppe, salon & aménag. ext. château	11.09.2007 20.02.2008	2'773'900	1'100'000	370'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.069.07 VOT	ARC 117		Lausanne 27, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	244'058	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.074.01 VOT	ARC 300		Dossier 15, rue : Etude de rénovation de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	350'000	60'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.083.02 VOT	ARC 519		Terrassière 5bis, rue de la : Rénovation de l'immeuble	16.01.2007 12.09.2007	1'897'600	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.092.01 VOT	ARC 117		Tacomerie 6, pl. de la : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	186'052	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.095.03 VOT	BAT 574/2		Hoffmann 4 à 8, Schaub 41 à 45, Servette 100, rues : Etude mise aux normes installations techniques	09.10.2007 23.06.2008	180'000	80'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

VOT

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Statut	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan							2019	2020			
			N° PR	Libellé			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			2016	2017	2018
012.101.02	BAT			Louis-Favre 23 à 29, rue (Les Schtroumpfs étape 1) :	26.06.2007	2 813 000	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	562			Reflexion des façades	16.01.2008		800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.102.01	ARC			Cité-de-la-Corderie 10, rue de la :	12.09.2006	1 700 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	495/5			Etude de rénovation de l'immeuble	20.03.2007		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							14 123 457	5 655 000	8 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							20											10 040 000
013.004.03	ARC			Logements mis à disposition de tiers	17.04.2007	2 307 600	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	545/1-2			Lyon 45bis - 49, rue de, Clos Voitaire : Restauration enveloppe bâtiment, aménag. & mobilier	21.05.2008		1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
013.006.02	ARC			Lausanne 120b & 128, rue de, Villa Moynier :	16.01.2007	1 897 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	520			Rénovation villa & loges - Académie droits humains	21.03.2007		300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							4 204 600	2 200 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							2											3 800 000
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :							39 418 057	10 105 000	11 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :							25											2 500 000
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							59 665 000	0	2 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :							25											22 190 000
<b>20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE</b>																		
020.005.01	BAT			Velodrome 2, rue du, Cité Junction :	04.12.2001	340 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	175			Etude mise en conformité sécurité, étanchéité dalle	25.05.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.007.02	ARC			Ile 1, place de l', Halles de l'île :	17.01.2006	1 340 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	445			Travaux de transformation de la brasserie	28.11.2006		260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.023.01	SAM			Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson, quais :	02.11.2004	4 052 400												
VOT	364			Construction edicules établis. publics, 1ère étape	11.10.2006													
020.026.00	BAT			James-Fazy 2, bd. :	25.06.2007	1 255 000	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	556			Rénovation et aménagement de locaux commerciaux	19.02.2008		200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

1699

4ème PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008																		
N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Statut	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan					2019	2020					
							2009	2010	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							6'987'400	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>							<b>6'987'400</b>	<b>1'500'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'960'000</b>	
Nombre d'objets :							4										Dep. totales :	1'960'000
Nombre d'objets :							4										Dep. totales :	1'960'000
<b>30 ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRES</b>																		
30 Constructions existantes																		
030.021.01	ARC	VOT	495/6	Saint-Jean 12, rue de, Ecole St-Jean :	12.09.2006	355'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Etude de rénovation du bâtiment	20.03.2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
030.031.06	ECO	VOT	587/1	Sainte-Croix 24, av. de, Ecole Cité-Jonction :	15.01.2008	2'357'602	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Rénovation trois préaux & étanchéité parking	26.05.2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
030.072.08	ECO	VOT	587/2	Eaux-Vives 80.86, rue des, Ecole des Eaux-Vives :	15.01.2008	959'500	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Rénovation du préau	26.05.2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							3'672'102	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							<b>3'672'102</b>	<b>600'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>600'000</b>	
Nombre d'objets :							3										Dep. totales :	600'000
<b>31 Nouvelles constructions</b>																		
031.015.02	ARC	VOT	117	Lamarine 16bis, rue :	10.04.2001	175'696	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Etude [2] d'aménagement d'un restaurant scolaire	15.01.2002	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
031.071.03	ARC	VOT	117	Baudiere 8, rue, Ecole des Croquettes :	10.04.2001	510'358	250'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
				Concours, étude, salle gym et loc. musique électr.	15.01.2002	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							686'054	250'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0		
							300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							<b>686'054</b>	<b>250'000</b>	<b>150'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Nombre d'objets :							2										Dep. totales :	700'000
Nombre d'objets :							2										Dep. totales :	700'000
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							4'358'156	850'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
							300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							<b>4'358'156</b>	<b>850'000</b>	<b>150'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Nombre d'objets :							5										Dep. totales :	1'300'000
Nombre d'objets :							5										Dep. totales :	1'300'000

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation	Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan						2019	2020	
							2009	2010	2011	2012	2013	2014			2015
<b>40 CULTURE &amp; LOISIRS</b>															
<b>40 Culture &amp; loisirs (équipements généraux)</b>															
040.026.01	BAT		Bâtiments culturels :		06.06.2006	2'970'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	471		Amélioration accessibilité des personnes handicapées		08.05.2007		500'000	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							2'970'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0
							1	Dép. totales :						1'000'000	
<b>41 Bibliothèques, discothèques, vidéothèques</b>															
041.006.03	BAT		Pin 5, prom. du - BAA :		20.03.2007	3'024'900	1800'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	542		Réaménagement des locaux, ascenseur		16.01.2008		700'000	0	0	0	0	0	0	0	0
041.018.07	ARC		Bastions, parc des - BGE :		11.10.2005	1'422'000	250'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	431		Restauration salle Ami-Lullin		17.01.2007		0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.018.11	BAT		Bastions, parc des - BGE :		09.10.2007	300'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	574/3		Etude de mise à niv. des installations techniques		23.06.2008		150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
041.022.02	BGE		Bastions, parc des :		19.04.2005	1'000'000	250'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	397		Retroconversion des anciens fichiers du 19e siècle		09.11.2005		100'000	0	0	0	0	0	0	0	0
041.022.04	BGE		Bastions, parc des :		09.03.2004	500'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	334		Chantier de numérisation de documents		13.09.2005		100'000	0	0	0	0	0	0	0	0
041.028.03	DSIC		Bibliothèques et discothèques municipales :		18.05.2005	1'479'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	408/1		Evolution systèmes information & communication		08.11.2005		180'000	0	0	0	0	0	0	0	0
041.030.02	BMU		Bibliothèques et discothèques municipales :		20.03.2007	682'000	200'000	120'000	0	0	0	0	0	0	0
VOT	540		Catalogage rétrospectif de documents musicaux		10.10.2007		200'000	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							8'407'900	3'000'000	120'000	0	0	0	0	0	0
							7	Dép. totales :						4'550'000	

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1701

4eme PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

VOT

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Statut	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan										
			N° PR	Libellé			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>42 Musées, conservatoire &amp; jardin botaniques</b>																	
042.009.08	ARC	VOT		Charles-Gaillard 2, rue - MAH :	26.06.2006	3'600'000	1'500'000		700'000								
	482			Etudes extension & réaménagement du musée	26.02.2007		1'300'000										
042.024.02	ARC	VOT		Imperiaires 1, ch. de l' - CJB :	09.10.2007	770'000	450'000										
	574/4			Etudes pour construction de la 5e étape - BOT V	23.06.2008												
042.036.02	BAT	VOT		Neuve 1, pl. - Musée Rath :	20.02.2007	4'554'000	3'100'000										
	536			Rehabilitation installations ventilation & chauffage	05.06.2007												
042.037.01	ARC	VOT		Lausanne 192, rte. de La Console - CJB :	10.04.2001	160'679	100'000										
	117			Etude de rénovation générale du bâtiment	15.01.2002		50'000										
042.037.02	ARC	VOT		Lausanne 192, rte. de La Console - CJB :	12.09.2006	215'000			165'000								
	495/7			Etude cpl de rénovation générale du bâtiment	20.03.2007		50'000										
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							<b>9'299'679</b>	<b>5'150'000</b>	<b>865'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'objets :</b>							<b>5</b>	<b>0</b>									
<b>Dep. totales :</b>							<b>7'415'000</b>										
<b>43 Théâtres &amp; concerts</b>																	
043.007.02	ARC	VOT		Gare-des-Eaux-Vives, av. de la :	06.06.2006	4'000'000	500'000		1'600'000								
	473			Concours & étude implantation Nouvelle Comédie	20.02.2008		1'700'000		200'000								
043.009.05	BAT	VOT		Théâtre 11, bd. du Grand-Théâtre :	04.11.2003	550'000	400'000										
	307			Etude générale de rénovation du théâtre	21.01.2004												
043.044.03	ARC	VOT		Frontenex 71, rte. de La Grange, parc :	08.11.2005	3'922'760	1'400'000		500'000								
	436/1			Restauration de l'Orangerie-Théâtre & serres	16.01.2008		1'800'000										
043.044.04	ARC	VOT		Frontenex 71, rte. de La Grange, parc :	08.11.2005	635'520			635'520								
	436/2.3			Equip. & mobilier, théâtre & buvette de l'Orangerie	16.01.2008												
043.048.00	BAT	VOT		Dpt de la Culture - DC :	12.09.2006	150'000	100'000										
	495/8			Credit d'étude global pour les théâtres	20.03.2007												



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1703

4eme PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008																						
N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan						VOT										
						2009	2010	2011	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019	2020				
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						15'516'760	5'250'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :						6																
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :						15'516'760	5'250'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10'435'760
Nombre d'objets :						6																
Dép. totales :						15'516'760	5'250'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10'435'760
Dép. totales :						15'516'760	5'250'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10'435'760
<b>60 SOCIAL</b>																						
60 Social (équipements généraux)																						
060.009.06	ARC			27.11.2007	1'420'600	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	579/3			21.05.2008	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						1'420'600	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :						1																
Dép. totales :						1'420'600	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'400'000
Dép. totales :						1'420'600	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'400'000
<b>61 Enfants et Jeunesse</b>																						
061.008.01	ARC			11.10.2005	220'200	0	170'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	430/2			10.10.2007	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
061.025.03	ARC			12.09.2006	280'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	495/9			20.03.2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						500'200	200'000	170'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :						2																
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :						1'920'800	600'000	470'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420'000
Dép. totales :						1'920'800	600'000	470'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420'000
Dép. totales :						1'920'800	600'000	470'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420'000
<b>70 SECURITE PUBLIQUE</b>																						
70 Sécurité publique (équipements généraux)																						
070.002.00	DSIC			09.10.2007	5'350'377	1'000'000	1'850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	569			16.01.2008	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						5'350'377	1'000'000	1'850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :						1																
Dép. totales :						5'350'377	1'000'000	1'850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4'350'000
Dép. totales :						5'350'377	1'000'000	1'850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4'350'000





SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1705

4eme PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan												2019	2020
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018				
<b>82 Enlèvement &amp; traitement des déchets</b>																			
082.015.08	LOM		Dpt Environnement urbain et sécurité :	26.06.2007	2'987'000	1'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	560		Renouvellement de 17 véhicules & engins voirie	11.03.2008		500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
082.021.00	GCI		Dpt Environnement urbain et sécurité - VVP :	11.09.2002	3'919'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	240		Création d'espaces récupération des déchets	08.10.2003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
082.022.00	BAT		François-Dussaud 10. rue - VVP :	20.03.2007	1'067'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	541		Reamenag. vestiaire personnel et install. sanitaires	05.06.2007		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
082.025.00	DCA		Blanc, de France, av., Foyer de Sécheron :	27.11.2007	269'500	0	269'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	579/4		Construction de locaux WP - participation VG	21.05.2008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						8'242'500	2'500'000	2'69'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Nombre d'objets :</b>						4												4	3'269'500
<b>84 Cimetières &amp; crématoires</b>																			
084.005.04	BAT		Cimetière 1, av. du Cimetière de Saint-Georges :	16.01.2007	2'670'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	530		Assainissement fumées du crématoire	18.04.2007		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						2'670'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>Nombre d'objets :</b>						1												1	200'000
<b>TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>						22'623'830	5'440'000	7'69'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Nombre d'objets :</b>						9												9	8'309'500
<b>90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG</b>																			
091.018.04	GCI		Parcs & promenades	27.06.2005	12'221'700	4000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	419		Planipalais, plaine de : Réfection de la Plaine - 2ème étape	09.05.2007		5'000'000	3'221'700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
091.022.03	SAM		Vernets, qual. Acacias - Ecole-de-Médecine, sect. :	10.04.2001	251'333	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	117		Etude d'aménagement d'un cheminement piétons	15.01.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
091.081.03	SEV		Eugène-Rigot 5. ch., Campagne Rigot :	25.06.2002	690'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	225		Etude de restauration de la campagne	10.09.2003		200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

VOT

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
			Libellé				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
091.084.04 VOT	ARC 579/2		Blanc, de France, av., Foyer de Sécheron : Aménagement d'un parc public		27.11.2007 21.05.2008	1'794'200	200'000	900'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
091.090.00 VOT	SAM 518		Eaux-Vives, parc des : Rénov. éclairage public (cheminements d'accès)		29.11.2006 16.01.2008	293'700	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
091.095.01 VOT	DCA 506		Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Etudes dressinement & reconstruction du site		07.11.2006 17.04.2007	650'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total du sous-groupe fonctionnel :							15'900'933	4'700'000	4'121'700	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
							5'600'000	200'000												
Nombre d'objets :							6	Dép. totales : 14'621'700												
<b>92 Moyens de gestion des espaces verts</b>																				
092.017.05 VOT	ARC 511/1-2		Frontenex 71, rte de - dépendances villa La Grange Aménagement vestiaires SEVE & toilettes publiques		28.11.2006 21.03.2007	3'205'481	180'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total du sous-groupe fonctionnel :							3'205'481	180'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
							400'000													
Nombre d'objets :							1	Dép. totales : 2'200'000												
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :							19'106'414	6'500'000	4'121'700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							6'000'000	200'000												
Nombre d'objets :							7	Dép. totales : 16'621'700												
<b>100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC</b>																				
<b>100 Aménagement DP (en général)</b>																				
100.000.02 VOT	DCA 574/5		Dpt Constructions et aménagement : Etudes divers aménag. du domaine public 2008		09.10.2007 23.06.2008	100'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total du sous-groupe fonctionnel :							100'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
							0													
Nombre d'objets :							1	Dép. totales : 50'000												
<b>101 Rues, routes &amp; ouvrages d'art</b>																				
101.004.03 VOT	SAM 393		Dpt Constructions et aménagement : Promotion du vélo, études		16.03.2005 17.05.2006	900'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
							180'000													





**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

**Crédits d'investissement votés au 31 août 2008**

N° PFI	N° Groupe Gestoraires	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan															
		Libellé				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
						Statut	N° PR														
102.066.02	GCI			12.03.2003	3'200'000	0	0	400'000	0	1'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	273			07.04.2004				0	1'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.070.01	SAM			04.12.2001	286'200	110'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	175			25.05.2002		100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.070.03	SAM			19.04.2005	130'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	401			17.05.2005		30'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.071.00	SAM			02.05.2000	278'250	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	48			16.05.2001		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.072.02	SAM			25.06.2002	725'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	221			09.04.2003		110'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.088.01	SAM			08.04.2003	920'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	278			07.04.2004		100'000	420'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.090.00	GCI			15.01.2008	685'250	450'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	586/1			24.06.2008		235'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.091.00	GCI			15.01.2008	425'230	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	586/2			24.06.2008		125'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.092.00	GCI			15.01.2008	410'690	270'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	586/3			24.06.2008		140'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.093.00	GCI			15.01.2008	180'170	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	586/4			24.06.2008		60'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.094.00	GCI			15.01.2008	533'550	350'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VOT	586/5			24.06.2008		180'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						<b>21'067'340</b>	<b>4'380'000</b>	<b>840'000</b>	<b>1'600'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'objets :</b>						<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dep. totales :</b>						<b>107'800'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

VOT

N° PFI	N° Statut	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan										
							2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>103 Parkings publics</b>																	
103.002.02	VOT	ARC	494	Montbrillant 13, place - lot 5 - 7 : Construction d'une vélostation	12.09.2006 17.01.2007	1'342'000	200'000	700'000	415'000	0	0	0	0	0	0	0	0
103.003.01	VOT	SAM	497	Pres-Fivègue 1, place du : Etude parc à voitures résidents (moins recette FP)	12.09.2006 10.10.2007	560'000	410'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							1'902'000	610'000	415'000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Nombre d'objets :</b>							2	<b>Disp. totales :</b>									
							700'000	1'725'000									
<b>104 Bâtiments, édifices publics</b>																	
104.000.01	VOT	BAT	574/7	Dpt Constructions et aménagement : Etude pr rénovation & adaptation toilettes publiques	09.10.2007 23.06.2008	400'000	300'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
104.001.00	VOT	GCI	593	Domaine public Ville de Genève Fabrication supports affichage des manifestations	19.02.2008 28.04.2008	210'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>							610'000	450'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Nombre d'objets :</b>							2	<b>Disp. totales :</b>									
							100'000	550'000									
<b>106 Transports publics</b>																	
106.081.08	VOT	GCI	191	Comavin, Montbrillant, pl. - TPG : Renforcement des structures du parking	12.03.2002 25.06.2002	3'978'000	1'500'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
106.084.01	VOT	SAM	222/1	Dpt Constructions et aménagement - TPG : Etudes d'aménag. urb. liés au plan dir. TC.2003-2006	25.06.2002 09.04.2003	2'000'000	400'000	400'000	300'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0
106.084.03	VOT	SAM	271	Petit-Saconnex, quartier du - TPG : Etudes d'aménag. urb. liés à la restruct. ligne N°3	12.03.2003 23.06.2003	570'000	270'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
106.502.01	VOT	DCA	292	CEVA - Etudes d'aménagements [081-502/106.502]	23.06.2003 21.01.2004	2'300'000	400'000	400'000	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0
106.520.08	VOT	GCI	588	Carrefours, chaussées, arrêts, etc. - TPG : Travaux liés au plan directeur TC.2007-2010	15.01.2008 28.04.2008	4'580'160	1'000'000	1'200'000	1'100'000	0	0	0	0	0	0	0	0

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1711

4eme PFI 2009 - 2020

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Statut	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Cout voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan						VOT								
							2009	2010	2011	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Taux du sous-groupe fonctionnel :							13'428'160	35'70'000	1'900'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :							81'865'680	21'245'000	5'075'000	2'000'000	2'000'000	290'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :							5													10'070'000	
Nombre d'objets :							47													417'500'000	
<b>110 ADMINISTRATION GENERALE</b>																					
Administration generale - objets mobiliers																					
111.007.02		VOT		DSIC 200	Dpt Finances et logement - DSIC/DPL : Refonte du systeme d'information des finances	14.05.2002 12.09.2002	8'712'000	470'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.030.09		VOT		DSIC 270	Dpt Environnement urbain et sécurité : Plan Informatique quadriennal (PIQ) 2002	12.03.2003 06.05.2003	3'992'200	300'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.030.10		VOT		DSIC 324	Dpt Environnement urbain et sécurité : Plan Informatique quadriennal (PIQ) 2003	09.03.2004 08.09.2004	3'963'370	400'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.030.11		VOT		DSIC 359	Dpt Environnement urbain et sécurité : Plan Informatique quadriennal (PIQ) 2004	07.09.2004 27.06.2005	3'938'270	800'000	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.030.12		VOT		DSIC 522/183	Dpt Environnement urbain et sécurité : 11eme PIQ - Plan informatique quadriennal	16.01.2007 21.03.2007	3'997'787	600'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.045.06		VOT		CMAI 145	Dpt Finances et logement : Renouvel. mobilier, machines, equip. M.A.V. 2002	01.10.2001 15.01.2003	3'515'316	71'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.045.07		VOT		CMAI 236	Dpt Finances et logement : Renouvel. mobilier, machines, equip. M.A.V. 2003	11.09.2002 03.06.2003	3'769'700	75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.047.09		VOT		CMAI 466	Dpt Finances et logement : 7eme PAM - Renouv. mobilier, machines, equip.	16.05.2006 13.11.2006	1'365'120	130'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.047.10		VOT		CMAI 554/1-2	Dpt Finances et logement : 8eme PAM - Renouv. mobilier, machines, equip.	25.06.2007 28.04.2008	1'967'200	500'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Taux du sous-groupe fonctionnel :							35'220'963	33'46'000	1'550'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Nombre d'objets :							9													7'466'000	

## Crédits d'investissement votés au 31 août 2008

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation		Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan							2019	2020		
			Libellé				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			2016	2017
<b>112 Administration générale - objets immobiliers</b>																	
112.000.02	DCA		Dpt Constructions et aménagement :		09.10.2007	300'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	574/8		Etudes diverses du patrimoine administratif 2008		23.06.2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.020.07	ENE		Dpt Constructions et aménagement :		28.11.2006	5'445'000	1'000'000	9'000'000	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	509		Travaux liés à la politique énergétique 2007-10 PA		12.09.2007	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.058.00	BAT		Georges-Favon 38, bd, Plaine Plainpalais :		15.01.2008	916'000	200'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	589		Travaux, transf. dépôt archives municipales		24.06.2008	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							6'661'000	1'350'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0		
							1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :							41'881'963	4'696'000	2'550'000	0	0	0	0	0	0	3'950'000	
							3'590'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							3									Dep. totales :	3'950'000
							12									Dep. totales :	11'636'000
<b>120 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL</b>																	
120.005.02	URB		Dpt Constructions et aménagement :		19.04.2005	850'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	399		Mise à jour du plan directeur communal - Genève 2001		18.01.2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :							850'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0		
							850'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :							850'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0	280'000	
							850'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							1									Dep. totales :	280'000
							1									Dep. totales :	280'000
<b>130 ACQUISITION DE TERRAINS</b>																	
130.005.02	DCA		Goderoy 8, avenue - OPF :		12.09.2006	900'000	900'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	489		Acquisition de la parcelle N° 816 - Eaux-Vives		12.09.2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
130.013.01	DCA		Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du - OPF :		14.11.2001	3'615'500	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	159		Acquisition des terrains des SIG		04.03.2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
130.019.02	DCA		Eidgenots 21, av. des - OPF :		07.11.2007	2'250'000	2'250'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
VOT	580		Acquisition de la parcelle N° 2124, droit préemption		28.11.2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1713

Crédits d'investissement votés au 31 août 2008													
N° PFI Statut	N° Groupe Gestioneire N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût voté	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan							2019 2020	
					2009 2010	2011 2012	2013 2014	2015 2016	2017 2018				
				6 765 500	4 150 000	0	0	0	0	0	0	0	0
			3	6 765 500	4 150 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :													
Nombre d'objets :				3	4 150 000	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :													4 150 000
			3	28 370 467 796	7 415 346 000	20 786 6720	2 000 000	0	0	0	0	0	0
			145	43 730 760	5 320 000	2 790 000	0	2 500 000	0	0	0	0	0
TOTAUX GÉNÉRAUX :													4 150 000
Nombre d'objets :				145	43 730 760	5 320 000	2 790 000	0	2 500 000	0	0	0	0
TOTAUX GÉNÉRAUX :													151 663 480

# Crédits d'investissements déposés au Conseil municipal

(Opérations proposées par le Conseil administratif,  
non votées, à l'étude du Conseil municipal)

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1715

4eme PFI 2009 - 2020

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépot	Coût déposé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>10 LOGEMENTS</b>																	
<b>12 Logements existants</b>																	
012.062.03	ARC		Giuseppe-Motta 20, av. :	11.09.2007	1'318'400	0	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
DEP	567		Rénovation de l'immeuble d'habitation		500'000	246'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
012.108.00	BAT		Divers immeubles locaux :	27.11.2007	584'000	200'000	184'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
DEP	582		Fourniture de 200 armoires à déchets		200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						1'902'400	200'000	884'000	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :						700'000	246'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
Nombre d'objets :						1'902'400	200'000	884'000	0	0	0	0	0	0	0		
Nombre d'objets :						700'000	246'000	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE</b>																	
020.023.02	GCI		Rade de Genève :	19.02.2008	1'416'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
DEP	595		Equipment sites implantation des pavillons, etc.		700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						1'416'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :						700'000	0	0	0	0	0	0	0	0			
Nombre d'objets :						1'416'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0			
Nombre d'objets :						700'000	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>30 ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRE</b>																	
<b>30 Constructions existantes</b>																	
030.083.03	ARC		Crêts-de-Champel 40, avenue des :	22.04.2008	786'000	200'000	336'000	0	0	0	0	0	0	0			
DEP	612		Etude de rénovation de l'école		250'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
030.090.02	ECC		46 bâtiments scolaires (26+20) :	20.05.2008	918'865	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0			
DEP	618/1		Elimination amiante à étape 2 d'analys		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						1'416'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :						700'000	0	0	0	0	0	0	0	0			
Nombre d'objets :						1'416'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0			
Nombre d'objets :						700'000	0	0	0	0	0	0	0	0			



SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

**Crédits d'investissement déposés au 31 août 2008**

**DEP**

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépot	Coût déposé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan														
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
<b>60 SOCIAL</b>																				
<b>61 Enfance &amp; Jeunesse</b>																				
061.053.01	BAT	618/2	46 lieux d'accueil petite enfance : Repérage matériaux contenant de l'amiante	20.05.2008	252'055	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						252'055	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :						252'055	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50'000	
Nombre d'objets :						1														
Nombre d'objets :						1														
<b>80 HYGIENE &amp; SALUBRITE PUBLIQUE</b>																				
<b>81 Protection des eaux &amp; de l'environnement</b>																				
081.062.02	GCI	613/1	Doctoresse-Champendal, ch. : [102.096.02] Realisation réseau public d'assainissement	20.05.2008	443'140	443'140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.095.02	GCI	625	Ancienne usine à gaz de la Couloouvrelière : Travaux d'assainissement du site	23.06.2008	28'299'000	6'000'000	8'000'000	6'299'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.500.02	GCI	623/2	TCOB : [101/102/106] Travaux d'assainissement en liaison tram TPG	23.06.2008	9'434'000	1'000'000	3'000'000	434'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.500.04	GCI	623/4	TCOB - B. -Hugues, Poets, Bel-Air, pl. : [101/102/106] Refecton d'un collecteur	23.06.2008	4'849'460	2'000'000	0	2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.500.08	GCI	624/2	TCOB - Diverses rues : [101/102/106] Construction et rénovation de collecteurs	23.06.2008	4'243'000	1'000'000	0	1'500'000	243'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						47'268'600	7'443'140	14'500'000	677'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :						47'268'600	13'000'000	11'648'460	677'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47'268'600
Nombre d'objets :						5														
Nombre d'objets :						5														

## Crédits d'investissement déposés au 31 août 2008

DEP

N° PFI	N° Statut	N° Groupe Gestionnaire	N° PR	Localisation Libellé	Dates de dépot	Coût déposé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan												
							2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
<b>90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG</b>																			
<b>91 Parcs et promenades</b>																			
091.007.04		ECO	597	Ecoles & parcs publics - Places de jeux :	11.03.2008	2 838 000	700 000	700 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DEP				Sécurisation 43 aires jeux aménag. entre 1982 & 2001			700 000	738 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total du sous-groupe fonctionnel :							2 838 000	700 000	700 000	738 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							1	Dép. totales : 2 838 000											
<b>92 Moyens de gestion des espaces verts</b>																			
092.045.04		BAT	599	Marais, ch. des (Veyrier) - SEVE :	11.03.2008	530 000	530 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DEP				Installation provisoire de conteneurs, EH			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total du sous-groupe fonctionnel :							530 000	530 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :							1	Dép. totales : 530 000											
<b>TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>							3 368 000	1 230 000	700 000	738 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :							2	Dép. totales : 3 368 000											
<b>100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC</b>																			
<b>101 Rues, routes &amp; ouvrages d'art</b>																			
101.099.00		GCI	584	Ferrier, rue :	15.01.2008	1 298 370	1 290 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DEP				Travaux d'aménagement et d'assainissement			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
101.400.30		GCI	610/7a3	Bois-de-la-Batte, passerelle du : [OA 3818]	20.05.2008	1 131 500	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DEP				Reparation ouvrage & cheminements			331 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total du sous-groupe fonctionnel :							2 429 870	2 090 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'objets :							2	Dép. totales : 2 421 500											
<b>102 Places, rues résidentielles, trafic modéré</b>																			
102.058.01		SAM	337	Acacias, quartier des : [retuse commission CM]	06.04.2004	1 506 000	1 506 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DEP				Etude de mesures d'aménagement urbain			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	



# Projets actifs - PRA



SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1721

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan										
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>10 LOGEMENTS</b>															
<b>10 Logements (en général)</b>															
010.000.03	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2009	2008	100'000	50'000			0	0	0	0	0	0	0	0
PRA					50'000			0	0	0	0	0	0	0	0
010.000.04	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2010	2009	100'000	0	50'000			0	0	0	0	0	0	0
PRA					50'000			0	0	0	0	0	0	0	0
010.000.05	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2011	2010	100'000	0	50'000			0	0	0	0	0	0	0
PRA					0	50'000			0	0	0	0	0	0	0
010.000.06	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2012	2011	100'000	0	0	50'000			0	0	0	0	0	0
PRA					0	0	50'000			0	0	0	0	0	0
010.000.07	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2013	2012	100'000	0	0	50'000			0	0	0	0	0	0
PRA					0	0	50'000			0	0	0	0	0	0
010.000.08	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2014	2013	100'000	0	0	0	50'000			0	0	0	0	0
PRA					0	0	0	50'000			0	0	0	0	0
010.000.09	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2015	2014	100'000	0	0	0	0	50'000						
PRA					0	0	0	0	50'000						
010.000.10	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2016	2015	100'000	0	0	0	0	0	50'000					
PRA					0	0	0	0	0	50'000					
010.000.11	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2017	2016	100'000	0	0	0	0	0	0	50'000				
PRA					0	0	0	0	0	0	50'000				
010.000.12	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2018	2017	100'000	0	0	0	0	0	0	0	50'000			
PRA					0	0	0	0	0	0	0	50'000			
010.000.13	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2019	2018	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	50'000		
PRA					0	0	0	0	0	0	0	0	50'000		
010.000.14	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine financier 2020	2019	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50'000	
PRA					0	0	0	0	0	0	0	0	0	50'000	

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan																	
					2009	2010	2011	2013	2014	2015	2017	2018	2019	2020								
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					1 200 000	50 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'objets :					12																Dép. totales :	11 500 000
<b>11 Logements nouveaux</b>																						
011.009.04	BAT	Jargonant 4, rue de : [Ile à Stand 25 / 112.025]	2008	600 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					600 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					1																Dép. totales :	600 000
<b>12 Logements existants</b>																						
012.001.04	BAT	Jean-Robert Chouet 4, rue :	2009	2 682 500	0	800 000	580 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					100 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.004.02	BAT	Minoteries 1-3-5-7, rue des :	2011	10 000 000	0	0	2 800 000	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	100 000	3 200 000	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.005.02	BAT	Carouge 98-100-102, rue de :	2013	10 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	0	100 000	2 800 000	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.015.02	ARC	Tour-de-Boël 7, rue de la :	2010	2 988 000	0	0	150 000	288 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	0	200 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.034.02	ARC	Carouge 35, rue de, Villa Freundler :	2009	2 840 000	0	800 000	640 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					100 000	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.036.07	BAT	Rousseau 14, rue :	2009	3 500 000	0	750 000	950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	1 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.036.13	BAT	Lissignol 1-3, Rousseau 12, rues :	2008	400 000	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
012.036.14	BAT	Lissignol 1-3, Rousseau 12, rues :	2012	3 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	0	0	2 000 000	1 700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	





SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets actifs

## PRA

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan												
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
012.800.15 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2014	2013	1'500'000	0	0	0	0	0	1'000'000	0	500'000	0	0	0	0	0
012.800.16 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2015	2014	1'500'000	0	0	0	0	0	0	1'000'000	0	0	0	0	0	0
012.800.17 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2016	2015	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000	0	500'000	0	0	0
012.800.18 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2017	2016	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000	0	500'000	0
012.800.19 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2018	2017	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000	0	500'000
012.800.20 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2019	2018	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000
012.800.21 PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Entretien, modernisat., Isolation therm.+ phon. 2020	2019	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000
012.810.07 PRA	ENE	Travaux liés à la politique énergétique 2009 - 2012	2009	2'400'000	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0
012.810.08 PRA	ENE	Travaux liés à la politique énergétique 2013 - 2016	2013	2'400'000	0	0	0	0	0	0	600'000	600'000	600'000	600'000	0	0	0
012.810.09 PRA	ENE	Travaux liés à la politique énergétique 2017 - 2020	2017	2'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600'000
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					118'169'500	100'000	10'960'000	21'975'000	18'814'000	16'508'000	8'250'000	4'300'000	6'000'000	2'100'000	8'350'000	4'400'000	2'200'000
<b>TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>					44	119'969'500	150'000	11'460'000	22'075'000	18'914'000	16'608'000	8'350'000	4'400'000	2'100'000	8'350'000	4'400'000	2'200'000
<b>Nombre d'objets :</b>					44												
<b>Nombre d'objets :</b>					57												

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan												
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
<b>20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE</b>														<b>PRA</b>				
020.005.02		BAT	Vélodrome 2, rue du Cité Jonction :	2008	5 660'000	0	0	2'000'000	0	1'560'000	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Mise en conformité sécurité, étanchéité de la dalle			100'000	0	2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.016.07		BAT	Gustave-Ador 78, quai, Eaux-Vives, parc des :	2009	400'000	0	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Etude pour réhabilitation dépendances du restaurant			200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.016.08		BAT	Gustave-Ador 78, quai, Eaux-Vives, parc des :	2011	3 600'000	0	0	0	0	2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Réhabilitation dépendances du restaurant			0	0	400'000	0	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	
020.024.00		BAT	Rousseau 1, île J.-J. :	2008	500'000	0	0	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Rénovation du pavillon			200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.028.01		BAT	Giuseppe-Motta 20, av. (Mettatton)	2009	300'000	0	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Etude rénovation partielle du bâtiment			100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020.029.00		BAT	Plainpalais, rond-point de :	2008	180'000	180'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Réaménagement salle d'attente (buvette)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						10 640'000	180'000	2'700'000	0	3'560'000	0	0	0	0	0	0	0	
						600'000	600'000	2'400'000	0	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	
TOTALS DU GROUPE FONCTIONNEL :						10 640'000	180'000	2'700'000	0	3'560'000	0	0	0	0	0	0	0	0
						600'000	600'000	2'400'000	0	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	
						Nombre d'objets :		6		Dep. totales :		10'640'000						
						Nombre d'objets :		6		Dep. totales :		10'640'000						
<b>30 ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRE</b>																		
030.003.03		ECO	Liocard 66, rue, Ecole Liocard :	2012	4'500'000	0	0	0	0	500'000	0	1'250'000	0	0	0	0	0	
PRA			Rénovation du bâtiment			0	0	0	0	1'000'000	0	1'250'000	0	0	0	0	0	
030.021.03		ARC	Saint-Jean 12, rue de, Ecole St-Jean :	2008	225'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Etude complémentaire rénovation du bâtiment			175'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.021.04		ARC	Saint-Jean 12, rue de, Ecole St-Jean :	2010	9'145'000	0	0	1'000'000	0	3'400'000	0	0	0	0	0	0	0	
PRA			Rénovation du bâtiment			0	0	3'400'000	0	1'345'000	0	0	0	0	0	0	0	

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan										2019 2020		
					PRA												
					2009 2010	2011 2012	2013 2014	2015 2016	2017 2018								
030.022.03 PRA	ECO	Frank-Thomas 31, ch. Ecole Pré-Picot : Modification des vitrages	2008	200'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.025.11 PRA	ECO	William-Lescaze 12, ch. Ecole de Cayla : Modification des vitrages	2008	150'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.077.06 PRA	ECO	Dizerens 26, rue, Ecole Hugo-de-Sengier II : Entretien façades & éléments intérieurs	2011	1'000'000	0	0	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.083.04 PRA	ARC	Crets-de-Champai 40, avenue des : Rénovation de l'école	2010	9'714'000	0	0	4'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.085.06 PRA	ECO	Ecoles diverses : Travaux de réflexion	2008	8'000'000	500'000 1'000'000	1'000'000 1'000'000	1'000'000 1'000'000	1'000'000 1'000'000	1'000'000 1'000'000	1'000'000 1'000'000	500'000	0	0	0	0	0	
030.088.01 PRA	ECO	Nant 35, rue du, Ecole des Vollandes : Réparation murs doublage, réflexion peintures int.	2012	500'000	0	0	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
030.089.01 PRA	ECO	Berne 50, rue de, Ecole Piquis-Centre : Rénovation des façades	2008	2'500'000	700'000 1'200'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>1'600'000</b> <b>2'375'000</b>	<b>2'600'000</b> <b>8'100'000</b>	<b>10'300'000</b> <b>5'459'000</b>	<b>2'250'000</b> <b>2'250'000</b>	<b>1'000'000</b> <b>1'000'000</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	
					<b>Nombre d'objets : 10</b>												
<b>31 Nouvelles constructions</b>																	
031.015.03 PRA	ARC	Lamartine 16bis, rue : Etude compl, restaurant scolaire & dépôt SEVE	2010	325'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
031.015.06 PRA	ARC	Lamartine 16bis, rue : Création restaurant scolaire & dépôt SEVE	2012	4'400'000	0	0	1'500'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
031.025.05 PRA	ARC	William-Lescaze 12, ch. Cayla, quartier de : Concours, études salle gymnastique & locaux musique	2012	420'000	0	0	0	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
031.025.10 PRA	ARC	William-Lescaze 12, ch. Cayla, quartier de : Construction salle gymnastique & locaux musique	2015	4'580'000	0	0	0	0	0	0	0	500'000	1'800'000	2'000'000	0	0	
					<b>Dep. totales : 35'934'000</b>												

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan																				
					PRA																				
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020									
031.036.07 PRA	ARC	Baulacre 8, rue, Ecole des Croquettes : Etude création locaux parascolaires	2012	90'000	0	0	0	0	0	0	0	80'000	0	0	0	0	0	0	0						
031.036.08 PRA	ARC	Baulacre 8, rue, Ecole des Croquettes : Création locaux parascolaires	2014	910'000	0	0	0	0	0	0	0	100'000	0	310'000	0	0	0	0	0						
031.068.03 PRA	DCA	Chandieu, rue : Acquisition de parcelles (N° 326-2700-3075-3076)	2009	1'500'000	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
031.068.08 PRA	ARC	Chandieu, rue : Concours, étude pr construction 1/2 groupe scolaire	2009	1'300'000	100'000	600'000	500'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
031.068.10 PRA	ARC	Chandieu, rue : Construction d'un demi groupe scolaire	2012	16'700'000	0	0	0	17'000'000	7'000'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
031.071.05 PRA	ARC	Baulacre 8, rue, Ecole des Croquettes : Construction salle gymnastique et locaux associatifs	2011	5'000'000	0	0	500'000	280'000	17'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
031.077.07 PRA	ARC	Dizerens 26, rue, Ecole Hugo-de-Senger II : Etude et construction d'un restaurant scolaire	2014	2'300'000	0	0	0	0	0	0	0	300'000	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
031.095.01 PRA	ARC	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Concours, étude pr construction 1/2 groupe scolaire	2010	1'300'000	0	0	200'000	400'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
031.095.02 PRA	ARC	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Construction d'un demi groupe scolaire	2013	16'700'000	0	0	0	0	0	0	0	700'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					55'525'000	1'600'000	900'000	1'825'000	6'500'000	13'010'000	9'800'000	15'300'000	4'310'000	280'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					91'459'000	1'600'000	3'500'000	16'800'000	17'550'000	5'310'000	280'000	12'050'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000
Nombre d'objets :					13																				
Nombre d'objets :					23																				
40 CULTURE & LOISIRS																									
41 Bibliothèques, discothèques, vidéothèques																									
041.018.08 PRA	ARC	Bastions, parc des - BCE : Etude d'installation espace public rez-de-chaussée	2015	300'000	0	0	0	0	0	0	0	30'000	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets actifs

PRA

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan															
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
041.018.12 PRA	BAT	Bastions, parc des - BGE : Mise à niveau des installations techniques	2010	7'000'000	0	0	100'000	2'500'000	4'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.022.03 PRA	BGE	Bibliothèques scientifiques du DC : Catalogage rétrospectif des collections	2008	10'000'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000
041.022.05 PRA	BGE	Bastions, parc des : Desacidification et préservation de documents	2009	400'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
041.031.00 PRA	BGE	Bastions, parc des : Genevens@ : bibliothèque numérique pour Genève	2009	500'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000	125'000
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					18'200'000	1'250'000	1'700'000	3'850'000	1'680'000	1'200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					1'475'000	3'975'000	2'750'000	1'400'000	120'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					Dep. totales : 18'200'000															
<b>42 Musées, conservatoire &amp; jardin botaniques</b>																				
042.009.09 PRA	ARC	Charles-Galland 2, rue - MAH : [Fr. 35 mio net] Extension et réaménagement du musée	2011	75'000'000	0	0	0	4'000'000	22'000'000	7'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.024.03 PRA	ARC	Impératrice 1, ch de - CJB, BOT V : Construction 5ème étape (herbier, biblioth., etc.)	2009	11'950'000	0	4'000'000	2'450'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.034.02 PRA	ARC	Carl-Vogt 65/67, boulevard - MEG : [Fr. 34 mio net] Concours, étude et agrandissement du musée	2010	60'000'000	1'000'000	2'000'000	15'000'000	15'000'000	9'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.037.03 PRA	ARC	Lausanne 192, rte. de, - CJB, La Console : Rénovation générale du bâtiment	2011	5'624'000	0	0	15'000'000	14'240'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.041.03 PRA	ARC	Vieux-Grenadiers 10, rue des, BAC + 3 : Etude d'aménagement du bâtiment	2009	600'000	200'000	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.041.04 PRA	ARC	Vieux-Grenadiers 10, rue des, BAC + 3 : Aménagement du bâtiment	2011	6'900'000	0	500'000	2'000'000	1'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042.043.01 PRA	BAT	Impératrice 1, ch. de l' - CJB, BOT III : Etude de rénovation du bâtiment	2008	300'000	50'000	100'000	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Projets actifs

PRA

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépot	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
					2009 2010	2011 2012	2013 2014	2015 2016	2017 2018	2019 2020								
042.043.02 PRA	BAT	Impératrice 1, ch. de l' - C.J.B. BOT III : Rénovation du bâtiment	2011	2 800'000	0	0	1'400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
042.095.03 PRA	ARC	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Concours, étude constr. dépot collections patrim.	2008	3 200'000	100'000	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
042.095.04 PRA	ARC	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Construction dépot collections patrimoniales	2012	47 300'000	0	0	2 300'000	19'000'000	8'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					1'150'000	7 800'000	28 650'000	53 324'000	7'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Nombre d'objets :</b>					3 250'000	22 700'000	57 300'000	30 000'000	7 000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					Dep. totales : 211 174'000													
<b>43 Théâtres &amp; concerts</b>																		
043.007.03 PRA	ARC	Gare-dies-Eaux-Vives, av. de la : Construction de la Nouvelle Comédie	2011	65 850'000	0	0	15 000'000	20 000'000	2 000'000	2 000'000	0	0	0	0	0	0	0	
043.008.03 PRA	BAT	Carouge 42, rue de, Casino-Théâtre : Etude pour remplacement de la machinerie	2012	300'000	0	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
043.008.04 PRA	BAT	Carouge 42, rue de, Casino-Théâtre : Remplacement de la machinerie	2014	3'000'000	0	0	0	1 000'000	2 000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
043.009.06 PRA	BAT	Théâtre 11, bd. du, Grand-Théâtre : Rénovations et aménagements divers	2014	9 500'000	0	0	0	100'000	3 500'000	2 400'000	0	0	0	0	0	0	0	
043.009.14 PRA	BAT	Théâtre 11, bd. du, Grand-Théâtre : Remplacement éclairages salle et scène	2009	11 100'000	100'000	0	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
043.042.05 PRA	ARC	Rôtisserie 10, rue de la, Alhambra : Rénovation et aménagement de la salle	2009	25 500'000	0	0	8 000'000	6 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
043.049.01 PRA	BAT	Carouge 52, rue de, Théâtre Pitoëff : Etude pour rénovation des installations scéniques	2008	175'000	50'000	25'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
043.049.02 PRA	BAT	Carouge 52, rue de, Théâtre Pitoëff : Rénovation des installations scéniques	2010	1 100'000	0	0	700'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	





SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets actifs

## PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
050.012.33	PRA	BAT	Hans-Wilsdorf 4, rue, Piscine des Vernets : Etude pour création nouveau bassin extérieur de 25m.	2013	250'000	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0
050.012.50	PRA	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue, Centre sportif des Vernets : Acquisition d'un plancher démontable	2009	450'000	450'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.012.53	PRA	ARC	Hans-Wilsdorf 4, rue, Centre sportif des Vernets : Concours, étude création salle multisport & parking	2010	1'600'000	0	100'000	800'000	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0
050.014.05	PRA	ARC	Frontenex 7, plateau de, Stade de Frontenex : Etude compl. construction tribune et vestiaires	2010	600'000	0	150'000	250'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0
050.014.06	PRA	ARC	Frontenex 7, plateau de, Stade de Frontenex : Construction d'une tribune et de vestiaires	2012	10'865'000	0	0	0	500'000	500'000	4'500'000	855'000	0	0	0	0	0
050.014.08	PRA	BAT	Frontenex 7, plateau de, Stade de Frontenex : Mise en conformité du stade	2012	1'550'000	0	0	0	400'000	150'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0
050.014.12	PRA	BAT	Frontenex 7, plateau de, Stade de Frontenex : Réfection d'un terrain de football en synthétique	2009	1'600'000	1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.016.01	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Etude pour rénov. vestiaires + sép. réseaux eau	2011	300'000	0	0	150'000	100'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0
050.016.02	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Rénov. vestiaires & abords + séparation réseaux eau	2013	3'500'000	0	0	0	0	2'500'000	800'000	0	0	0	0	0	0
050.016.07	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Etude pour construc. de nouv. vestiaires, dépôts	2013	200'000	0	0	0	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0
050.016.08	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Construction de nouveaux vestiaires et de dépôts	2015	2'500'000	0	0	0	0	0	0	500'000	1'500'000	500'000	0	0	0
050.016.12	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Transf. terrain de football stabilisé en synthétique	2015	1'400'000	0	0	0	0	0	0	1'400'000	0	0	0	0	0
050.016.17	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Etude pour transformation du pavillon des sports	2011	150'000	0	0	50'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0

N° PFI	Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan															
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
						PRA															
050.016.18	PRA	BAT	Vessy 14, rte de, Stade du Bout-du-Monde : Transformation du pavillon des sports	2013	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	900'000	0	0	0	0	0	0	0	
050.020.02	PRA	BAT	Trembley, parc : Réfection d'un terrain de football en synthétique	2012	1'600'000	0	0	0	0	1'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
050.046.03	PRA	BAT	Neuchâtel 47, rue de, Paquis Centre : Réfection complète de la piscine	2012	1'500'000	0	0	0	0	200'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
050.047.04	PRA	BAT	Vessy 31, rte de, Centre sportif Vessy : Remp. ter. stab. par gazon synt, éclair. tennis	2014	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	
050.059.02	PRA	BAT	Francois-Dussaud 12, rue, Queue d'Arve : Remplacement de la piste du vélodrome	2009	908'000	50'000	0	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
050.059.04	PRA	BAT	Francois-Dussaud 12, rue, Queue d'Arve : Sécurisation du sol de la zone d'escalade	2009	220'000	220'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
050.060.02	PRA	ARC	Bois-de-la-Bâtie 4, ch. du, Terrain A : Transf. bâtiments, vestiaires & rénovation éclairage	2015	2'800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2'200'000	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						41'683'000	3'070'000	0	1'100'000	4'100'000	10'800'000	10'600'000	4'655'000	10'800'000	3'700'000	1'600'000	0	0	0	0	
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :						41'683'000	3'070'000	0	1'100'000	4'100'000	10'800'000	10'600'000	4'655'000	10'800'000	3'700'000	1'600'000	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :						28															
Nombre d'objets :						28															
60		SOCIAL																			
60		Social (équipements généraux)																			
060.009.04	PRA	ARC	Sécheron, Foyer de : Réalis. équipements sociaux quartier, y c. crèche	2008	16'600'000	0	0	6'000'000	0	3'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						16'600'000	1'500'000	0	6'000'000	3'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :						1															
Nombre d'objets :						1															
Dep. totales :						16'600'000															
Dep. totales :						16'600'000															

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1735

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan																							
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020												
<b>61</b>																													
<b>Enfance &amp; Jeunesse</b>																													
061.008.02	ARC		Edouard-Tavan, ch., Cité-Universitaire : Construction d'une nouvelle crèche	2011	3'000'000	0	0	0	0	700'000	0	0	600'000	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.008.03	DPE		Edouard-Tavan, ch., Cité-Universitaire : Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	2011	150'000	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.012.01	DPE		Ernest-Ansermet, quai, "TSR" : Mobilier et matériel pour places de crèche	2009	140'000	0	140'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.021.04	BAT		Madeleine 16, rue de la : Réfection de l'enveloppe	2012	1'200'000	0	0	0	200'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	900'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.025.05	ARC		Lamartine 2, rue, "Les Gazouillis" : Etude cpi, agrandiss. crèche & rénovation bâtiment	2008	150'000	50'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.025.06	ARC		Lamartine 2, rue, "Les Gazouillis" : Agrandiss. crèche & rénovation bâtiment	2011	2'940'000	0	0	0	160'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	500'000	840'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.025.08	DPE		Lamartine 2, rue, "Les Gazouillis" : Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	2011	100'000	0	0	0	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.038.03	DPE		Secheron, Foyer de : Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	2008	115'000	0	0	0	115'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.039.01	ARC		William-Lescaze 12, ch., Cayla : Concours, étude pour construction d'une crèche	2012	360'000	0	0	0	0	50'000	110'000	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.039.02	ARC		William-Lescaze 12, ch., Cayla : Construction d'une nouvelle crèche	2015	3'890'000	0	0	0	0	0	0	0	2'000'000	890'000	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	100'000	0	0	0	0	0											
061.039.06	DPE		William-Lescaze 12, ch., Cayla : Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	2015	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.047.02	ARC		Cendrier 1-3, rue du : Création crèche ds imm. fond. log. social VG	2009	2'640'000	0	600'000	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	1240'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
061.047.04	DPE		Cendrier 1-3, rue du : Mobilier et matériel pour nouvelles places de crèche	2009	150'000	0	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
PRA						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											





SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1737

4ème PFI 2009 - 2020

Projets actifs																			
N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan														
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
<b>PRA</b>																			
063.016.00	BAT	Personnes âgées	2009	4'500'000	0	600'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	0	0	0	0	
Renovation, adaptation des locaux					100'000	600'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					100'000	600'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	0	0	0	0	
Nombre d'objets :					1	Dep. totales : 4'500'000													
<b>PRA</b>																			
064.025.00	BAT	Centres sociaux	2009	1'200'000	0	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Plainpalais, Champel, secteurs : Renovation et/ou transformation des UACP					100'000	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					100'000	400'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					1	Dep. totales : 1'200'000													
<b>PRA</b>																			
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					200'000	9'485'000	12'835'000	4'710'000	2'150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					28	Dep. totales : 55'580'000													
<b>PRA</b>																			
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					2'850'000	10'090'000	10'240'000	2'130'000	890'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					28	Dep. totales : 55'580'000													
<b>PRA</b>																			
072.001.02	DSIC	SECURITE PUBLIQUE	2010	560'000	0	0	420'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Police municipale					0	140'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Helvétique 29, bd - SEEP : Renouvellement d'appareils de sésite portable					0	0	0	420'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					0	140'000	0	420'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					1	Dep. totales : 560'000													
<b>PRA</b>																			
073.006.03	SIS	Service incendie	2010	2'500'000	0	300'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Vieux-Billard 11, rue du : Mise à niveau du central d'alarme 2011					0	1'000'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					0	1'000'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					1	Dep. totales : 560'000													
<b>PRA</b>																			
073.006.04	SIS	Service incendie	2018	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Vieux-Billard 11, rue du : Mise à niveau du central d'alarme 2019					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :					1	Dep. totales : 560'000													

## Projets actifs

PRA

N° PFI	Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan														
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
073.019.15	PRA	BAT	Vieux-Billard 11, rue du - Caserne 1 du SIS : Etude pour transformation et adapt. du bâtiment	2009	180'000	0	80'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
073.019.16	PRA	BAT	Vieux-Billard 11, rue du - Caserne 1 du SIS : Transformation et adaptation du bâtiment	2011	1'500'000	0	0	0	200'000	0	800'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0
073.028.04	PRA	SIS	Vieux-Billard 11, rue du : Renouvellement du parc de véhicules 2010 - 2012	2009	6'300'000	1'000'000	0	2'700'000	2'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
073.028.06	PRA	SIS	Vieux-Billard 11, rue du : Renouvellement du parc de véhicules 2013 - 2015	2012	6'700'000	0	0	0	0	1'000'000	2'800'000	2'900'000	0	0	0	0	0	0	0	0
073.028.08	PRA	SIS	Vieux-Billard 11, rue du : Renouvellement du parc de véhicules 2016 - 2018	2015	5'800'000	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000	1'900'000	0	0	0	0	0	0
073.028.10	PRA	SIS	Vieux-Billard 11, rue du : Renouvellement du parc de véhicules 2019 - 2021	2018	5'200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000	2'000'000
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						30'680'000	1'080'000	0	3'100'000	3'800'000	2'800'000	3'600'000	1'900'000	2'800'000	2'900'000	2'900'000	2'400'000	2'000'000	3'000'000	
Nombre d'objets :						8														
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :						31'240'000	0	3'100'000	3'940'000	3'220'000	3'600'000	2'900'000	1'900'000	2'800'000	2'900'000	2'400'000	2'000'000	2'000'000	2'400'000	3'000'000
Nombre d'objets :						9														
<b>80 HYGIENE &amp; SALUBRITE PUBLIQUE</b>																				
81 Protection des eaux & de l'environnement																				
081.007.02	PRA	GCI	Boiserette, quartier de la : 2e étape collecteur EP (Le-Cabusier - Chevillarde)	2008	2'420'000	700'000	1'500'000	220'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
081.008.03	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Equipements drainassiment (PGE) - étape 1	2011	8'500'000	0	0	0	1'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000	1'500'000	2'000'000	1'500'000	0	0	0	0	0
081.011.02	PRA	GCI	Franchises, Moillebeau, secteur : [101.096.02] Construction d'un collecteur EP	2009	2'500'000	1'000'000	0	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
081.016.02	PRA	GCI	Longemalle, place, Fontaine, r. de la : [102.005.06] Réfection des collecteurs unitaires	2009	850'000	300'000	0	550'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1739

N° PFI Statut		N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
						2009 2010	2011 2012	2013 2014	2015 2016	2017 2018	2019 2020						
081.019.04 PRA	GCI		Montbrillant, r. (Fort-Barreau/Gares) ; [101.017.04] Refection collecteurs existants (1ère étape)	2009	250'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.031.04 PRA	GCI		Eugène-Rigot, ch. ; [101.072.02] Réalisation réseau public d'assainissement	2008	1'533'000	1000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.058.00 PRA	GCI		Cayla, Nant de : Construction d'un collecteur EP	2008	859'420	700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.060.00 PRA	GCI		Poterie, rue de : [102.062.02] Reconstruction des collecteurs	2008	337'000	337'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.502.02 PRA	GCI		CEVA - Champel, plateau de : [106.502] Travaux d'assainissement	2012	2'500'000	0	0	1000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.502.04 PRA	GCI		CEVA - Gare des Eaux-Vives, av. de la : [106.502] Travaux d'assainissement	2012	10'200'000	0	0	3400'000	3400'000	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.06 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret. collecteurs suite remise en état chaussées	2009	4'200'000	0	2'000'000	2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.08 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2010	2009	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.09 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2011	2010	2'500'000	0	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.10 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2012	2011	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.11 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2013	2012	2'500'000	0	0	0	0	2'500'000	0	0	0	0	0	0	
081.800.12 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2014	2013	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
081.800.13 PRA	GCI		Dpt Constructions et aménagement : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2015	2014	2'500'000	0	0	0	0	0	0	2'500'000	0	0	0	0	



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1741

4<sup>ème</sup> PFI 2009 - 2020

Projets actifs																						
N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan							PRA										
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019	2020					
082.024.00	VVP	Domaine public, Voirie - Ville propre : Remplacement coffres collecte à habits	2009	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					200'000																	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					15'150'000	0	2'500'000	1'150'000	2'500'000	2'500'000	650'000	2'000'000	2'000'000	650'000	2'000'000	650'000	2'000'000	650'000	2'000'000	650'000	2'000'000	2'000'000
<b>Nombre d'objets :</b>					7																	15'150'000
<b>84 Cimetières &amp; crématoires</b>																						
084.005.07	BAT	Cimetière 1, av. du Cimetière de Saint-Georges : Etude mise conformité install. techniques (suite)	2009	300'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					100'000																	
084.005.08	BAT	Cimetière 1, av. du Cimetière de Saint-Georges : Mise en conformité installations techniques (suite)	2011	3'500'000	0	0	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	300'000	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
084.010.00	FUN	Cimetière 1, av. du Cimetière de Saint-Georges : Acquisition orgue chapelle ancien crématoire	2008	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					300'000																	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					4'100'000	0	200'000	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Nombre d'objets :</b>					3																	4'100'000
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>					80'899'420	2'737'000	9'470'000	13'100'000	9'900'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000	4'500'000
<b>Nombre d'objets :</b>					32	7'892'420	7'450'000	11'050'000	4'650'000	3'150'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000
<b>90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG</b>																						
091.009.02	SEV	Parcs & promenades Carouge 35, rue de, parc Villa Freundler : Réaménagement du parc [012.034.02]	2008	570'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					470'000																	
091.011.00	GCI	Parcs publics - SEVE : Remise en état des chemins piétonniers	2010	865'000	0	200'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					0	365'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.012.02	SEV	Gourgas, parc : Rénovation du parc	2008	2'584'500	500'000	784'500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.012.04	ECO	Gourgas, parc : Rénovation de la place de jeux	2008	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA					500'000																	

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
091.018.06	PRA	GCI	Plainpalais, plaine de : Refection de la Plaine, 3ème étape	2010	7'200'000	0	1'800'000	2'600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.018.07	PRA	ECO	Plainpalais, plaine de : Renovation de la place de jeux	2010	250'000	0	0	0	250'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.080.08	PRA	SEV	Bois-de-la-Battie : Sécurisation des cheminements & escaliers	2008	1'900'000	800'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.083.00	PRA	GCI	Theodore-de-Beze, promenade : Refection du sol et plantations	2009	1'200'000	200'000	0	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.089.00	PRA	SEV	Rousseau, Ile : Réaménagement de l'île	2009	750'000	0	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.091.02	PRA	SEV	Parcs et domaine public : (Etape 1) Entretien et sécurisation du patrimoine boisé	2009	6'500'000	0	1'500'000	2'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.092.00	PRA	SEV	Parcs et domaine public : Renovation, mise aux normes des onze pataugoires	2009	2'000'000	100'000	500'000	500'000	400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.095.03	PRA	SAMI	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Etude d'aménagement espaces publics & collectifs	2008	442'000	100'000	142'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
091.095.05	PRA	EINE	Saint-Georges 21, bd., Stand, rue du : Etude concept énergétique global	2008	250'000	100'000	100'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						25'011'500	1'500'000	6'426'500	5'650'000	4'370'000	6'665'000	400'000	0	0	0	0	0	0	
						Nombre d'objets :		13										Dép. totales : 25'011'500	
092.011.03	PRA	SEV	Moyens de gestion des espaces verts Remise en état de divers réseaux d'arrosage	2009	1'545'000	0	350'000	350'000	350'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
092.045.06	PRA	SEV	Marais 30, ch. des Veyrier) : Adaptation établissement horticole loué - phase 2	2008	300'000	100'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :						1'845'000	0	550'000	350'000	200'000	350'000	0	0	0	0	0	0	0	
						Nombre d'objets :		1										Dép. totales : 1'845'000	

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1743

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan															
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
<b>TOTAUX DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>						1'500'000	4'470'000	6'776'500	7'015'000	6'000'000	795'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'objets :						14	Dép. totales : 26'556'500														
<b>100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC</b>																					
100 Aménagement DP (en général)																					
100.000.03	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2009	2008	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
100.000.04	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2010	2009	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100.000.05	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2011	2010	100'000	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100.000.06	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2012	2011	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100.000.07	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2013	2012	100'000	100'000	0	0	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100.000.08	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2014	2013	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100.000.09	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2015	2014	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0
100.000.10	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2016	2015	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000	0	0	0	0	0	0
100.000.11	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2017	2016	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000	0	0	0
100.000.12	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2018	2017	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000	0
100.000.13	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diversés aménag. du domaine public. 2019	2018	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000





SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets actifs

## PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
101.400.40	PRA	GCI	Carouge, pont, Pont-Neuf : [Fr. 1.3 mio net, OA 5203] Refection de l'ouvrage (partic. commune de Carouge)	2008	2 600'000	0	0	1'100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.400.42	PRA	GCI	Ecole-de-Médecine, passerelle de l' : [OA 5128]	2011	1'500'000	0	0	700'000	0	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.400.44	PRA	GCI	Val d'Arve, pont du : [OA 5205] Entretien et renforcement de l'ouvrage	2009	1'000'000	800'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.800.20	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2009 (solde)	2008	300'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.800.22	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2010 - 2011	2009	3 400'000	1'700'000	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.800.24	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2012 - 2013	2011	3 400'000	0	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.800.26	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2014 - 2015	2013	3 400'000	0	0	0	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.800.28	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2016 - 2017	2015	3 400'000	0	0	0	0	0	0	0	1'700'000	0	0	0	0	0	0
101.800.29	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2018 - 2019	2017	3 400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'700'000	0	0	0	0
101.800.30	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Entret. et rénovation du domaine public 2020 - 2021	2019	3 400'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'700'000	0
101.810.04	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Revêtements antibruit OPB 2010	2009	1'700'000	850'000	0	850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.810.05	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Revêtements antibruit OPB 2012	2011	1'700'000	0	0	850'000	0	850'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.810.06	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Revêtements antibruit OPB 2014	2013	1'700'000	0	0	0	0	0	0	850'000	0	850'000	0	0	0	0	0

## Projets actifs

## PRA

N° PFI	Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
101.810.07	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Revêtements antibruit OPB 2016	2015	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	850'000	0	0	0	0		
101.810.08	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Revêtements antibruit OPB 2018	2017	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	850'000	0	850'000	0		
101.820.03	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2013	2012	1'500'000	0	0	0	0	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
101.820.04	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2015	2014	1'500'000	0	0	0	0	0	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	
101.820.05	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2017	2016	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000	0	500'000	0	0	
101.830.04	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 10-11	2009	1'300'000	0	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
101.830.05	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 12-13	2011	1'300'000	0	0	0	600'000	0	0	700'000	0	0	0	0	0	0	
101.830.06	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 14-15	2013	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	700'000	0	0	0	0	0	
101.830.07	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 16-17	2015	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600'000	0	700'000	0	
101.830.08	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 18-19	2017	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700'000	
101.830.09	PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Amén env urb compl à imm. équipements, PLO-PLCP 20-21	2019	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
101.850.01	PRA	SAM	Dpt Constructions et aménagement : Etudes d'aménagements cyclables - 5ème étape	2009	500'000	0	100'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.850.03	PRA	SAM	Dpt Constructions et aménagement : Etudes d'aménagements cyclables - 6ème étape	2012	500'000	0	0	0	0	100'000	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1747

## Projets actifs

PRA

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
101.850.05 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Etudes d'aménagements cyclables - 7ème étape	2014	500'000	0	0	0	0	0	100'000	200'000	0	0	0	0	0
101.850.07 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Etudes d'aménagements cyclables - 8ème étape	2017	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200'000	200'000	0
101.860.06 PRA	GCI	Diverses rues - Etape 5 : Réalisation et aménagements cyclables	2009	1'700'000	500'000	0	0	600'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0
101.860.08 PRA	GCI	Diverses rues - Etape 6 : Réalisation et aménagements cyclables	2012	1'700'000	0	0	0	500'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0
101.860.10 PRA	GCI	Diverses rues - Etape 7 : Réalisation et aménagements cyclables	2015	1'700'000	0	0	0	0	0	0	0	0	500'000	600'000	600'000	0
101.900.05 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Etude de renouvellement des éclairages publics	2008	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.900.12 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Renouvellement des éclairages publics - 2ème étape	2009	1'500'000	100'000	0	500'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0
101.900.14 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Renouvellement des éclairages publics - 3ème étape	2012	1'500'000	0	0	0	100'000	500'000	400'000	0	0	0	0	0	0
101.900.16 PRA	SAMI	Dpt Constructions et aménagement : Renouvellement des éclairages publics - 4ème étape	2015	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	100'000	500'000	500'000	200'000
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					1'300'000	10'950'000	10'950'000	9'950'000	5'950'000	6'050'000	5'550'000	3'650'000	4'850'000	2'950'000	2'500'000	76'000'000
					7'650'000	12'750'000	12'750'000	5'950'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000	4'850'000
					Dep. totales : 76'000'000											
102	<b>Places, rues résidentielles, trafic modéré</b>															
102.005.06 PRA	GCI	Longemalle, place Fontaine, r. de la... [081.016.02] Réaménagement de la place et de la rue	2009	3'400'000	0	1500'000	1500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.020.02 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement zones 30 km/h. - 2ème étape	2009	1'300'000	0	600'000	600'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets actifs

N° PFI Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan										2019 2020				
					2009 2010	2011 2012	2013 2014	2015 2016	2017 2018										
102.022.01 PRA	GCI	Chantepoulet, square de : Réaménagement	2009	2'000'000	0	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.022.02 PRA	GCI	Pradier, square : Réaménagement	2009	2'000'000	0	1'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.037.05 PRA	URB	Dpt Constructions et aménagement : Promenades pour les piétons - réédition	2009	350'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.048.05 PRA	GCI	Mont-Blanc, quai du : Aménagement du quai marchand de la rade	2009	400'000	200'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.062.02 PRA	GCI	Poterie, rue de la : [081.060.00] Réaménagement de la rue	2008	2'070'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.095.00 PRA	GCI	Petit-Sacomex, place du & Pastour, ch. : Réaménagement de la place et du chemin	2010	1'500'000	0	100'000	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.800.13 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménag. places et rues à trafic modéré 2012. - 2013	2011	2'500'000	0	0	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.800.15 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménag. places et rues à trafic modéré 2014. - 2015	2013	2'500'000	0	0	0	0	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.800.17 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménag. places et rues à trafic modéré 2016. - 2017	2015	2'500'000	0	0	0	0	0	1'300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	
102.800.19 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménag. places et rues à trafic modéré 2018. - 2019	2017	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'300'000	0	
102.800.20 PRA	GCI	Dpt Constructions et aménagement : Aménag. places et rues à trafic modéré 2020. - 2021	2019	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'300'000	
Totaux du sous-groupe fonctionnel :					5'00'000	5'600'000	1'600'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000	2'500'000	2'500'000	
Nombre d'objets :					22'70'000	4'350'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	2'452'000	2'452'000

**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

**Projets actifs**

**PRA**

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
<b>104 Bâtiments, édifices publics</b>																		
104.000.02	BAT	Dpt Constructions et aménagement :	2009	1'600'000			0	900'000			0	0	0	0	0	0	0	
PRA		Rénovation des toilettes publiques - Etape 1			400'000			300'000			0	0	0	0	0	0	0	
104.000.04	BAT	Dpt Constructions et aménagement :	2011	2'000'000			0	0	900'000		0	0	0	0	0	0	0	
PRA		Rénovation des toilettes publiques - Etape 2					0	400'000	700'000		0	0	0	0	0	0	0	
104.002.00	GCI	Ensemble du territoire municipal :	2008	489'000			200'000	89'000		0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA		Equipement de "pôles presse", caissettes à journaux					200'000			0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>4'089'000</b>	<b>200'000</b>	<b>989'000</b>	<b>900'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
					<b>600'000</b>	<b>700'000</b>	<b>700'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
													<b>Dep. totales :</b>		<b>4'089'000</b>			
<b>106 Transports publics</b>																		
106.081.09	GCI	Cornavin, Montbrillant, pl. - TPG :	2008	850'000			100'000	250'000		0	0	0	0	0	0	0	0	
PRA		Renforcement structures parking, complément					500'000			0	0	0	0	0	0	0	0	
106.502.04	GCI	CEVA - Eaux-Vives, av. de la Gare des : [081.502]	2012	4'200'000			0	0	1'000'000		2'000'000		0	0	0	0	0	
PRA		Aménagements en liaison avec la Gare					0	0	3'000'000		0		0	0	0	0	0	
106.502.06	GCI	CEVA - Champel, quartier de : [081.502]	2013	2'500'000			0	0	0	1'500'000		0	0	0	0	0	0	
PRA		Aménagements en liaison avec la gare					0	0	500'000		500'000		0	0	0	0	0	
106.520.11	SAM	Dpt Constructions et aménagement :	2010	300'000			0	0	75'000		75'000		0	0	0	0	0	
PRA		Etudes aménag. urbain Itées plan dir. TC 2011-2014					0	0	75'000		75'000		0	0	0	0	0	
106.520.12	GCI	Diverses rues - TPG :	2012	3'400'000			0	0	100'000		850'000		750'000		0	0	0	
PRA		Aménagements liés au plan directeur TC 2011-2014					0	0	850'000		850'000		750'000		0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>11'250'000</b>	<b>100'000</b>	<b>2'500'000</b>	<b>1'175'000</b>	<b>4'425'000</b>	<b>2'625'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>750'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
					<b>500'000</b>	<b>75'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>1'350'000</b>	<b>750'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
													<b>Dep. totales :</b>		<b>11'250'000</b>			
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>					<b>120'469'000</b>	<b>2'200'000</b>	<b>17'889'000</b>	<b>13'725'000</b>	<b>10'075'000</b>	<b>7'700'000</b>	<b>5'060'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>	<b>5'100'000</b>
					<b>11'120'000</b>	<b>17'975'000</b>	<b>12'375'000</b>	<b>7'500'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>	<b>6'150'000</b>
													<b>Dep. totales :</b>		<b>116'959'000</b>			

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>110 ADMINISTRATION GENERALE</b>																	
<b>111 Administration générale - objets mobiliers</b>																	
111.007.03	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité - DSIC/DFL : Renouvellement du progiciel Intégrés SAP	2012	8'000'000	0	0	0	0	3'000'000	4'000'000	1'000'000	0	0	0	0	
111.007.20	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système de gestion immobilière	2010	2'000'000	0	100'000	700'000	700'000	500'000	0	0	0	0	0	0	
111.011.06	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Réseaux informatiques et téléphoniques 2009-2013	2008	4'500'000	300'000	750'000	750'000	750'000	450'000	0	0	0	0	0	0	
111.030.13	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 12ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2008	3'600'000	100'000	800'000	800'000	800'000	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.14	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 13ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2008	3'600'000	100'000	800'000	800'000	800'000	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.15	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2008	2008	100'000	50'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.16	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2009	2008	100'000	50'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.20	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 14ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2009	3'600'000	100'000	500'000	800'000	800'000	600'000	0	0	0	0	0	0	
111.030.21	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2010	2009	100'000	50'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.24	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 15ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2010	3'600'000	0	100'000	800'000	800'000	800'000	800'000	600'000	0	0	0	0	
111.030.25	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2011	2010	700'000	0	300'000	100'000	100'000	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.30	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 16ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2011	4'000'000	0	100'000	700'000	900'000	700'000	900'000	700'000	0	0	0	0	

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1751

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan											
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
111.030.31	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 17ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2012	4 000 000	0	0	0	0	100 000	900 000	700 000	0	0	0	0	
111.030.32	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 18ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2013	4 000 000	0	0	0	0	700 000	900 000	700 000	0	0	0	0	
111.030.33	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 19ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2014	4 000 000	0	0	0	0	100 000	900 000	700 000	0	0	0	0	
111.030.34	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2015	2014	700 000	0	0	0	0	0	300 000	100 000	0	0	0	0	
111.030.35	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 20ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2015	4 000 000	0	0	0	0	0	200 000	100 000	0	0	0	0	
111.030.36	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 21ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2016	4 000 000	0	0	0	0	0	100 000	900 000	700 000	0	0	0	
111.030.37	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 22ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2017	4 000 000	0	0	0	0	0	0	100 000	900 000	700 000	0	0	
111.030.38	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 23ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2018	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.39	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : Système d'information et équipement du CM 2019	2018	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.030.40	PRA	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité : 24ème PIQ - Plan informatique quadriennal	2019	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
111.034.13	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 10ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2008	3 500 000	300 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	
111.034.14	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 11ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2010	3 500 000	0	300 000	1 100 000	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	
111.034.15	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 12ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2012	3 500 000	0	0	300 000	1 100 000	1 100 000	0	0	0	0	0	0	

## Projets actifs

## PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan														
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
111.034.16	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 13ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2014	3 500 000	0	0	0	0	0	0	0	300 000	1 100 000	0	0	0			
111.034.17	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 14ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2016	3 400 000	0	0	0	0	0	0	0	300 000	1 000 000	1 000 000	0	0			
111.034.18	PRA	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité : 15ème PRV - Renouv. véhicules (hors SIS & voirie)	2018	3 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	1 100 000			
111.047.11	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 9ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2009	3 000 000	500 000	0	1 500 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.047.12	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 10ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2011	3 000 000	0	0	500 000	1 000 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0		
111.047.13	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 11ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2013	3 000 000	0	0	0	0	0	500 000	1 500 000	1 000 000	0	0	0	0	0		
111.047.14	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 12ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2015	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	500 000	1 500 000	1 000 000	0	0	0		
111.047.15	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 13ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2017	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	1 000 000	1 000 000		
111.047.16	PRA	CMAI	Dpt Finances et logement : 14ème PAM - Renouv. mobilier, machines, équip.	2019	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	500 000	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						900 000	3 600 000	6 300 000	8 250 000	11 450 000	13 450 000	8 650 000	7 000 000	7 100 000	7 100 000	7 100 000	7 800 000	7 800 000		
<b>Nombre d'objets :</b>						34														
112			<b>Administration générale - objets immobiliers</b>																	
112.000.03	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2009	2008	300 000	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
112.000.04	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2010	2009	300 000	150 000	150 000	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dép. totales :</b>						89 900 000														



SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1753

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan												
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
112.000.05	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2011	2010	300'000	0	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
112.000.06	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2012	2011	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
112.000.07	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2013	2012	300'000	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
112.000.08	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2014	2013	300'000	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0	0
112.000.09	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2015	2014	300'000	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0	0
112.000.10	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2016	2015	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0	0
112.000.11	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2017	2016	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0	0
112.000.12	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2018	2017	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0	0
112.000.13	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2019	2018	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000	0
112.000.14	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement : Etudes diverses du patrimoine administratif 2020	2019	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150'000
112.013.06	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Mise à jour installations sécurité bâtiments 2009	2009	1'500'000	200'000	0	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
112.013.07	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Mise à jour installations sécurité bâtiments 2011	2011	1'500'000	0	0	0	0	800'000	0	0	0	0	0	0	0	0
112.025.02	PRA	BAT	Stand 25 - rue du : Travaux daménagement du 7ème étage	2008	1'470'000	100'000	800'000	570'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan																							
						2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
						2009	2010	2010	2011	2011	2012	2012	2013	2013	2014	2014	2015	2015	2016	2016	2017	2017	2018	2018	2019	2019	2020	2020	
112.026.02	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Accessibilité pers. mobilité réduite bâtim. publ. 2	2010	2 000 000	0	100 000	0	700 000	0	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.042.02	PRA	BAT	La Grange, villa :	2016	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.057.02	PRA	BAT	Rénovation perron, façades et salons	2010	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.059.00	PRA	BAT	Croix-Rouge 4, rue de la - ACE : Palais Eynard : restauration salons et halls	2010	1 500 000	0	0	0	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.059.00	PRA	BAT	Francis-Dussaud 10, rue - VVP : Refection des silos à sel de la voirie	2008	900 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.06	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2012	2012	1 000 000	0	0	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.07	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2013	2013	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.08	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2014	2014	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.09	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2015	2015	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.10	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2016	2016	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.11	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2017	2017	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.12	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2018	2018	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.800.13	PRA	BAT	Dpt Constructions et aménagement : Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2019	2019	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112.810.08	PRA	ENE	Dpt Constructions et aménagement : Travaux liés à la politique énergétique 2010-13 PA	2009	2 500 000	0	600 000	0	600 000	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
							200 000	600 000	500 000																				

**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

1755

**Projets actifs****PRA**

N° PFI	N° Groupe Statut	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
						2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
112.810.09	PRA	ENE	Dpt Constructions et aménagement : Travaux liés à la politique énergétique 2014-17 PA	2013	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	600'000	600'000	0	0	0		
112.810.10	PRA	ENE	Dpt Constructions et aménagement : Travaux liés à la politique énergétique 2018-20 PA	2017	2'500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200'000	600'000	600'000	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						30'970'000	450'000	2'370'000	2'800'000	2'800'000	3'550'000	3'350'000	1'900'000	1'900'000	2'900'000	2'900'000	2'400'000	2'400'000	
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>						30	1'350'000	8'670'000	15'000'000	10'550'000	9'900'000	9'500'000	10'500'000	9'500'000	9'500'000	9'500'000	9'500'000	9'500'000	9'500'000
<b>Nombre d'objets :</b>						64													
<b>120 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL</b>																			
120.007.02	PRA	URB	Dpt Constructions et aménagement : Maquette Ville de Genève - Digitalisation des plans	2010	500'000	0	0	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	0	0	0	0	
120.010.00	PRA	SAM	Voie verte, rives droite & gauche : Etude d'aménagement [130.020.00]	2008	150'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						2	650'000	0	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	0	0	0	0	
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>						2	650'000	0	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	0	0	0	0	0
<b>Nombre d'objets :</b>						2													
<b>130 ACQUISITION DE TERRAINS</b>																			
130.001.17	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement - OPF : Acquisitions foncières 2009-2012	2009	12'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
130.001.18	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement - OPF : Acquisitions foncières 2013-2016	2013	12'000'000	0	0	0	0	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	0	0	0	0	0	
130.001.19	PRA	DCA	Dpt Constructions et aménagement - OPF : Acquisitions foncières 2017-2020	2017	12'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3'000'000	3'000'000	3'000'000	
130.020.00	PRA	DCA	Voie verte, rives droite & gauche : Acquisitions foncières [120.010.00]	2010	300'000	0	150'000	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux du sous-groupe fonctionnel :</b>						2	300'000	0	150'000	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>						2	300'000	0	150'000	0	150'000	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Nombre d'objets :</b>						2													

## Projets actifs

PRA

N° PFI	N° Groupe Gestionnaire	Localisation Libellé	Années prévisibles de dépôt	Coût estimé	Dépenses planifiées pour les 12 années du plan													
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
				36 300 000	3 000 000	3 000 000	3 150 000	3 150 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
			4	36 300 000	Dep. totales : 36 300 000													
TOTALS DU GROUPE FONCTIONNEL :																		
			4	1 097 755 420	Dep. totales : 36 300 000													
TOTALS GÉNÉRAUX :																		
			379	52 167 420	Dep. totales : 103 735 000													
TOTALS GÉNÉRAUX :																		
			379	1 097 755 420	Dep. totales : 38 990 000													
TOTALS GÉNÉRAUX :																		
			379	52 167 420	Dep. totales : 103 735 000													

**Projets non planifiés - PRNP**  
(non compris dans la planification financière)

**SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)**  
**4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020**

**Projets non planifiés**

**PRNP**

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gest.itaire	Bénéficiaire			
011.056.01	ARC	GIM	Calvin 3-5, rue :	Concours, étude pr construction immeuble logements	710000
<b>10 LOGEMENTS</b>					
<b>11 Logements nouveaux</b>					
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					
<b>12 Logements existants</b>					
012.001.02	ARC	GIM	Servette 36, rue de la :	Rénovation de l'immeuble	5'200'000
012.004.03	ENE	GIM	Minoteries 1, rue des :	Assainis. tech. locaux sanitaire & électricité	350'000
012.007.01	BAT	GIM	Sécheron 3-5, av. de :	Etude de réfection de l'enveloppe et des fluides	25'000
012.007.02	BAT	GIM	Sécheron 3-5, av. de :	Refection de l'enveloppe et des fluides	2'750'000
012.009.01	BAT	GIM	Gustave-Moynier 4-6, rue :	Etude de réfection de l'enveloppe et des fluides	250'000
012.009.02	BAT	GIM	Gustave-Moynier 4-6, rue :	Refection de l'enveloppe et des fluides	2'750'000
012.013.01	BAT	GIM	Charles-Giron 22-24-26, rue :	Etude de réfection enveloppe, isolation thermique	250'000
012.013.02	BAT	GIM	Charles-Giron 22-24-26, rue :	Refection de l'enveloppe, isolation thermique	2'750'000
012.013.03	BAT	GIM	Charles-Giron 31-33, rue :	Etude de réfection enveloppe, isolation thermique	1'70'000
012.013.04	BAT	GIM	Charles-Giron 31-33, rue :	Refection de l'enveloppe, isolation thermique	1'830'000
012.049.03	BAT	GIM	Goetz-Monin 8, rue :	Etude pour rénovation de l'immeuble	300'000
012.049.06	BAT	GIM	Goetz-Monin 8, rue :	Rénovation de l'immeuble	2'700'000
012.051.02	BAT	GIM	Navigation 4, place de la, Fonds Galland :	Refection légère de l'immeuble	303'000
012.051.04	BAT	GIM	Léman 11, rue du, Fonds Galland :	Refection légère de l'immeuble	2'490'000
012.057.02	BAT	GIM	Clapartede 2, pl. Fonds Revillod :	Refection des façades	930'000
012.060.03	BAT	GIM	Grottes 6, rue des :	Etude pour rénovation de l'immeuble	200'000
012.060.04	BAT	GIM	Grottes 6, rue des :	Rénovation de l'immeuble	2'200'000
012.063.02	BAT	GIM	Rois 13-15-17, rue des :	Refection des façades	2'440'000
012.064.03	BAT	GIM	Frontenex 54, rte :	Refection de la façade	1'200'000
012.069.14	ARC	GIM	Lausanne 31, rue de :	Rénovation légère de l'immeuble	2'595'000
012.077.02	BAT	GIM	Madeleine 7, rue de la :	Rénovation de l'immeuble	2'400'000
012.078.03	BAT	GIM	James-Fazy 2, bd. :	Rénovation légère de l'immeuble	2'940'000
012.099.02	BAT	GIM	Zürich 40, rue de :	Transformation et rénovation de l'immeuble	1'830'000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

**Projets non planifiés**

**PRNP**

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
012.104.03	BAT	GIM	Ernest-Ansermet 36-38, qual :	Etude réflexion enveloppe et installations techn.	2500000
012.104.04	BAT	GIM	Ernest-Ansermet 36-38, qual :	Réfection enveloppe et installations techn.	11'250'000
012.104.05	BAT	GIM	Ernest-Ansermet 40-42, qual :	Etude réflexion enveloppe et installations techn.	2500000
012.104.06	BAT	GIM	Ernest-Ansermet 40-42, qual :	Réfection enveloppe et installations techn.	11'250'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					64'805'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					65'515'000
<b>20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE</b>					
020.003.00	ARC	GIM	François-Grast, rue :	Etude et construction d'ateliers d'artistes	4'000'000
020.025.00	BAT	GIM	Grand-Rue 39 :	Café de l'Hôtel-de-Ville: rénovation cuisine	950'000
020.027.00	BAT	GIM	Lausanne 126, rue de, restaurant Perle du Lac :	Réfect. des inst. techn. et des salles de restaurant	2'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					6'950'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					6'950'000
<b>30 ECOLES PUBLIQUES ET PARASCOLAIRE</b>					
<b>31 Nouvelles constructions</b>					
031.055.01	ARC	ECO	Boissière, Malagnou, Chevillarde, quartier :	Concours, étude et construction d'un groupe scolaire	27'000'000
031.055.03	DCA	ECO	Boissière, Malagnou, Chevillarde, quartier :	Acquisition de 19686 m2 (parcelle n° 1'608) Cénacle	12'000'000
031.055.04	DCA	ECO	Boissière, Malagnou, Chevillarde, quartier :	Acquisition de 1'400 m2 (parcelle n° 1997) Wahl	1'300'000
031.056.05	DCA	ECO	Forêt, quartier de la :	Acquisition de parcelles pour 12747 m2	8'850'000
031.056.08	ARC	ECO	Forêt, quartier de la :	Concours/étude pr construction 1/2 groupe scolaire	1'000'000
031.056.10	ARC	ECO	Forêt, quartier de la :	Construction d'un demi groupe scolaire	17'000'000
031.074.05	ARC	ECO	Eaux-Vives, quartier des, Eaux-Vives, gare des :	Concours, étude d'un 1/2 groupe scolaire	1'000'000
031.074.06	ARC	ECO	Eaux-Vives, quartier des, Eaux-Vives, gare des :	Construction d'un 1/2 groupe scolaire	17'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					85'150'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					85'150'000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
<b>40 CULTURE &amp; LOISIRS</b>					
<b>41 Bibliothèques, discothèques, vidéothèques</b>					
041.017.01	ARC	BMU	Minoteries 5-7, rue des - lieu à trouver :	Discothèque : aménagement et déménagement	1500000
041.017.02	ARC	BMU	Minoteries 5-7, rue des :	Bibliothèque : réaménagement après transf. disco.	1000000
041.020.02	BAT	BMU	Biblioth & discoth. municipales, lieu à déterminer :	Création d'un local pour le service du bibliobus	1170000
041.026.00	BAT	BMU	Cité-Vieuses 2, discothèque de Vieusseux :	Rapatriement dans des locaux Ville de Genève	750000
Total du sous-groupe fonctionnel :					4420000
<b>42 Musées, conservatoire &amp; Jardin botaniques</b>					
042.032.05	ARC	MAH	Maiagnou 15, rte. de - Musée de l'horlogerie :	Etudes [4] d'aménagt muséographique, sécurisation	210000
042.032.08	ARC	MAH	Maiagnou 15, rte. de - Musée de l'horlogerie :	Restauration et construction nouveau bâtiment	10338000
042.034.20	MEG	MEG	Carl-Vogt 65/67, boulevard :	Numerisation des documents sonores des AMP	300000
042.044.01	ARC	DC	Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel :	Etude de réorientation du musée	300000
042.044.02	ARC	DC	Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel :	Réorientation du musée	4'200000
Total du sous-groupe fonctionnel :					15'348'000
<b>43 Théâtres &amp; concerts</b>					
043.006.06	BAT	SAAC	Philosophes 6, bd. des - La Comédie :	Réfection structures techn. et modernis. installat.	4500000
043.039.01	SAAC	SAAC	Dpt de la Culture, la fanfare municipale :	Remplacement des uniformes de la fanfare	320000
043.039.02	SAAC	SAAC	Dpt de la Culture, autres corps de musique :	Remplacement des uniformes (anciennement fonds II)	400000
043.041.00	ARC	GTG	Dpt de la Culture, Grand Théâtre, lieu à déterm. :	Etude regroupement ateliers & stockage décors	1000000
043.046.02	ARC	SAT	Dpt de la Culture, lieu à déterminer :	Construction d'une salle polyvalente culturelle	5000000
Total du sous-groupe fonctionnel :					11'220'000



SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1761

## Projets non planifiés

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
<b>PRNP</b>					
<b>44 Conservation du patrimoine</b>					
044.029.00	GCI	GCI	Cité, rue de la Dorcière, pl. :	Reféction fontaines de l'Escalade et des 4 Saisons	500000
Total du sous-groupe fonctionnel :					500000
<b>46 Animations &amp; loisirs</b>					
046.008.00	BAT	DEJ	Sainte-Clotilde 18bis, av. de :	Rénovation de la Maison de quartier de la Jonction	3'000'000
046.040.03	BAT	GIM	Terreaux-du-Temple 8, rue des :	Rénovation de la salle du Faubourg	3'650'000
046.085.03	ARC	DEJ	Henri-Golay 40, avenue :	Rénovation de la Ferme Merut-Pellet	5'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					11'650'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					43'138'000
<b>50 SPORTS</b>					
050.002.08	ARC	SPO	Vernier 115, rte de, Bois-des-Freres :	Extension du centre sportif	4'750'000
050.006.06	BAT	SPO	Vandoeuvres 4, rte de, Stade Picot :	Transformation du stade	3'000'000
050.012.34	BAT	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue, Piscine des Vernets :	Création nouveau bassin extérieur de 25m.	3'000'000
050.012.54	ARC	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue, Centre sportif des Vernets :	Construction d'une salle multisport & parking	18'400'000
050.012.56	ARC	SPO	Hans-Wilsdorf 4, rue - SPO :	Etude & réalisation: surélev. bat. administratifs	4'500'000
050.045.01	BAT	SPO	Frontenex 64, rte, Stade de Richemont :	Etude pour la couverture du stade	250'000
050.045.04	BAT	SPO	Frontenex 64, rte, Stade de Richemont :	Couverture du stade	2'800'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					36'700'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					36'700'000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets non planifiés

## PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
060.010.00	BAT	SOC	Lieu à définir :	Locaux direction & administration SSVG	1'500'000
<b>60 SOCIAL</b>					
<b>60 Social (équipements généraux)</b>					
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					
<b>1'500'000</b>					
<b>61 Enfants et Jeunesse</b>					
061.014.01	ARC	DPE	Jean-Daniel Colladon 2, rue, "Palais de Justice" :	Aménagement de la crèche pour l'association	2'500'000
061.014.03	DPE	DPE	Jean-Daniel Colladon 2, rue, "Palais de Justice" :	Mobilier et matériel pour places de crèche	1'200'000
061.028.01	BAT	DPE	Bois-de-la-Baïlle, "Pavillon" :	Rénovation du bâtiment pour centre d'accueil de jour	620'000
061.040.01	ARC	DEJ	William-Lescaze 12, ch., Cayla :	Etude construction de locaux pour jeunes	1'200'000
061.040.02	ARC	DEJ	William-Lescaze 12, ch., Cayla :	Construction de locaux pour jeunes	1'030'000
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					
<b>4'390'000</b>					
<b>63 Personnes âgées</b>					
063.005.03	BAT	SOC	Michel-Simon 7-9, rue - SOC :	Etude pour structure intermédiaire	800'000
063.005.04	BAT	SOC	Michel-Simon 7-9, rue - SOC :	Structure intermédiaire, transformation bâtiment	7'200'000
063.017.00	BAT	SOC	Lieu à définir :	Cité Seniors, rive gauche	1'500'000
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					
<b>9'500'000</b>					
<b>64 Centres sociaux</b>					
064.005.00	BAT	SOC	Centres sociaux - SOC :	Transformation de locaux pour les CASS	1'100'000
064.016.01	BAT	SOC	Jonction, quartier de la - SOC :	Aménagement d'un CASS	500'000
064.017.03	BAT	SOC	Grottes, quartier des - SOC :	Aménagement d'un CASS	1'000'000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
064.023.01	BAT	SOC	Divers lieux - CASS - 4 centres - étape 1 :	Etude pour mise aux normes	2000000
064.023.04	BAT	SOC	Divers lieux - CASS - 4 centres - étape 1 :	Mise aux normes programme-cadre, accessib. & sécur.	2'000'000
064.023.05	BAT	SOC	Divers lieux - CASS - 4 centres - étape 2 :	Etude pour mise aux normes	2000000
064.023.08	BAT	SOC	Divers lieux - CASS - 4 centres - étape 2 :	Mise aux normes programme-cadre, accessib. & sécur.	2'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					7'000'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					22'390'000
<b>70 SECURITE PUBLIQUE</b>					
<b>72 Police municipale</b>					
072.003.01	BAT	SEEP	Helvétique 29, bd - SEEP :	Etude pour réaménagement des locaux	400'000
072.003.02	BAT	SEEP	Helvétique 29, bd - SEEP :	Réaménagement, redistribution des locaux	3'400'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					3'800'000
<b>73 Service incendie</b>					
073.019.01	ARC	SIS	Rive Droite, lieu à déterminer - SIS :	Concours, étude pour construction nouvelle caserne 2	4'500'000
073.019.04	ARC	SIS	Rive Droite, lieu à déterminer - SIS :	Construction d'une nouvelle caserne 2	5'550'000
073.019.19	ARC	SIS	Rive Gauche, lieu à déterminer - SIS :	Concours, étude pour construction nouvelle caserne 1	4'500'000
073.019.20	ARC	SIS	Rive Gauche, lieu à déterminer - SIS :	Construction d'une nouvelle caserne 1	5'550'000
073.023.04	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, rue du :	Renouvellement de la protection respiratoire	1'200'000
073.030.01	BAT	SIS	Étraz 128, route de l', Versoix :	Etude pour mise à niv. du centre de form. CECOFOR	500'000
073.030.02	BAT	SIS	Étraz 128, route de l', Versoix :	Mise à niveau centre de formation CECOFOR	8'000'000
073.031.00	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, Asters 5, rues, Casernes 1 & 2 :	Système modulaire d'entretien des tuyaux - 2 pièces	500'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					130'200'000

## Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
74 Protection civile					
074.049.02	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, rue du :	Renouvellement véhicules légers PCI 2009-11	4800000
074.049.04	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, rue du :	Renouvellement véhicules légers PCI 2012-14	6500000
074.049.06	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, rue du :	Renouvellement véhicules légers PCI 2015-17	5500000
074.049.08	SIS	SIS	Vieux-Billard 11, rue du :	Renouvellement véhicules légers PCI 2018-20	6050000
Total du sous-groupe fonctionnel :					22850000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					1362850000
80 HYGIENE & SALUBRITE PUBLIQUE					
81 Protection des eaux					
081.008.32	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Equipements d'assainissement (PGE) - étape 2	100000000
081.012.06	GCI	GCI	Champel, Philosophes, Arve, secteur :	Construction d'un collecteur EP	60000000
081.014.02	GCI	GCI	Monbrillant, pl. de, St-Jean, parc de :	Construction d'un collecteur EP entre place et parc	56800000
081.017.02	GCI	GCI	Fontenex, Allières, Boissière, Malignou, secteur :	Construction d'un collecteur EP	89950000
081.019.02	GCI	GCI	Monbrillant, r. (France/Fort-Barreaux) : [101.017.02]	Reconstruction des collecteurs	47000000
081.021.07	GCI	GCI	Chermilles, Chataleine, St-Jean, Rhone, secteur :	Construction d'un collecteur EP.	131900000
081.024.06	GCI	GCI	Alpes, pl. des : [101.035.06/102.023.07]	Construction collecteurs a système séparatif EU/EP	30000000
081.024.08	GCI	GCI	Alpes, place des, Thalberg, Adhémar-Fabri, rues :	Reconstruction des collecteurs unitaires	40000000
081.025.00	GCI	GCI	Soubeyran, quartier de :	Entretien, reconstruction, modification des collecteurs	25000000
081.026.00	GCI	GCI	Vieille-Ville, Bourg-de-Four, place du :	Reconstruction et reféction des collecteurs	15000000
081.032.00	GCI	GCI	Eaux-Vives, Paquis, quais marchands :	Reconstruction de collecteurs a régime séparatif EU/EP	20000000
081.033.00	GCI	GCI	De Grenus, place et abords :	Reconstruction réseau d'assainissement des eaux	4000000
081.038.00	GCI	GCI	Malignou, route de : [101.100.02/102.088.02]	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	5000000
081.040.00	GCI	GCI	Richard Batoris, Vermont, Vidollet, Crêts, Rousseau :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	49000000
081.041.00	GCI	GCI	Fort-Barreaux, Grand-Pré, rues : [101.006.14]	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	20000000
081.042.00	GCI	GCI	Rwe, rond-point et abords : [101.050/106.082]	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	50000000
081.043.00	GCI	GCI	Lac, rue du :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	3300000
081.044.00	GCI	GCI	J.-Violette, Prévost-Martin, r., St-François, pl. :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	30000000
081.045.02	GCI	GCI	Sautter, rue : [101.020.12]	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	18000000

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets non planifiés

PRNP

N° PF	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gest.itaire	Bénéficiaire			
081.046.00	GCI	GCI	Soivoises, rue des :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	1'000'000
081.047.00	GCI	GCI	Schaub, Chouet J.-R., Rosselet C., rues :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	570'000
081.048.00	GCI	GCI	Velours, ch. du : [101.098.00]	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	900'000
081.049.00	GCI	GCI	Voie-Creuse, rue de la :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	2'000'000
081.050.00	GCI	GCI	Voltaire, de Malatrex, du Vuache, rues :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	350'000
081.051.00	GCI	GCI	Chabrey, Ferrier, rues :	Entretien, reconstruction, modification collecteurs	300'000
081.052.00	GCI	GCI	Dorcières, place et abords :	Reconstruction des collecteurs	1'750'000
081.053.02	GCI	GCI	Pont d'Arve, bd du : [101.108.01]	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	1'100'000
081.053.04	GCI	GCI	Pont d'Arve, bd du, Voisins, rue des :	Construction d'un nouveau collecteur EP/EU	1'000'000
081.059.00	GCI	GCI	Aire, canal de l' :	Entretien du canal	3'000'000
081.061.02	GCI	GCI	Bezanson-Hugues, quai :	Reconstruction du collecteur primaire	8'600'000
081.504.00	GCI	GCI	TGSA : [106.504]	Travaux d'assainissement en liaison tram	3'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					103'065'000
082.026.00	LOM	VVP	82 Enlèvement & traitement des déchets		
			Francois-Dussaud 10, rue - VVP :	Achat de réceptacles pour tri sélectif	60'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					60'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					103'125'000
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG					
91 Parcs & promenades					
091.005.01	ARC	GIM	Asters 3, rue des :	Etude de réaménagement de la cour	120'000
091.005.02	ARC	GIM	Asters 3, rue des :	Réaménagement de la cour	1'080'000
091.009.06	SEV	SEV	Voisins, rue des :	Réaménagement parc Prévost-Martin	800'000
091.053.00	DCA	SAM	Dpt Constructions et aménagement :	Acq. terrains espaces verts ds îlots forte densité	5'000'000
091.074.00	SAM	GCI	Val d'Arve :	Aménagement d'un cheminement piétonnier	400'000
091.079.00	SAM	GCI	Crêts-de-Champ av. des, Bout-du-Monde, rte. du :	Aménagement d'un cheminement piétonnier	900'000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gest.itaire	Bénéficiaire			
091.091.04	SEV	SEV	Parcs et domaine public : (Etape 2)	Entretien et sécurisation du patrimoine boisé	8000000
091.091.06	SEV	SEV	Parcs et domaine public : (Etape 3)	Entretien et sécurisation du patrimoine boisé	10000000
091.093.00	SEV	SEV	Parcs publics :	Remplacement signalétique des parcs municipaux	3000000
091.094.00	SEV	SEV	Domaine public, divers lieux VG :	Rehabilitation d'espaces verts de proximité	10000000
Total du sous-groupe fonctionnel :					27'600'000
92 Moyens de gestion des espaces verts					
092.066.07	BAT	SEV	Bâtie 28, ch. de la, Bois-de-la-Bâtie - SEVE :	Etude pour la rénovation du parc animalier	200000
092.066.08	BAT	SEV	Bâtie 28, ch. de la, Bois-de-la-Bâtie - SEVE :	Rénovation du parc animalier	2'000'000
Total du sous-groupe fonctionnel :					2'200'000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					29'800'000
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC					
101 Rues, routes & ouvrages d'art					
101.006.04	GCI	GCI	Grottes, rue des : [102.009.02]	Reconstruction chaussées et collecteurs EU/EP	1200000
101.006.08	GCI	GCI	Faullie, rue de la :	Reconstruction chaussées et trottoirs	700000
101.006.10	GCI	GCI	Jean-Jacques-de-Sellon, rue :	Reconstr. chaussée, trottoirs, collecteurs EU/EP	900000
101.006.12	GCI	GCI	Cité-de-la-Corderie, rue de la : [102.070.02]	Reconstruction et aménagement	500000
101.006.14	GCI	GCI	Fort-Barreau, Grand-Pré, rues : [081.041.00]	Entretien et rénovation du domaine public	730000
101.006.18	GCI	GCI	Grottes, quartier des :	Construction chaussées et collecteurs EU/EP	2'224'000
101.009.00	GCI	GCI	Adhemar-Fabri, rue :	Réaménagement de la chaussée	2'000'000
101.011.06	GCI	GCI	Genets, quartier des, 3e étape :	Reconstruction chaussée, trottoirs, collecteurs EU/EP	5'000'000
101.017.02	GCI	GCI	Montbrillant, r. (France/Fort-Barreau) : [081.019.02]	Reconstruction chaussée, trottoirs, piste cyclable	7025780
101.018.07	SAMI	GCI	Vieille Ville, les rues de la :	Etude d'aménagement (3ème étape)	200000
101.018.08	GCI	GCI	Vieille Ville, les rues de la :	Reconstr. chaussées, trottoirs (3ème étape)	1000000
101.018.14	GCI	GCI	Vieille-Ville, quartier de :	Aménagement accès à la Vieille-Ville (portes)	1000000
101.020.12	GCI	GCI	Sautter, rue : [081.045.02]	Entretien et rénovation du domaine public	800000

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1767

## Projets non planifiés

PRNP

N° PF	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gest.itaire	Bénéficiaire			
101.029.00	GCI	GCI	Frontenex, rte de :	Reconstruction chaussées, trottoirs, piste cyclable	1500000
101.035.06	GCI	GCI	Alpes, r. (r. Berne/pl. Cornavin) : [081.024/102.023]	Reconstruction et réaménagement	1000000
101.040.00	GCI	GCI	Jaques-Dalcroze, bd. :	Reconstruction et aménagement	5000000
101.046.00	GCI	GCI	De-Budé, avenue :	Reconstr. collecteurs & entretien chaussées, trottoirs	4700000
101.050.06	GCI	GCI	Rive, rond-point et abords : [081.042/106.082]	Reconstr., réaménagement chaussée & trottoirs	15000000
101.070.19	GCI	GCI	William-Lescage, ch. : [102.075.02]	Aménagement du chemin	660000
101.070.20	GCI	GCI	Lyon, rue de :	Entretien chaussées & trottoirs, reconstruction collecteurs	5000000
101.085.02	GCI	GCI	Voie-Creuse, rue de la :	Amén. cpi à construction d'immeubles, suite PLO, PLCP	1500000
101.090.00	GCI	GCI	Wilson, quai :	Reconstruction des chaussées et collecteurs	8000000
101.095.00	GCI	GCI	Délices, rue des :	Reconstr. collecteurs, entretien chaussées & trottoirs	2390000
101.096.01	GCI	GCI	Pestalozzi, Molliebeau, Tremblay, carrefour :	Aménagement du carrefour	3000000
101.097.00	GCI	GCI	Ernest-Ansermet, quai - Gravière, chemin de la :	Amén. cpi à construction immeubles, suite PLO, PLCP	600000
101.098.00	GCI	GCI	Veipour, ch. du : [081.048.00]	Amén. cpi à construction immeubles, suite PLO, PLCP	4100000
101.100.02	GCI	GCI	Maigrou, route de : [081.038.00/102.088.02]	Entretien et rénovation du domaine public	4000000
101.100.04	GCI	GCI	Maigrou, route de : [081.038.00/102.088.02]	Revêtements antibruit OPB	500000
101.101.00	GCI	GCI	Gustave-Revilliod, rue :	Aménagements place, rue & reconstruction collecteurs	2000000
101.102.00	GCI	GCI	Agasse, Gustave Muller-Brun, rues :	Amén., entret. chaussée & reconstruction collecteurs	3530000
101.103.00	GCI	GCI	Albert Richard, Battoirs, Vermont, Vidollet, rues :	Entretien et rénovation du domaine public	3970000
101.104.00	GCI	GCI	Tir, rue du :	Entretien et rénovation du domaine public	485000
101.105.00	GCI	GCI	Schaub, Chouet J.-R., Rosselet C., rues :	Entretien et rénovation du domaine public	2000000
101.106.00	GCI	GCI	Voltaire, de Malatrex, du Vuache, rues :	Entretien et rénovation du domaine public	1450000
101.108.01	GCI	GCI	Pont d'Arve, bd. du : [081.053.02]	Aménagement et reconstruction chaussée	1800000
101.109.00	GCI	GCI	Rade de Genève :	Entretien des murs de quai	800000
101.400.06	GCI	GCI	Mont-Blanc, pont du : [OA 5107] [102.033.03]	Elargissement pour les cycles	6400000
101.400.12	GCI	GCI	Ile, passerelle de l' : [OA 5117]	Entretien de l'ouvrage	200000
101.400.18	GCI	GCI	Sous-Terre, pont : [OA 5128]	Entretien et renforcement de l'ouvrage	1500000
101.400.28	GCI	GCI	Délices, pont des : [OA 5106] [101.062.00]	Entretien et renforcement de l'ouvrage	1000000
101.400.46	GCI	GCI	Paix, pont de l'avenue de la : [OA 5001]	Entretien et renforcement de l'ouvrage	2600000
101.400.50	GCI	GCI	Charles-Galland, ponts : [OA 5120/21]	Entretien des ouvrages	1800000
101.400.52	GCI	GCI	Saint-Victor, ponts de : [OA 5122/23]	Entretien des ouvrages	2000000
101.800.21	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entretien et rénovation du domaine public 2009	5000000
101.800.23	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entretien et rénovation du domaine public 2011	5000000

## Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gest.itaire	Bénéficiaire			
101.800.25	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entretien et rénovation du domaine public 2013	5000000
101.800.27	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Entretien et rénovation du domaine public 2015	5000000
101.900.08	SAM	SAM	Domaine public - Plan lumière :	Renouvellement des éclairages publics	4800000
Total du sous-groupe fonctionnel :					136564780
<b>102 Places, rues résidentielles, trafic modéré</b>					
102.001.04	GCI	GCI	Vieille-Ville, Bourg-de-Four, pl. du :	Reconstruction chaussées, trottoirs (1ere étape)	5000000
102.001.08	GCI	GCI	Vieille-Ville, Rôtisserie, rue de la :	Reconstruction chaussées, trottoirs (2eme étape)	7480000
102.008.02	GCI	GCI	Jargonnant, pl. et rue :	Reconstruction et réaménagement	2000000
102.009.02	GCI	GCI	Grottes, pl. des : [101.006]	Reconstruction et aménagement de la place	1500000
102.015.11	GCI	GCI	Dorcière, place et abords :	Aménagements de place et de rues	6250000
102.023.07	SAM	GCI	Alpes, rue et place : [081.024.06/101.035.06]	Etudes de réaménagement	1500000
102.025.08	GCI	GCI	Jean-Violette, Voisins rues, Saint-François, pl. :	Aménagement d'espaces publics	2500000
102.031.05	SAM	GCI	Neuve, pl. :	Etude et aménagement d'un espace public	1500000
102.033.04	GCI	GCI	Mont-Blanc, pont du :	Construction d'une passerelle piétonne	5000000
102.034.02	GCI	GCI	Bergues, quai des, "Au fil du Rhône" :	Restauration des infrastruct. et aménagement du quai	5650000
102.036.06	GCI	GCI	Ile, pl. de l', Halles de l'île "Au fil du Rhône" :	Construction d'une passerelle piétonne	1000000
102.038.08	GCI	GCI	De Grenus, place et abords :	Amén. en liaison avec trémie accès souterraine	3000000
102.038.09	GCI	GCI	De Grenus, place et abords :	Aménagement place et reconstruction chaussées	10000000
102.046.05	GCI	GCI	Eugène-Rigot, ch., Sécheron, secteur de :	Construction d'une passerelle piétonne	9000000
102.048.02	GCI	GCI	Gustave-Ador, quai - Rive gauche de :	Aménagement du quai	5000000
102.048.03	GCI	GCI	Mont-Blanc, Wilson, quais - Rive droite :	Aménagement des quais	3500000
102.049.02	GCI	GCI	Cheval-Blanc, quai du :	Réaménagement du quai	5000000
102.060.02	GCI	GCI	Pré-l'Évêque, pl. du :	Aménagement de la place	3850000
102.067.02	GCI	GCI	Jonction, quartier de la, cheminements :	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	1500000
102.070.02	GCI	GCI	Cité-de-la-Corderie, rue de la : [101.006.12]	Aménagement d'une place publique	700000
102.075.02	GCI	GCI	William-Lescaze, ch., Cayla : [101.070.19]	Aménagement d'une allée piétonne	1300000
102.076.02	GCI	GCI	Maîtrex, du Vuache, rues :	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	500000
102.080.04	SAM	SAM	Domaine public :	Etude de mobilier urbain	200000
102.082.00	GCI	GCI	Abraham-Gevray, Philippe-Plantamour, rues :	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	750000



SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

1769

**Projets non planifiés**

**PRNP**

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
102.083.00	GCI	GCI	Chabrey, Stand, Tir, r.; Roseraie, av.;	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	1783'000
102.084.00	GCI	GCI	Lac, rue du :	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	550'000
102.085.00	GCI	GCI	Savoises, rue des :	Aménagement de places et de rues à trafic modéré	1000'000
102.087.00	GCI	GCI	Palais Wilson, place de Chateaubriand :	Amen. cpi à construction d'immeubles, suite PLQ, PLCP	8000'000
102.088.02	GCI	GCI	Malagnou, route de : [081.038.00/101.100.02]	Aménagement de places et rues à trafic modéré	2'000'000
102.089.00	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Bornes télescopiques télécommandées - diverses rues	800'000
102.500.02	GCI	GCI	TCOB - Simon-Gouliart, place : [081/101/106]	Aménagement de places et rues à trafic modéré	2'000'000
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>116'913'000</b>
<b>106 Transports publics</b>					
106.082.10	SAM	GCI	Rive 1, rond-point de, & abords : [081.042/101.050]	Etude d'aménagement pole d'échange TPG	8000'000
106.504.00	GCI	GCI	TGSA : [081.504]	Travaux d'aménagement en liaison tram TPG	7'000'000
106.520.15	SAM	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Etudes aménag. urbain liées plan dir. TC 2015-2018	300'000
106.520.17	SAM	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Etudes aménag. urbain liées plan dir. TC 2019-2022	300'000
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>8'400'000</b>
<b>TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :</b>					<b>261'877'780</b>
<b>110 ADMINISTRATION GENERALE</b>					
<b>111 Administration générale - objets mobiliers</b>					
111.011.08	DSC	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Réseaux informatiques et téléphoniques 2014-2018	4'500'000
111.011.10	DSC	DSIC	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Réseaux informatiques et téléphoniques 2019-2023	4'500'000
111.034.60	LOM	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Acquisition de vélos pour l'administration	220'000
111.034.62	LOM	LOM	Dpt Environnement urbain et sécurité :	Acquisition de vélos pour l'administration	180'000
<b>Total du sous-groupe fonctionnel :</b>					<b>9'400'000</b>

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2008 (après-midi)  
4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020

## Projets non planifiés

PRNP

N° PFI	Service		Localisation	Libellé	Coût estimé
	Gestonnaire	Bénéficiaire			
112 Administration générale - objets immobiliers					
112.029.01	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Bâtiments publics - Numérisation plans d'architectes	450000
112.029.02	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Bâtiments publics - Numérisation plans d'ingénieurs	450000
112.030.01	BAT	VVP	François-Dussaud 10, rue - GCI/LOM/VVP :	Etude réaménagement du dépôt pour des bureaux	400000
112.030.02	BAT	GCI	François-Dussaud 10, rue - GCI/LOM/VVP :	Réaménagement du dépôt pour des bureaux	5000000
112.800.03	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2009	1000000
112.800.04	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2010	1000000
112.800.05	BAT	GIM	Dpt Constructions et aménagement :	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2011	1000000
Total du sous-groupe fonctionnel :					9300000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					18700000
130 ACQUISITION DE TERRAINS					
130.004.00	GCI	GCI	Dpt Constructions et aménagement :	Etude d'assainissement des sites pollués	150000
Total du sous-groupe fonctionnel :					150000
TOTAL DU GROUPE FONCTIONNEL :					150000
TOTAL GÉNÉRAL :					809780780

*Préconsultation*

**M. Christian Zaugg** (AGT). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je crois savoir que le bureau du Conseil municipal a fait une proposition de renvoi de ce plan financier d'investissement (PFI) dans les commissions, mais j'ai toutefois une requête à lui et à vous présenter.

J'accepte entièrement qu'il n'y ait pas de vote de principe dans une commission, mais je souhaiterais néanmoins qu'elle puisse – dans l'hypothèse où elle considérerait qu'un objet doit être retiré ou au contraire inscrit dans les priorités – voter une recommandation à l'intention du Conseil administratif.

Il me paraît important d'offrir cette possibilité aux commissions qui pourront ainsi – en cas de nécessité – rétroagir en invitant, de cette manière, le Conseil administratif à modifier en conséquence le PFI ou, plus précisément, son PFI.

Expliquez-moi comment il pourrait le faire avec un Conseil municipal qui se contenterait d'avaler un ballon de piquette bien acide ou, au contraire, de savourer un verre de bon vin gouleyant sans pouvoir donner son avis à l'aubergiste?

J'en profite pour relever que ce quatrième PFI est assorti plus loin d'un projet d'arrêté – une première – ce qui apporte, me semble-t-il, de l'eau à mon moulin.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio** (S). Au nom du groupe socialiste, j'aimerais faire deux remarques. La première concerne le renvoi ou non du PFI dans les commissions; le bureau en a discuté tout à l'heure et les partis étaient divisés. Or les socialistes sont très clairement favorables au renvoi de ce document dans toutes les commissions. En effet, pour les conseillères municipales et les conseillers municipaux, il s'agit de se saisir des priorités du Conseil administratif, d'en débattre et surtout de vérifier si les crédits votés par les commissions correspondent aux objectifs annoncés par l'exécutif. Par conséquent, même si, cette année, il y a eu des problèmes, nous ne pensons pas du tout que ce travail soit inutile. Bien au contraire, nous estimons qu'il relève de la responsabilité de l'ensemble du Conseil municipal de vérifier si chacune des propositions formulées par le Conseil administratif est conforme aux objectifs qu'il affiche.

Ma deuxième remarque concerne un point qui nous semble important – nous l'avons souvent relevé – à savoir l'attention accordée à la politique du logement. Selon le graphique qui nous a été fourni, nous constatons que 11% seulement des investissements totaux sont consacrés au logement. Nous souhaitons évidemment que cette proportion augmente. Il s'agit également de vérifier que les immeubles choisis pour être peu à peu rénovés correspondent bien à ce qui a été annoncé en fonction de la méthode Stratus: selon cette dernière, en effet, moins de 4% des immeubles du patrimoine municipal nécessitent un entretien urgent. Evidem-

ment, il appartiendra aux commissaires de vérifier que les logements les plus gravement touchés seront rénovés dans les meilleurs délais. Nous espérons que la méthode Stratus sera affinée et qu'elle nous permettra ainsi d'opérer des choix efficaces en matière de politique sociale du logement.

Selon nous, ce PFI est important et nous devons l'étudier dans toutes les commissions – je dis bien «toutes», et pas seulement les commissions spécialisées. Dans le passé, j'ai moi-même participé à l'étude du PFI à la commission de l'aménagement et de l'environnement, où nous avons pu constater à quel point il était utile de comprendre les options choisies en matière d'aménagement, pour voir si les projets concernant les espaces publics étaient réalisés comme prévu. Il en va de même en matière de logement: très souvent, la commission du logement n'est pas associée aux travaux, car elle ne vote pas de crédits. Or il est nécessaire qu'elle puisse comprendre les choix du Conseil administratif sur la base d'une stratégie plus générale! Pour chaque proposition, il faut se demander si elle répond aux objectifs fixés au PFI.

Nous demandons évidemment aussi son renvoi à la commission des finances, car tel est son rôle sur le plan réglementaire. La proposition du groupe socialiste est donc le renvoi du PFI à l'ensemble des commissions, y compris celle des finances. Nous serons particulièrement attentifs à la problématique du logement.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Il y a dans cette enceinte un brouhaha qui nous empêche d'entendre les prises de parole des uns et des autres. Je demande à ceux qui bavardent de nous laisser poursuivre nos débats ou d'aller discuter ailleurs.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Ce PFI porte sur les années 2009-2020. Il s'agit donc d'objectifs très généraux du Conseil administratif actuellement en place, dont la composition est susceptible de changer. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de compliquer les choses et d'alourdir les procédures en renvoyant cet objet à toutes les commissions spécialisées. Nous avons plus de cent points de retard dans notre ordre du jour! Nous avons du travail à faire dans les commissions, dont les ordres du jour sont eux aussi de plus en plus chargés. Nous pensons donc, quant à nous, que la commission des finances, qui compte parmi ses membres des représentants de tous les partis, est tout à fait apte à mener l'étude du PFI sans qu'il faille créer des doublons avec les autres commissions.

Mesdames et Messieurs, je tiens à vous rendre attentifs au fait qu'un PFI est un document finalement très général. Tout peut changer en fonction de la conjoncture socioéconomique et politique, ainsi que de la composition du Conseil administratif. Je veux bien que nous en prenions acte et que chaque conseiller municipi-

pal puisse le lire pour mieux comprendre quelles sont les lignes directrices suivies par l'exécutif, mais ne perdons pas notre énergie à l'étudier en refaisant le monde dans toutes les commissions spécialisées! Concentrons-nous sur l'essentiel!

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz** (Ve). Les Verts accueillent bien évidemment favorablement ce quatrième PFI. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de le renvoyer à l'ensemble des commissions spécialisées ainsi qu'à celle du logement, comme cela s'est déjà fait pour l'étude du troisième PFI. En tant que rapporteuse de ce dernier, j'ai constaté que son étude avait représenté un exercice difficile, mais néanmoins important et salutaire – la préopinante socialiste en a parlé tout à l'heure. Elle permet en effet aux commissaires des commissions spécialisées de se rendre compte de ce qui est prévu dans le PFI, même si c'est sur douze ans.

Sur ce point, Monsieur le président, vous transmettez à M. Lathion que nous ne partageons pas son point de vue. Il ne s'agit pas d'augmenter le travail du Conseil municipal, mais de consacrer du temps à l'étude pour en gagner beaucoup ensuite, lorsque nous aurons à étudier les propositions du Conseil administratif. L'examen du PFI permet à l'ensemble des commissions d'avoir une vision d'ensemble de ce qui est prévu et de ce qui se fera. Si le troisième exercice du genre a été laborieux – certains ont mis les pieds au mur – je suis convaincue que tout ira beaucoup plus vite dans l'étude de ce quatrième PFI. Nos questions seront plus pointues, et je crois vraiment que nous aurons tout bénéfice à effectuer ce travail.

Les Verts ont encore une autre proposition à formuler. Le bureau a proposé le renvoi du PFI dans les commissions spécialisées ainsi qu'à celle du logement; nous proposerions simplement que les commissions qui souhaitent entendre l'un ou l'autre des magistrats puissent les auditionner à leur convenance. Quant à l'idée d'A gauche toute! formulée par M. Zaugg en ce qui concerne d'éventuelles recommandations émises par les commissions, je n'y vois rien de nouveau par rapport à l'étude du PFI précédent: les commissions spécialisées effectuent l'étude des différents objets et ont la possibilité de formuler des recommandations à l'intention de la commission des finances, laquelle peut ensuite influencer sur l'ordre d'examen des objets tels qu'ils sont présentés.

Telle est la position du groupe des Verts quant à l'accueil de ce quatrième PFI. Nous espérons que chaque commission saura utiliser l'opportunité qui lui est offerte de maîtriser davantage le travail que se propose d'effectuer l'administration municipale.

**M. Alexandre Chevalier** (L). Le groupe libéral désire renvoyer ce PFI à l'ensemble des commissions – spécialisées ou non – ainsi qu'à celle des finances,

bien évidemment, et à celle du logement. En effet, il est extrêmement important de donner une impulsion en matière de logement. On dit souvent que les immeubles de la Ville sont mal entretenus, et nous nous plaignons tous de ce manque. Il semble donc essentiel que la commission du logement puisse, elle aussi, se pencher sur ce PFI.

J'en viens maintenant aux propos de nos cousins démocrates-chrétiens par la bouche de M. Lathion. Nous ne partageons pas leur point de vue, car nous ne considérons pas qu'il y a deux types de commissaires – d'une part, des supercommissaires ou «grands» commissaires aux finances et, d'autre part, des «petits» commissaires dans les commissions spécialisées. Au contraire, nous estimons que certains sujets sont importants et que les étudier ne signifie nullement travailler pour rien ou tourner en rond. Il s'agit du PFI! Toutes les commissions ont le droit – et même le devoir – d'examiner les projets et les priorités des magistrats département par département.

Ce n'est pas parce que cette pratique a été mal comprise pour le troisième PFI que l'ensemble des commissions ne doit pas se pencher sur le quatrième. Telle est la raison pour laquelle nous accepterons son renvoi à l'ensemble des commissions, y compris à celle du logement et à celle des finances.

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, l'Union démocratique du centre est pour le respect de l'ordre légal et constitutionnel. J'observe que l'article 37 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (LAC) dispose que, je lis: «Le plan d'investissement doit être établi chaque année et présenté au Conseil municipal en même temps que le budget de fonctionnement; il n'est pas soumis au vote.» Le PFI 2009-2020 a été approuvé par le Conseil administratif le 10 septembre 2008. Pour d'excellentes mauvaises raisons, ce n'est que ce soir que le Conseil municipal en est saisi...

Pour nous, à teneur des dispositions légales, le PFI obéit aux mêmes contraintes que le budget. Je rappelle à cet égard que nous avons renvoyé le projet de budget 2009 – enfin, vous l'avez renvoyé, puisque notre groupe s'est quant à lui abstenu – à la commission des finances et à toutes les commissions spécialisées. Il faut donc faire de même avec le PFI. Il appartiendra ensuite à toutes les commissions de prendre leurs responsabilités mais, pour la clarté de la procédure, il faut que chacune d'elles fasse un rapport, aussi succinct soit-il. Quant à nous, dès lors que nous nous sommes abstenus sur le projet de budget 2009, il est logique que nous nous abstenions également sur le quatrième PFI.

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'aurais aimé vous dire qu'il serait beaucoup plus simple

de ne renvoyer le PFI 2009-2020 qu'à la commission des finances. Pour nous, c'est un instrument de travail tant du point de vue du fonctionnement de l'administration que de celui du Conseil administratif. Cet outil, comme dans le passé, est notre gouvernail pour piloter nos projets.

Néanmoins, je comprends bien qu'il s'agit, pour vous, de vous approprier l'ensemble du processus d'étude de ce document, de même qu'avec le plan directeur communal, autre instrument qui nous permettra d'avancer sur des projets concrets dont vous pourrez ainsi saisir la nature. Je vous l'ai dit: depuis mon arrivée à l'exécutif, j'entends travailler avec vous. Je me soumetts donc bien volontiers à votre désir et à votre volonté de vous saisir de l'ensemble des informations contenues dans ce quatrième PFI.

Je relève, pourtant, que celui qui vous a été présenté l'année passée n'était pas quadriennal. Celui-là vous sera proposé réactualisé l'année prochaine, et ainsi de suite. Si vous n'accélérez pas votre manière de travailler, nous nous retrouverons avec un décalage d'une année! Je rappelle que j'ai été auditionné il y a quelques semaines seulement sur le PFI de l'année passée. Le travail des commissions – et notamment de celle des finances – est extrêmement lent et ne nous permet pas de réagir à temps. Je vous encourage donc à vous saisir rapidement du quatrième PFI en le renvoyant dans toutes les commissions, selon la procédure qui semble se dégager aujourd'hui, et de l'étudier en même temps que le budget.

Je profite de l'occasion pour faire amende honorable car, comme l'a dit M. Hämmerli, il y a effectivement eu un mois de décalage entre l'acceptation du quatrième PFI par le Conseil administratif et sa présentation au Conseil municipal. L'année prochaine, nous essaierons d'être parfaitement ponctuels et de vous le soumettre en même temps que le projet de budget. Je signale toutefois qu'il y a déjà eu une amélioration cette année par rapport à l'année dernière, où nous vous l'avions remis quasiment en décembre. Cette fois-ci, c'est en octobre...

Par contre, je ne suis pas d'accord sur un point: selon la LAC, le Conseil municipal n'est juridiquement pas autorisé à se prononcer sur le PFI. Il a cependant la possibilité de nous faire des recommandations, que j'entends bien prendre en compte et soumettre à l'exécutif pour un nouvel arbitrage.

Mais je trouve pour le moins bizarre, Monsieur Zaugg, que vous mettiez en avant un arrêté qu'il vous faudrait voter dans le PFI comme argument pour justifier votre exigence de pouvoir formuler des recommandations. Je vous signale qu'il ne s'agit pas d'un arrêté relatif au PFI, mais qu'il relève des crédits d'étude. Nous profitons du PFI pour soumettre au Conseil municipal un train de crédits d'étude qui n'a «rien à voir» avec le processus de l'adoption formelle du PFI 2009-2020. Il ne faut pas tout mélanger! Mesdames et Messieurs, vous avez à prendre acte de ce quatrième PFI 2009-2020 et, parallèlement, à nous voter, sur la base de cet instrument de pilotage, les crédits d'étude qui nous sont nécessaires.

L'exercice de l'année passée a démontré que vous nous votez ces crédits d'étude jusqu'en mars, et nous regrettons de ne pas disposer de ces sommes pour mener des études avant la fin de l'année en cours. En l'occurrence, j'espère que vous nous voterez ce train de crédits d'étude avant la fin de l'année 2008, car ils nous permettront de lancer les études nécessaires pour faire fonctionner toute la machine municipale.

En résumé, nous sommes devant une nouvelle procédure parfaitement transparente, et j'espère que quelques-uns parmi vous ne profiteront pas de l'opportunité pour me tirer dans les jambes, soit dit en passant... Nous voulons une réelle collaboration, qui soit proche et véritablement mutuelle, entre nous et vous. Je compte sur vous pour faire en sorte qu'elle soit améliorée par rapport à l'exercice précédent. Je vous remercie de votre attention.

**Le président.** Merci, Monsieur le magistrat. M. Zaugg allait dans votre sens, en indiquant que les commissions prennent acte du PFI et que, si elles le veulent, elles peuvent voter ou non des recommandations au Conseil administratif. Nous l'avons bien entendu, mais je ne peux pas mettre cela au vote.

Nous avons reçu plusieurs propositions quant au renvoi de ce quatrième PFI en commission, et je procéderai dans l'ordre. Je propose de voter d'abord la solution de départ, à savoir le renvoi à la commission des finances et aux commissions spécialisées, qui sont la commission des arts et de la culture, la commission de l'informatique et de la communication, la commission sociale et de la jeunesse, la commission des sports et de la sécurité, et la commission des travaux.

Une fois que nous aurons voté cela, nous pourrons ajouter éventuellement d'autres commissions.

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve).** Monsieur le président, je me suis exprimée lors de la réunion du bureau et des chefs et cheffes de groupe, et notre représentante vous a donné notre point de vue; or j'ai l'impression que vous vous en fichez complètement! Nous demandons de voter formellement sur le renvoi du PFI à la commission des finances et sur la possibilité, pour les commissions qui le souhaitent, d'auditionner les magistrats à son sujet. Si, comme vous le proposez, vous mettez au vote le renvoi dans les commissions spécialisées et ensuite le rajout des autres commissions une par une, cela signifie que notre proposition tombe à l'eau. Je demande formellement, s'il vous plaît, que notre volonté soit respectée. Merci!

**Le président.** Madame Klopmann, écoutez un peu, avant de monter sur vos grands chevaux! Si vous refusez ma proposition d'envoyer le PFI aux commis-



sions spécialisées, il ne sera renvoyé qu'à celle des finances. Le premier vote consistera à accepter ou à refuser le renvoi à la commission des finances et aux commissions spécialisées; si vous votez non, il n'y aura qu'un renvoi à la commission des finances et on s'arrête là.

*M<sup>me</sup> Sarah Klopmann.* Nous demandons non seulement le renvoi formel à la commission des finances, mais nous voulons également que ce plénum donne l'autorisation aux autres commissions qui le souhaitent d'étudier ce PFI! S'il ne la leur donne pas, aucune n'aura le droit de demander l'audition d'un magistrat au sujet du PFI.

**Le président.** Bien, je ne serai pas plus formaliste que le roi et je ferai voter dans ce sens, comme cela, vous serez contente, Madame Klopmann...

**M. Christian Zaugg** (AGT). Monsieur le président, j'ai franchement de la peine à comprendre la position des Verts! Si nous la suivons, nous n'arriverons jamais au bout de nos travaux et chacun n'en fera qu'à sa tête. Je propose donc formellement, comme le bureau mais avec l'ajout de mon idée en ce qui concerne les recommandations, que ce PFI soit renvoyé aux commissions, y compris celle du logement car il suffit de lire ce document pour constater à quel point le logement y tient une place importante! Je demande également son renvoi à la commission de l'informatique et de la communication et à celle des arts et de la culture, qui sont elles aussi concernées.

**Le président.** Monsieur Zaugg, la commission de l'informatique et de la communication et celles des arts et de la culture font partie des commissions spécialisées...

**M. Gérard Deshusses** (S). Outre le fait que le groupe socialiste est favorable au renvoi du PFI dans toutes les commissions spécialisées, ainsi qu'à celle du logement, il va de soi que la proposition de vote de M<sup>me</sup> Klopmann n'est pas acceptable. En effet, elle consisterait à faire deux votes en un! Le renvoi du PFI à la commission des finances est un vote à lui seul, et il ne doit pas impliquer une deuxième décision, qui serait l'autorisation aux commissions qui le souhaitent d'étudier le PFI. Nous ne pouvons pas voter le tout d'un bloc!

**Le président.** J'en étais bien au même constat, Monsieur Deshusses...

**M. Alpha Dramé (Ve).** Monsieur le président, nous ne sommes pas d'accord. Il y doit y avoir trois votes: premièrement, le renvoi du PFI à la commission des finances; deuxièmement, son renvoi à la commission des finances et aux commissions spécialisées; et, troisièmement, son renvoi à la commission des finances et aux commissions spécialisées, si elles le souhaitent. Mettez de l'ordre dans ces trois options, et votons! Celle des Verts est la troisième. Elle consiste à demander le renvoi du PFI à la commission des finances et aux commissions spécialisées qui le souhaitent.

**Le président.** Monsieur Dramé, pour moi, c'était parfaitement clair. Le premier vote que je vous ai proposé consiste à accepter ou à refuser le renvoi du PFI à la commission des finances ainsi qu'aux commissions spécialisées. Si vous votez non, il ne sera renvoyé qu'à celle des finances. Si vous votez oui, nous irons plus loin pour adjoindre aux commissions spécialisées d'autres commissions. Si la majorité du plénum refuse le renvoi aux commissions spécialisées, nous pourrions encore voter pour savoir si les autres doivent se pencher aussi sur le PFI. Cela me semble très logique!

**M. Georges Queloz (L).** Monsieur le président, vous transmettez à M<sup>me</sup> Klopmann qu'elle devrait savoir, depuis le temps qu'elle siège au Conseil municipal, que les commissions ne peuvent pas s'autosaisir d'un objet. C'est le plénum qui leur renvoie les propositions qui lui sont soumises, point à la ligne!

**Le président.** Je passe au premier vote pour savoir si le Conseil municipal accepte le renvoi du quatrième PFI à la commission des finances et aux commissions spécialisées – à savoir la commission des arts et de la culture, la commission de l'informatique et de la communication, la commission sociale et de la jeunesse, la commission des sports et de la sécurité, et la commission des travaux. Ceux qui acceptent ce renvoi voteront oui, ceux qui ne veulent que la commission des finances voteront non.

Mis aux voix, le renvoi du 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020 à la commission des finances et aux commissions spécialisées est accepté par 39 oui contre 23 non (10 abstentions).

**Le président.** Le PFI est donc renvoyé au moins à la commission des finances et aux commissions dites spécialisées. Nous passons maintenant aux propositions supplémentaires que certains m'ont faites. Il y avait, d'une part, le renvoi à la commission du logement et, d'autre part, le renvoi à toutes les commissions d'un coup...

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio** (S). Monsieur le président, quand j'ai dit «l'ensemble des commissions», je ne parlais évidemment pas de celle du règlement ni de celle des naturalisations, mais de la commission du logement et de celle de l'aménagement et de l'environnement...

**Le président.** Il reste donc à mettre aux voix le renvoi du PFI à la commission du logement, car il a été demandé par plusieurs groupes, et à celle de l'aménagement et de l'environnement, demande du seul groupe socialiste.

Mis aux voix, le renvoi du 4<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020 à la commission du logement est accepté à la majorité (quelques oppositions des Verts et des radicaux et abstention de l'Union démocratique du centre et de quelques libéraux).

Mis aux voix, son renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement est accepté à la majorité (opposition des radicaux et de quelques Verts et abstention de l'Union démocratique du centre).

**Le président.** Les commissions recevront donc le PFI pour étude. Elles sont autorisées à émettre des recommandations, mais il n'y aura pas de vote formel.

Je salue à la tribune du public M. Roberto Broggin, ancien président du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

**7. Projet d'arrêté du 14 octobre 2008 de M. Thierry Piguët, M<sup>me</sup> Vera Figurek, M. Jean-Marc Froidevaux, M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung, MM. Alain de Kalbermatten, Roland Crot et Rémy Burri: «Représentants du Conseil municipal à la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement: modification du règlement du Conseil municipal» (PA-87)<sup>1</sup>.**

*PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'adoption par le Conseil administratif, le 17 janvier 2007, du règlement de la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement;

---

<sup>1</sup> Annoncé, 1651. Motion d'ordre, 1662.

Projet d'arrêté: Commission consultative des espaces verts et de l'environnement

vu l'article 17 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 142 du règlement du Conseil municipal;

sur proposition du bureau du Conseil municipal,

*arrête:*

*Article premier.* – L'article 129, lettre B), du règlement du Conseil municipal est complété comme suit:

«j) Tous les 4 ans, au cours de la session d'installation, élection de 2 membres de la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement (règlement de la Commission consultative du 17 janvier 2007).»

*Art. 2.* – La commission sera complétée dès l'acceptation du présent arrêté.

*Annexe:* règlement instituant une Commission consultative des espaces verts et de l'environnement

## Projet d'arrêté: Commission consultative des espaces verts et de l'environnement

**Règlement instituant une commission consultative des espaces verts et de l'environnement**  
(adopté par le Conseil administratif le 17 janvier 2007)**Article premier. – Dénomination**

Il est créé une «commission consultative des espaces verts et de l'environnement» (ci-après: la commission) composée de dix membres au maximum.

**Art. 2. – Compétences**

<sup>1</sup> La commission a pour tâches:

- a) de se pencher sur l'évolution et les nouveaux besoins en matière de gestion des espaces verts et de l'environnement dans la mesure où ils concernent des tâches assumées par la Ville de Genève;
- b) de formuler des propositions quant à l'aménagement et au développement des espaces verts et autres plantations en Ville de Genève;
- c) de donner des avis et de formuler des propositions sur toutes autres questions générales relatives à la gestion des espaces verts et de l'environnement en Ville de Genève.

<sup>2</sup> Elle adresse ses propositions et recommandations ainsi qu'un rapport annuel au conseiller administratif / à la conseillère administrative en charge du Service des espaces verts et de l'environnement.

**Art. 3. – Composition**

<sup>1</sup> La commission se compose de la manière suivante:

- a) deux représentant-e-s désigné-e-s par le Conseil municipal;
- b) un-e représentant-e de la section genevoise du World Wildlife Fund (WWF) et un-e représentant-e de la section genevoise de Pro Natura;
- c) un-e représentant-e du Domaine nature et paysage du Département du territoire de l'Etat de Genève;
- d) deux expert-e-s en aménagement d'espaces verts en milieu urbain, dont un-e de France voisine;
- e) un-e représentant-e du Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève;
- f) un-e représentant-e du personnel du Service des espaces verts et de l'environnement proposé par la commission du personnel.

<sup>2</sup> Le/la chef-fe du Service des espaces verts et de l'environnement est membre de droit de la commission; il/elle a une voix consultative.

<sup>3</sup> Les membres sont nommés par le Conseil administratif pour une durée de quatre ans au début de la législature. Ce mandat est renouvelable.

<sup>4</sup> Ils désignent le/la président-e en leur sein pour une période de deux ans. Ce mandat peut être renouvelé à deux reprises.

**Art. 4. – Fonctionnement**

<sup>1</sup> La commission se réunit en séance plénière aussi souvent que nécessaire, mais au moins deux fois par an. Elle s'organise librement.

<sup>2</sup> Les décisions se prennent à la majorité simple des membres présents.

<sup>3</sup> Elle peut auditionner les groupements et associations qui lui adressent une demande motivée, concernant des objets relevant de ses compétences.

<sup>4</sup> Le secrétariat de la commission est assuré par le Service des espaces verts et de l'environnement.

<sup>5</sup> Les jetons de présence sont dus à concurrence de six séances par année au maximum.

**Art. 5. – Entrée en vigueur**

<sup>1</sup> Le présent règlement entre en vigueur le 17 janvier 2007.

<sup>2</sup> Il abroge et remplace le règlement instituant une commission consultative des espaces verts et de l'environnement du 7 février 2001.

La parole n'étant pas demandée en préconsultation, la prise en considération du projet d'arrêté et la discussion immédiate sont mises aux voix; elles sont acceptées à l'unanimité.

La parole n'étant pas demandée en premier ni en deuxième débat, l'arrêté est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté à l'unanimité.

Il est ainsi conçu:

### ARRÊTÉ

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'adoption par le Conseil administratif, le 17 janvier 2007, du règlement de la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement;

vu l'article 17 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 142 du règlement du Conseil municipal;

sur proposition du bureau du Conseil municipal,

#### *arrête:*

*Article premier.* – L'article 129, lettre B), du règlement du Conseil municipal est complété comme suit:

«j) Tous les 4 ans, au cours de la session d'installation, élection de 2 membres de la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement (règlement de la Commission consultative du 17 janvier 2007).»

*Art. 2.* – La commission sera complétée dès l'acceptation du présent arrêté.

**Le président.** Un troisième débat étant obligatoire, il aura lieu à notre séance de 20 h 30.

**8. Motion du 20 février 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M<sup>mes</sup> Virginie Jordan, Christine Camporini, Patricia Richard et Anne-Marie Gisler: «Un nouvel espace culturel à Saint-Gervais» (M-773)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que le besoin des acteurs culturels locaux d’avoir des locaux au centre-ville est criant;
- que le prochain départ du Centre pour l’image contemporaine de la Fondation de Saint-Gervais Genève laissera inoccupés plusieurs étages à cet endroit;
- que les locaux de l’actuelle fondation susnommée pourraient accueillir des espaces de création, d’exposition, voire de logements pour artistes, ainsi que des spectacles sur la scène de l’actuel théâtre;
- l’histoire du bâtiment et de la Fondation de Saint-Gervais Genève qui a toujours accueilli une forme d’art «non officiel»;
- que la seule charge pour la Ville serait le prêt gratuit des lieux à l’exclusion de toute subvention pérenne;
- que le futur site d’Artamis doit accueillir en priorité des logements;
- que l’expression culturelle peut exister et être soutenue pour autant qu’elle respecte la loi,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- accélérer le départ du Centre pour l’image contemporaine dans le cadre du projet BAC+3 (Bâtiment d’art contemporain) d’ici à la fin de l’année 2008;
- envisager de fusionner l’actuel Théâtre de Saint-Gervais avec une scène culturelle existante ou son intégration dans ce nouvel espace culturel;
- créer un espace dévolu aux acteurs culturels locaux dans le bâtiment de l’actuelle Fondation de Saint-Gervais Genève, qui comprendrait des ateliers d’artistes, des locaux d’exposition et une scène artistique à la disposition des occupants;
- instituer une convention-cadre entre la Ville et les futurs occupants, permettant une autogestion du lieu de la part de ces derniers, ainsi qu’un droit de regard du Conseil administratif dans l’utilisation qui en est faite.

**M. Simon Brandt (R).** Nous avons voté l’urgence de l’interpellation I-178 de M<sup>me</sup> Olivier, qui traite justement du Centre pour l’image contemporaine. Selon ce

<sup>1</sup> «Mémorial 165<sup>e</sup> année»: Annoncée, 4417.

que j'ai déjà proposé tout à l'heure au bureau du Conseil municipal et aux chefs de groupe, il me paraît plus sensé de traiter la motion M-773 après, car les réponses que le magistrat donnera à cette interpellation montreront si notre motion a toujours lieu d'être ou si elle doit être retirée faute de pouvoir être correctement applicable en l'état. Monsieur le président, si cela vous convient, je vous propose de reporter ce point après l'interpellation de M<sup>me</sup> Olivier, et nous jugerons alors s'il convient de retirer ou non notre motion.

**Le président.** Ce point est reporté à demain soir, après l'interpellation de M<sup>me</sup> Christiane Olivier.

#### **9. Interpellation du 19 février 2008 de M<sup>me</sup> Sandrine Burger et M. Mathias Buschbeck: «Des places de parc à la place des arbres aux Délices?» (I-169)<sup>1</sup>.**

**M<sup>me</sup> Sandrine Burger** (Ve). A la suite du rapport sur la pétition P-167 contre les suppressions de places de parking aux Délices et des compléments d'information apportés par M. Pagani le mois dernier – je pense notamment à l'accord passé avec les deux associations de quartier au sujet du nombre de places de parking supprimées, de la zone 30 km/h et de la qualité de vie dans le quartier – M. Buschbeck et moi-même estimons que nous pouvons renoncer à cette interpellation, car nous avons déjà obtenu des réponses satisfaisantes.

**Le président.** Cette interpellation est donc retirée.

#### **10. Interpellation du 12 mars 2008 de M. Jacques Hämmerli: «Où l'on voit les conseillers administratifs oublier leurs devoirs et brader les intérêts de la Ville de Genève» (I-170)<sup>2</sup>.**

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, mon interpellation s'adresse à l'entité Conseil admi-

---

<sup>1</sup> «Mémorial 165<sup>e</sup> année»: Annoncée, 4004. Motion d'ordre, 4106.

<sup>2</sup> «Mémorial 165<sup>e</sup> année»: Annoncée, 4822.



nistratif – encore que les gens qui siègent actuellement, ou en tout cas ceux qui sont présents ce soir dans cette salle, n'y soient pour rien. Le 2 octobre 1972... (*Rires.*) Le 2 octobre 1972, un contrat de superficie... (*Rires.*) Cela paraît peut-être rigolo, mais je crois que c'est plutôt assez triste, vous le verrez!

Ce jour-là, un contrat de superficie était conclu entre la Ville de Genève et la Société immobilière du Grand Casino pour une durée de nonante-trois ans, sous condition de la construction, notamment, d'une salle de spectacle de 1100 places et d'une terrasse-pergola ouverte au public. Ce contrat précise que le droit de superficie concédé à la Société immobilière du Grand Casino est cessible, sous réserve que les obligations qui incombent au superficiaire soient reprises par l'acquéreur, avec le consentement préalable de la Ville – j'insiste sur ce point – laquelle peut, toutefois, refuser, selon des dispositions figurant expressément dans ce contrat. Ces conditions fort précises ont pour but de préserver les intérêts de la population en assurant, par-delà les éventuelles cessions, un caractère ouvert et diversifié de ce complexe, pendant le temps durant lequel court le droit de superficie, soit jusqu'en 2065.

Le mardi 15 janvier 2008, j'ai posé une question orale à M<sup>me</sup> la conseillère administrative responsable des finances et du logement sur le respect par le Conseil administratif des intérêts patrimoniaux de la Ville, lors des transactions immobilières avec un grand établissement financier de la place. Je m'enquerais notamment de l'action de son prédécesseur sur son obligation de protéger les intérêts de la population qui doit, conformément au contrat, avoir un accès indépendant de l'Hôtel Kempinski à la terrasse-pergola.

Outre le fait que l'article 58 du règlement du Conseil municipal n'a pas été respecté, le Conseil administratif a éprouvé le besoin d'écrire à l'établissement financier ayant repris la Société immobilière du Grand Casino, afin de lui rappeler que le superficiaire doit, en application de la convention, entretenir la salle de spectacle et maintenir ses installations en conformité avec les impératifs de la sécurité.

Le 19 février 2008, il m'a été remis en guise de réponse un historique reprenant les faits marquants des difficultés du superficiaire. On apprend ainsi que, le 25 mai 2001, lors de la vente aux enchères de l'immeuble à la suite de la faillite de la Société immobilière du Grand Casino – faillite confirmée définitivement le 14 janvier 2004 – la Ville n'a pas fait observer à l'acquéreur son droit de refuser la cession, si ce dernier n'observait pas, à son tour, toutes les conditions énoncées dans la convention. Je dis bien: toutes les conditions.

Quant au maintien obligatoire d'une terrasse-pergola ouverte au public, on constate que cette dernière a été supprimée en raison des travaux entrepris sur la façade sise quai du Mont-Blanc. En effet, on ne saurait raisonnablement soutenir que le luxueux bar occupant un tiers de la façade, et auquel on accède après

avoir franchi un pont sur une douve, puis emprunté l'un des ascenseurs de l'Hôtel Kempinski, ait remplacé la terrasse-pergola ouverte au public conformément aux dispositions pérennisées dans le contrat de superficie.

Dès lors que le Conseil administratif fait preuve de mauvaise volonté en s'obstinant à ne pas répondre à ma question écrite du 20 février 2008, et indépendamment de ma dénonciation de ces faits à la Cour des comptes le 11 juin 2008, je pose les questions suivantes à notre exécutif en l'invitant à ne plus se dérober à ses responsabilités. Première question: qui sont les véritables propriétaires de Kempinski SA Théâtre du Léman?

Deuxième question: comment se fait-il que le Conseil municipal n'ait jamais été informé sur l'origine des véritables propriétaires actuellement représentés par un grand établissement financier de la place, alors qu'une clause sur la nationalité figure au droit de superficie? Troisième question: quelle est la redevance versée par les propriétaires pour l'année 2007? Quatrième question: la Ville peut-elle nous informer si elle a donné son accord à la société immobilière, que je baptiserai Kempinski, pour supprimer la terrasse-pergola sur toute la longueur du bâtiment, terrasse qui figure dans le droit de superficie comme droit permanent à la population genevoise?

Et enfin, cinquième question: le bâtiment du Théâtre du Léman, anciennement Théâtre du Grand Casino, a été construit dans les années 1975-1980, où l'amiante était encore largement utilisée. Comme aucun des travaux prévus n'a été réalisé, notamment au théâtre et dans les loges des artistes, peut-on nous donner l'assurance qu'il n'y a pas de risques dus à l'amiante dans ce lieu public? Je vous remercie de votre attention, et j'attends avec intérêt vos réponses, Madame et Messieurs les conseillers administratifs.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Monsieur Hämmerli, je ne pourrai pas répondre – et vous le saviez avant de commencer votre interpellation – à l'ensemble de vos questions, sauf à la quatrième et à la cinquième. Vous demandez si la Ville a donné son autorisation pour la suppression de la terrasse-pergola. La réponse est non. Vous demandez ensuite si nous pouvons vous assurer qu'il n'y a pas d'amiante dans le théâtre du Grand Casino. En l'état, nous ne pouvons pas vous donner cette garantie. Je transmettrai vos autres questions au Conseil administratif, qui vous donnera dans les plus brefs délais les réponses les plus détaillées possible.

**11. Interpellation du 22 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Jean-Charles Lathion et Alexis Barbey: «Quelle politique en matière d’attribution de locaux commerciaux?» (I-175)<sup>1</sup>.**

**M. Simon Brandt (R).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l’Entente a déposé cette interpellation il y a longtemps. A l’époque, vous vous en souvenez certainement, elle était munie de la clause d’urgence qu’une majorité du Conseil municipal a refusée. Elle visait en fait à demander des informations sur la politique du Conseil administratif en matière de locaux commerciaux.

L’interpellation I-175 faisait suite à un énième soubresaut du désormais célèbre épisode du Restaurant de l’UGS. A ce moment-là, M. Pagani avait déclaré dans la presse que, dès maintenant, la politique de la Ville en matière de locaux commerciaux consisterait autant que faire se peut à ne pas y mettre des bureaux, mais des espaces publics permettant à la population du quartier d’avoir accès à ces arcades situées au rez-de-chaussée. Ces déclarations de M. Pagani intervenaient après l’installation croissante de bureaux dans certains quartiers – notamment à la rue du Stand et autour de la place du Cirque, mais également un peu partout en ville de Genève – dans des locaux propriété de notre municipalité.

Nous demandons donc où est la cohérence dans la politique suivie par le Conseil administratif, puisque cette situation qui voit la Ville démunie en lieux publics n’empêchait pas le magistrat Rémy Pagani de dire qu’il fallait empêcher les privés de louer à la Ville des locaux destinés à être fermés au public. Je constate aussi – et je pense surtout à M<sup>me</sup> Salerno – que la Gérance immobilière municipale (GIM) n’a pas l’air de vouloir appliquer la politique dont M. Pagani a exposé la théorie.

Nous demandons donc pourquoi la Ville impose au secteur privé des règles qu’elle-même ne respecte pas. Je reviens encore à l’épisode du Restaurant de l’UGS, qui tient à cœur à l’Entente et qui continuera à lui être cher jusqu’à ce que le Conseil administratif prolonge son bail. L’exécutif a décidé de le foutre dehors – passez-moi l’expression – pour y mettre des bureaux et des services de l’administration. Il considère peut-être que ce genre de présence anime la vie du quartier... Je n’en sais rien, et je le laisse juger s’il est préférable d’installer l’administration publique à la place d’établissements susceptibles d’apporter une atmosphère conviviale dans le quartier.

La situation est la même que celle dénoncée par l’interpellation I-177, plus ancienne, de mon collègue Alexandre Chevalier sur la GIM, dont nous reparlerons peut-être tout à l’heure. La commission d’attribution de la GIM octroie non seulement des appartements, mais également des locaux commerciaux. Or nous

---

<sup>1</sup> «Mémorial 165<sup>e</sup> année»: Annoncée, 4938. Motion d’ordre, 4958.

nous interrogeons sur les considérants qui verraient des espaces animant la vie d'un quartier recevoir un préavis négatif d'attribution de locaux pour des motifs que nous ne connaissons pas.

Nous souhaitons adresser ici trois demandes formelles au Conseil administratif. Premièrement, quelle est sa politique en matière de locaux commerciaux gérés par la GIM? Deuxièmement, comment peut-il exiger du privé le contraire de ce qu'il fait lui-même? Et troisièmement – nous le redemanderons tout à l'heure concernant plus précisément la GIM – peut-on nous garantir que les commissions d'attribution d'appartements comme de locaux commerciaux peuvent travailler en toute indépendance et sans oukases politiques de la magistrature? Je vous remercie d'avance de vos réponses.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Monsieur Brandt, en ce qui concerne les critères d'attribution, je pense qu'il faut faire la distinction entre les locaux commerciaux, d'une part, et les établissements publics, de l'autre. Vous avez basé votre interpellation principalement sur un établissement public, le Restaurant de l'UGS. Nous avons mené tout un travail à ce sujet à la GIM. M. Pagani n'est pas intervenu dans la presse au sujet des établissements publics – même si je vous concède la pertinence de votre interpellation – mais des locaux commerciaux. Il s'agissait notamment des vitrines grisées du centre-ville.

En ce qui concerne la problématique spécifique des locaux commerciaux, le Conseil municipal sera saisi du plan directeur communal de la Ville de Genève «Genève 2020», que M. Pagani a déjà évoqué en parlant du plan financier d'investissement tout à l'heure. Dans le plan directeur communal figurent les critères du Conseil administratif en matière de locaux commerciaux, lesquels seront d'ailleurs débattus avec la commission de l'aménagement et de l'environnement et, plus largement ensuite, par le Conseil municipal. Je pense donc que ce document comporte toutes les réponses à vos questions sur ce sujet.

En ce qui concerne les prétendus préavis négatifs que je donnerais par l'intermédiaire de la GIM et dont on vous aurait informé, Monsieur Brandt, j'en discuterai volontiers avec vous, mais vous devriez savoir qu'entre les bruits de couloir et la réalité il y a souvent un écart important. En l'occurrence, je parlerai bien volontiers tête à tête avec vous des exemples que vous avez donnés, mais je doute qu'ils soient réels.

A propos de ce que je souhaite faire de manière organisationnelle à la GIM, il est vrai que c'est la commission d'attribution qui se penche sur les locaux commerciaux. Le Conseil administratif entend redéfinir les directives pour l'attribution des locaux commerciaux, avec comme axe fort – point d'ailleurs repris dans le plan directeur communal – de favoriser la diversité des commerces dans les

quartiers. Nous aimerions y encourager l'implantation de commerces de proximité tenus par des artisans, pour qui les loyers autres que ceux de la Ville sont souvent inabordables. Leur rôle sera aussi d'assurer la convivialité et même parfois de faire un travail social pour aider certains habitants.

En matière de locaux commerciaux toujours, nous aimerions en attribuer également à des associations offrant des services à la population: je pense par exemple à l'accueil d'enfants, ou à des activités impliquant les habitants du quartier. Nous sommes donc en train, à la GIM, avec la nouvelle cheffe de service qui a déjà passablement d'autres dossiers urgents à traiter, de réfléchir aux nouvelles directives de la commission d'attribution. Je vous les communiquerai dès que je les aurai soumises à l'approbation de mes collègues du Conseil administratif. Eux-mêmes les appellent de leurs vœux, afin qu'elles soient en adéquation avec le travail effectué principalement par le Service de l'urbanisme, qui dépend de mon collègue Rémy Pagani.

*L'interpellation est close.*

## **12. Interpellation du 16 septembre 2008 de MM. Alexandre Chevalier, Gregory Baud et Jean-Charles Lathion: «Gérance immobilière municipale: pour la fin de la gestion irrespectueuse du Conseil municipal» (I-177)<sup>1</sup>.**

**M. Alexandre Chevalier (L).** Cette interpellation s'adresse à la magistrate M<sup>me</sup> Salerno. Elle concerne le courrier que M<sup>me</sup> Salerno a envoyé aux locataires de la GIM durant l'été, où quelle ne fut pas la surprise de l'Entente de constater que la magistrate engageait déjà la Ville à propos d'un nouveau règlement qui, pour l'instant, n'existe pas. Je suis las de le dire ici depuis dix-huit mois: différents règlements cohabitent et sont à l'étude au sein de la commission du logement du Conseil municipal. Or nous voyons dans ce courrier M<sup>me</sup> Salerno affirmer l'existence d'un nouveau règlement en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Je le rappelle, les mesures prévues dans le projet, et notamment la nouvelle méthode de calcul des loyers, n'ont pas encore été validées. Rien ne dit que le Conseil et la commission du logement ne trouveront pas un autre système ou ne rédigeront pas finalement un autre règlement, avec leurs contre-propositions à celles émises dans les deux projets de règlement actuellement à l'étude.

---

<sup>1</sup> Annoncée, 849. Motion d'ordre, 861.

Voilà, une fois de plus, on donne des informations erronées aux locataires! Et que l'on ne vienne pas prétendre ensuite qu'ils ne sont pas déstabilisés par ce flot d'informations contradictoires au moment où rien n'est encore décidé. Cette lettre de la magistrate contient d'autres éléments qui nous amènent à nous poser un certain nombre de questions supplémentaires. On y apprend qu'une hotline est prévue pour répondre aux questions des locataires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Mais comment sera-t-elle gérée, à l'heure où l'on nous dit que la GIM est en sous-effectifs et que, dès qu'il manque un gérant, ceux qui restent doivent assumer le travail supplémentaire et ne peuvent pas suivre?

Une autre question que nous nous posons à propos de cette hotline est celle de son coût. Comment sera-t-elle mise en place? Une ligne budgétaire sera-t-elle prévue dans le département de M<sup>me</sup> Salerno? Autant de questions et de doutes pour les locataires de la GIM.

Nous aimerions encore que la magistrate réponde clairement: quand laissera-t-elle la commission du logement travailler avec sérénité, sans lui imposer des délais par voie de presse ou en envoyant des courriers comme celui de cet été aux locataires? Il faut que la commission puisse se donner le temps de la réflexion, le temps de travailler sans pression aucune. Le fond de ses réflexions lui appartient: il ne s'agit pas pour elle de traiter uniquement le dernier règlement, qui est la mouture de M<sup>me</sup> Salerno et qui se compose en majorité d'amendements à l'ancien règlement, mais l'ensemble des projets de règlement qui lui est soumis.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Monsieur Chevalier, je ne pense pas qu'écrire un courrier en qualité de bailleresse aux locataires de la GIM revienne à gérer de manière irrespectueuse les volontés du Conseil municipal. La GIM – vous êtes bien placé pour le savoir, puisque vous êtes l'auteur de nombreuses questions et interpellations, motions et autres prises de position et de parole à son sujet – fait régulièrement la une des journaux, notamment dans les quotidiens locaux.

Vous ne pouvez donc pas croire que les locataires soient complètement ignorants de ce qui semble se discuter au Conseil municipal, alors que vous faites régulièrement la une du cahier régional des journaux à propos de la GIM. Même sur un acte de la magistrate qui me paraît assez anodin et naturel – le fait d'écrire à ses locataires – vous parvenez à faire la une du journal en demandant si elle a vraiment le droit d'agir de la sorte! Pour ma part, je pense que faire preuve d'une attitude responsable consiste à avoir un contact régulier avec les locataires, à les informer sur l'état des dossiers.

Monsieur Chevalier, nous avons une lecture différente, vous et moi, du courrier que j'ai envoyé aux locataires de la GIM cet été. Je ne pense pas que je mette la charrue avant les bœufs, mais je donne des renseignements factuels et une sorte

de synthèse des différentes prises de position du Conseil municipal et des articles qui ont fait la une à propos du nouveau règlement. Voilà pour la première partie de votre interpellation.

Vous avez également demandé comment fonctionnera la hotline destinée aux locataires de la GIM, et comment les gérants municipaux parviendront à assurer ce service. Tout d'abord, personne ne vous a dit qu'ils répondraient eux-mêmes au téléphone; nous ne vous avons pas dit non plus que cette hotline serait installée à la GIM même, mais simplement au sein du département des finances et du logement. C'est un petit département, en comparaison de ceux de mon collègue Tornare ou de mon collègue Mugny, mais nous avons quand même une direction et on peut imaginer que c'est elle qui assurerait le fonctionnement de la hotline, et non pas les gérants de la GIM.

Ensuite, vous avez également prétendu que nous aurions déstabilisé les locataires de la GIM en leur envoyant ce courrier. Je le dis sans acrimonie ni esprit polémique: je prends volontiers le nom des locataires de votre connaissance qui ont été déstabilisés. Quant à nous, au département, nous n'avons reçu en réaction à cette lettre que dix téléphones en tout et pour tout. Or tous ne provenaient pas de personnes déstabilisées, mais plutôt de gens qui s'interrogeaient sur les travaux à réaliser dans les appartements.

Il n'y a donc pas eu de raz de marée de protestations – alors que cela aurait pu être le cas, puisque ce courrier était rédigé en français et qu'une partie de nos locataires ne sont pas forcément très familiers de cette langue. Ils auraient pu mal comprendre et demander des explications, d'où l'idée de mettre sur pied une hotline pour leur répondre autrement qu'en français et diffuser les informations. Or il se trouve que de telles réactions ne se sont pas manifestées. Je note donc volontiers le nom des personnes que vous connaissez et qui auraient été déstabilisées, puis je mettrai à leur disposition des fonctionnaires de mon département pour leur expliquer plus amplement le courrier qui leur a été adressé.

J'en viens au dernier point que vous avez abordé, Monsieur Chevalier, celui des délais. Quant à moi, je ne fais que rappeler le délai comminatoire imposé par le département des finances et du logement, pour autant que l'on veuille vraiment supprimer le système de l'aide personnalisée. Telle est la volonté politique de la magistrature et du Conseil administratif. Ne vous en déplaise, Monsieur le conseiller municipal, mais chaque fois que j'ai été auditionnée par la commission du logement, sa majorité Alternative a affirmé qu'elle ne souhaitait pas la fiscalisation de l'aide personnalisée. Je pensais juste de rappeler ce délai, qui ne me semble pas irrespectueux envers le Conseil municipal ou la commission du logement, que j'estime laisser travailler en toute sérénité.

Je rappelle que le projet du Conseil administratif actuellement à l'étude a été renvoyé à cette commission au mois de juin dernier. Vous pourrez interroger vos

collègues qui y siègent, Monsieur Chevalier, puisque vous-même n'en êtes pas membre: je ne crois pas que, à ce jour, la présence de la magistrate à la commission du logement ait si peu que ce soit perturbé son travail, étant donné qu'elle ne s'est encore réunie qu'une seule fois pour les trois projets de règlement de la GIM – dont celui du Conseil administratif – actuellement à l'étude. Vous voyez donc qu'elle prend son temps pour examiner ces objets, et que je ne lui impose aucune cadence effrénée.

**M. Grégory Baud (R).** J'aimerais revenir sur certains propos de la magistrate en tant que signataire de cette interpellation, dont j'ai laissé M. Chevalier assurer la présentation. Je précise que j'interviens également en qualité de président actuel de la commission du logement. Madame Salerno, l'objectif de notre interpellation n'était assurément pas de vous reprocher d'avoir écrit aux locataires de la GIM, ce qui relève de votre entière liberté de bailleur.

Simplement, c'est le contenu de ce courrier qui pose problème! Ce que nous déplorons, c'est que vous ayez donné aux locataires des informations sur des éléments encore à l'étude en commission, d'où ils ne ressortiront peut-être pas tels que vous les annoncez. Voilà ce qui nous gêne! Tel est le fond du problème, un problème qui se répète souvent. Les commissions ont régulièrement l'impression que le Conseil administratif fait peu de cas de leur travail et qu'il fait fi de leurs débats en annonçant prématurément des décisions qui n'ont pas encore été prises ou même discutées.

Quant à l'agenda de la commission du logement, puisque vous l'avez évoqué, je vous signale, Madame la magistrate, que nous n'avons pas consacré qu'une seule séance à l'étude des projets de règlement de la GIM. Nous sommes saisis de plusieurs textes, que nous avons finalement décidé d'examiner conjointement. Vous nous dites que la commission a reçu votre mouture au mois de juin et qu'elle n'a pas encore terminé d'en débattre, ce qui est vrai, mais vous nous l'avez transmise juste avant la pause estivale et nous n'avons pu aborder son examen qu'à la rentrée. Certes, la commission prendra le temps nécessaire pour travailler correctement sur ces textes, mais si nous avons reçu le vôtre au mois de janvier 2008, nous aurions peut-être déjà terminé son étude... Voilà ce que je voulais dire.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Je ne souhaitais pas mettre à mal la présidence de la commission du logement ni le travail qui y est effectué, Monsieur Baud; je sais que vous êtes un très bon président et que vous accomplissez bien votre tâche. Simplement, je prends acte du rythme de travail de cette commission et je ne pense pas que cela revienne à faire de l'ingérence dans son fonctionnement!



Quant à la date à laquelle je vous ai transmis le projet de règlement de la GIM émanant du Conseil administratif, il était impossible de le faire au mois de janvier, car nous n'avons reçu qu'au mois d'avril la réponse de David Hiler, en charge du Département cantonal des finances.

Vous dites, en outre, que la commission du logement prendra le temps qu'il faudra pour étudier les projets de règlement de la GIM, mais je vous rappelle que vous avez quand même à respecter une sorte de date butoir, qui est l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement au début de l'année 2009. La majorité du Conseil municipal a, bien entendu, le droit de prendre plus de temps pour mener à bien cet examen, mais elle devra alors assumer la responsabilité qui en découlera: celle d'annoncer aux 2400 bénéficiaires de l'aide personnalisée que l'aide au logement sera fiscalisée dès le début 2009. Certains se verront donc majorer leur taxation fiscale pour l'année 2009. C'est une lourde responsabilité qu'en tant que magistrat en charge de ce département je ne souhaite pas prendre.

*L'interpellation est close.*

### **13. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

### **14. Interpellations.**

Néant.

### **15. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 19 h 10.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	1650
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	1651
3. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de la petite enfance, en remplacement de M. Eric Trunk, démissionnaire (Règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance, art. 4) (RCM, art. 129, lettre B) . . . . .	1651
4. Prestation de serment de M <sup>me</sup> Silja Halle, remplaçant M. Eric Ros-siaud, conseiller municipal démissionnaire . . . . .	1652
5. Questions orales . . . . .	1654
6. Présentation du 4 <sup>e</sup> plan financier d'investissement 2009-2020 (D-39)	1669
7. Projet d'arrêté du 14 octobre 2008 de M. Thierry Piguet, M <sup>me</sup> Vera Figurek, M. Jean-Marc Froidevaux, M <sup>me</sup> Anne Moratti Jung, MM. Alain de Kalbermatten, Roland Crot et Rémy Burri: «Représentants du Conseil municipal à la Commission consultative des espaces verts et de l'environnement: modification du règlement du Conseil municipal» (PA-87) . . . . .	1779
8. Motion du 20 février 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M <sup>mes</sup> Virginie Jordan, Christine Camporini, Patricia Richard et Anne-Marie Gisler: «Un nouvel espace culturel à Saint-Gervais» (M-773) . . . . .	1783
9. Interpellation du 19 février 2008 de M <sup>me</sup> Sandrine Burger et M. Mathias Buschbeck: «Des places de parc à la place des arbres aux Délices?» (I-169) . . . . .	1784
10. Interpellation du 12 mars 2008 de M. Jacques Hämmerli: «Où l'on voit les conseillers administratifs oublier leurs devoirs et brader les intérêts de la Ville de Genève» (I-170) . . . . .	1784

11. Interpellation du 22 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Jean-Charles Lathion et Alexis Barbey: «Quelle politique en matière d'attribution de locaux commerciaux?» (I-175) ..... 1787
12. Interpellation du 16 septembre 2008 de MM. Alexandre Chevalier, Gregory Baud et Jean-Charles Lathion: «Gérance immobilière municipale: pour la fin de la gestion irrespectueuse du Conseil municipal» (I-177)..... 1789
13. Propositions des conseillers municipaux ..... 1793
14. Interpellations ..... 1793
15. Questions écrites ..... 1793

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*